habitant_marine.indd 1

PETIT MANUEL DE L'HABITANT PARTICIPATIF

Bâtir du commun entre les murs

Samuel LANOË

éditions du commun

21/09/2020 11:24

habitant_marine.indd 2 21/09/2020 11:21

Samuel Lanoë

Petit manuel de l'habitant participatif

Bâtir du commun au-delà des murs

éditions du commun

habitant_marine.indd 3 21/09/2020 11:21

Les Éditions du commun reçoivent le soutien financier
de Rennes Métropole et de la Région Bretagne.

Illustration de couverture : Lucie David
Maquette couverture : Clément Buée – www.clementbuee.fr
Maquette intérieure : Marine Ruault
Relecture : Émilie Bernard, Sylvain Bertrand, Édith Hallauer
et Benjamin Roux

Éditions du commun – Rennes
www.editionsducommun.org

Cette œuvre est sous licence Creative Commons :
Attribution – Pas d'utilisation commerciale –
Partage dans les mêmes conditions 4.0 International.
http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/
Éditions du commun © octobre 2020
Samuel Lanoë © octobre 2020
ISBN : 979-10-95630-29-6
Dépôt légal : octobre 2020

habitant_marine.indd 4 21/09/2020 11:21

Sommaire

Avant–propos 9

Remerciements 13

Contribuer au changement 15

De l'environnement à la participation 15

Pour une architecture conviviale 21

Changer la ville, pour changer la vie 27

Le développement d'un appui aux communautés d'intentions 31

L'immobilier participatif, ou la traduction d'une utopie sous contraintes 45

L'enlisement des groupes–pionniers 45

Agir pour une transformation sociale : premiers partis pris stratégiques 54

L'évolution de nos activités d'accompagnement 76

L'habitant participatif : des qualités attendues 89

Être (ou ne pas être) le changement que nous voulons voir pour le monde 91

L'habitant participatif, comme prédisposition 94

L'habitant participatif, comme intention 99

L'habitant participatif, comme devenir 103

De quoi l'habitant participatif est–il le nom ? 120

habitant_marine.indd 6 21/09/2020 11:21

Penser le changement 129

Une aventure philosophique 129

Considérer l'insondable danse dialectique du monde 131

La postmodernité, ou l'entre–deux contemporain 142

Habiter participatif, dans une perspective de métamorphose 148

Impairs et manques 157

L'habitat participatif, en voie de réification ? 158

Politiques publiques : un difficile changement de paradigme 175

Pour « changer la vie », est–ce bien la ville qu'il nous faut changer ? 179

Le droit, et ses superpouvoirs suspects 185

Agir sans objectifs, certes, mais ensuite ? 191

Accompagner la métamorphose des imaginaires 197

Annexe – quelques adresses et ressources 215

habitant_marine.indd 7 21/09/2020 11:21

Avant-propos

Le titre de cet ouvrage a fait l'objet d'un long débat avec l'éditeur, en raison notamment des représentations pouvant s'associer à la notion de « Petit manuel ». Pour ma part, je craignais que cette dernière affiche une prétention à donner des recettes, des solutions pour conduire un projet d'habitat participatif, tandis que le propos du livre invite – à l'exact opposé – à apprendre à douter. Mais dans le même temps, « *Petit manuel* » est le titre d'une collection des Éditions du commun, dédiée aux auteurs partageant des réflexions issues de pratiques de terrain. Et un tel partage a effectivement été la raison d'être de ce travail d'écriture, son déclencheur.

Va pour *Petit Manuel*, donc. Et « *de l'habitant participatif* » ensuite, puisque c'est à lui que je m'adresse avant tout. À lui ou à elle, l'habitant étant évidemment l'habitante ; mais l'écriture inclusive, chargée de sens tout en manquant de grâce, trouvait péniblement sa place dans le titre et sur la couverture de cet ouvrage[1]. Cet·te habitant·e est mon/ma lecteur·rice imaginaire à qui je propose un partage de réflexions glanées tout au long d'une pratique militante et professionnelle « vieille » de quinze années : l'accompagnement de projets d'habitat participatif, désormais exercé au sein de l'Epok, association développée avec plusieurs compagnons de route, et dont je suis un des salariés actuels.

« *Accompagnement de projets d'habitat participatif* ». Parmi vous, chez celles et ceux habitués à l'analyse critique du sens

1. Par la suite, l'écriture inclusive ne sera conservée que pour désigner les acteurs et actrices de l'habitat participatif : des habitant·e·s, résident·e·s, les voisin·e·s, etc.

habitant_marine.indd 9 21/09/2020 11:21

des mots, la perplexité, le doute, voire la méfiance sont déjà à l'œuvre : pourquoi vouloir accompagner l'habitat participatif ? L'habitat participatif, ce n'est pas un truc qui revendique justement l'autonomie de ses participant·e·s ? Dès lors, en quoi consiste cet accompagnement, et de quelle expertise se revendique-t-il ? Ainsi s'amorce la traque des tendances néo-paternalistes, des considérations *buisness as usal*-iste, etc. Mais n'anticipons donc pas ; je raconte un peu de cela dans les pages à venir, puisque ce récit va débuter avec un morceau du mien, et la reconstitution autobiographique des étapes et raisons qui m'ont amené là. Presque par hasard.

Une telle reconstitution a une vocation précise : contextualiser les réflexions et analyses philosophiques, politiques, stratégiques, qui viendront ensuite. Car ces dernières ne peuvent faire sens – selon moi – que depuis la perspective de situations qui les ont produites. La recherche de justesse qui a habité mon travail d'écriture n'a dès lors aucune vocation d'universalité et l'appréhension critique des idées par le lecteur sera – je l'espère – facilitée par une connaissance du contexte de leur genèse. Le récit pourrait ainsi débuter par « il était une fois », comme pour mieux marquer l'ancrage de son propos dans la réalité subjective qui l'a vu naître.

Ce partage – si long et sinueux – de réflexions et d'analyses « ouvertes » n'était pas l'objet premier de ces écrits. Un livre n'était pas même à l'ordre du jour tandis que ses premières lignes s'esquissaient. L'intention était uniquement celle-ci : la formalisation et l'explicitation de points de vue par écrit, en vue de nourrir le débat animant l'association l'Epok depuis sa fondation, et duquel nous parvenons difficilement – salarié·e·s et administrateur·rice·s – à nous extraire. Quel est le *sens* de l'habitat participatif ? En quoi celui-ci peut-il prétendre nourrir un quelconque changement ? En quoi nos pratiques et services d'accompagnement y contribuent-ils ? Nos positions et partis pris sont contradictoires, instables,

habitant_marine.indd 10 21/09/2020 11:21

oscillent sans cesse de part et d'autre d'une ligne de front mal définie, entre d'un côté un matérialisme qui tait son nom, et de l'autre, un idéalisme tout aussi mal assumé.

C'est par ce mouvement oscillatoire que l'association l'Epok entretient, depuis sa création, une évolution des contenus et des champs de ses interventions, tout en y maintenant une certaine exigence, en tentant de contribuer, d'une manière ou d'une autre, à une transformation sociale. Les pages à venir offriront de nombreuses occasions de revenir sur cette perspective de transformation sociale, comme celle d'un accroissement de la capacité de tou·te·s à faire des choix alternatifs, associé à l'idée de changement radical (étymologiquement : à la racine) d'un ordre social donné.

Pour autant, à sa création, l'Epok n'a aucun projet explicitement défini, aucune série d'objectifs à travers lesquels l'association entend construire ses activités. Elle n'est qu'une réponse à des désirs d'agir partagés, dont la forme retenue est intuitive. Ce n'est qu'ensuite, dans l'action et au fil des années, que les fondements politiques de l'association vont se préciser, à partir d'une postconscientisation des enjeux, tentant d'éviter le piège d'une autojustification réflexive. L'ouvrage que vous tenez en main participe d'une telle démarche. Une quête de sens, plongée dans un puits sans fond, un univers fractal, et par laquelle il est tenté de vérifier, à la lueur de la lampe frontale, si les « fondations des fondations » de l'édifice idéologique de l'Epok peuvent apparaître – pour le moment – comme suffisamment solides.

Ce livre a ainsi pris, peu à peu, la direction d'un essai politique. Peut-être même philosophique, sans en être totalement certain ; car il est souvent considéré que le travail philosophique doit être gratuit, pour lui-même. Or, ce travail d'écriture a une indiscutable finalité, au-delà d'une production d'analyses et de pensées critiques.

habitant_marine.indd 11 21/09/2020 11:21

Il ambitionne de nourrir l'évolution, l'adaptation et l'amélioration des approches pédagogiques de l'association l'Epok. Le chantier critique (la rédaction de ce livre, les idées qu'il a suscitées et leur mise en débat au sein de l'association) et la pratique (l'expérimentation de nouvelles approches) s'autonourrissent alors en permanence.

Au fil des chapitres, l'habitat participatif ne deviendra qu'une trame. Une focale, une fenêtre sur le monde et son possible changement. Le point d'ancrage d'un mouvement d'approfondissement-divergence de mon regard sur le réel, responsable du glissement de mes premières « notes et réflexions stratégiques et politiques internes à l'association l'Epok » vers une mise en partage élargie des idées, dont ce livre se veut le vecteur. Ce mouvement sera alors susceptible d'intéresser un lectorat au-delà de celui des habitant·e·s participatif·ive·s.

Enfin, j'imagine volontiers qu'à la parution de l'ouvrage, ses contenus seront tout à la fois inspirants pour les uns, et urticants pour les autres. Avec le temps, ils deviendront quoi qu'il en soit obsolètes, simple témoignage – parmi tant d'autres – des lignes de possible qui nous traversaient alors en ce début de millénaire.

habitant_marine.indd 12 21/09/2020 11:21

Remerciements

Un premier ouvrage paru en 2009 s'ouvrait avec les remerciements suivants :

« *À tou·te·s les contributeur·rice·s direct·e·s ou indirect·e·s, auteur·rice·s de travaux de recherche, relecteur·rices, compagnon·e·s de débats réguliers ou occasionnels… Je signe pour tou·te·s, et ne l'oublie pas* ».

En 2020, je dis : pareil, les autres en plus (en y appliquant cette fois-ci l'écriture inclusive). Et notamment celles et ceux qui auront vu ce travail d'écriture coloniser tous les interstices du quotidien familial.

habitant_marine.indd 13 21/09/2020 11:21

Contribuer au changement

De l'environnement à la participation

Au milieu des années 2000, je termine un cursus universitaire sinueux, un diplôme d'ingénieur environnemental en poche. Mon CV me destine à rejoindre les milieux industriels, à accompagner l'intégration de nouvelles réglementations « vertes », corriger ou compenser les dommages d'activités qu'il conviendrait de rendre plus *durables*. Sur cette période, la multiplication des lanceurs d'alerte et autres documentaires alarmistes contribue aux prises de conscience. Néanmoins, dans les milieux industriels ou les collectivités publiques, les problématiques environnementales sont encore considérées comme de nouvelles contraintes, qu'il conviendrait d'intégrer dans ses activités. L'approche reste gestionnaire, en s'adaptant et en tentant de corriger ou de compenser des effets indésirables sans questionner les causes qui les ont produits. L'impératif environnemental ne devient en rien la matrice d'une nouvelle réflexion sociétale, telle celle à laquelle invitaient les théoriciens pionniers du *développement durable*[2]. Une telle approche m'apparaît alors de plus en plus inepte. Y associer mes perspectives professionnelles ne m'enthousiasme guère.

Or, l'enthousiasme est devenu une exigence toute personnelle dans mes choix et dans mes actes.

2. L'expression « développement durable » est souvent considérée comme une mauvaise traduction de celle originale du Club de Rome. « *Sustainable development* » devrait plutôt être interprété comme « développement soutenable ».

habitant_marine.indd 15 21/09/2020 11:21

De précédents engagements associatifs ou informels ont créé des précédents. Les contributions à différents projets collectifs culturels ou sportifs, l'expérience d'un bénévolat laïque, non politisé, dédié à des objets fédérateurs, m'ont donné le goût du faire-ensemble, de la création par des communautés de pratiques (sportives) ou d'usages de réponses aux besoins et envies. Ces expériences ont constitué une forme d'apprentissage, parallèle à celui universitaire. Ils ont surtout introduit, pour moi, le besoin d'identification à mes actes et engagements, d'y ressentir du plaisir ou de la fierté, d'y déceler une utilité ou des effets positifs sur mon entourage. Autrement dit, d'y trouver du sens.

Mes projections professionnelles se trouvent à leur tour gagnées par ce besoin de sens. Le qualificatif de durable ne fait plus seul l'objet de questionnement. La notion de développement fait à son tour l'objet d'une mise en perspective, à travers une analyse critique d'une ingénierie environnementale de compensation.

Sur cette période, quelques premières ruptures apparaissent. Avec notamment le renoncement aux *windsurf-trips*, voyages consacrés à la recherche de *spots* de qualité pour la planche à voile (vent, vague, soleil) ayant nourri l'imaginaire de mon adolescence, considérant l'indécence des formes de tourisme et de déplacement dont ils dépendent généralement.

Professionnellement, je ne ressens aucune urgence à démarrer ma carrière d'ingénieur. Familiarisé aux petits boulots alimentaires (manutention, ouvrier industriel, hôtellerie...), je trouve rapidement les *jobs* me permettant de pourvoir à l'essentiel, et d'acheter l'espace-temps nécessaire à une parenthèse existentielle. Cette parenthèse est une opportunité, celle d'une prise de recul, d'une décantation des enseignements reçus, et notamment ceux liés à la gestion de l'eau (potabilisation, épuration) pour laquelle je m'étais spécialisée.

habitant_marine.indd 16 21/09/2020 11:21

C'est autour de cette problématique de l'eau que se cristallisent les contradictions qui me traversent alors. Ma formation s'est construite autour d'approches gestionnaires de la ressource en eau, basées sur une maintenance et un renforcement des process curatifs. L'histoire de ces process – récente à l'échelle de l'humanité – peut être relue comme celle d'un développement perpétuel de nouvelles technologies et d'infrastructures de traitement, projetant une progression continue des performances. Dans le même temps, plus les capacités de détection des polluants s'améliorent, plus la liste des molécules et agents à traiter (et issus des différentes activités humaines) s'allonge. « *L'eau lave, mais il est très difficile de la laver »,* dirait un proverbe africain. L'ingénierie du traitement de l'eau m'apparaît, dans cette perspective, comme une tâche sans fin, telle celle de Sisyphe, condamné à de nouvelles prouesses pour chaque défi accompli.

Les souvenirs de voyages dans des régions du globe dites en développement, aux infrastructures rudimentaires ou inexistantes en matière de gestion de l'eau, m'invitent enfin à une forme de décentrage, à interroger les capacités des approches industrielles à se démocratiser, à moyen, et même long terme. Pourront-elles véritablement être un jour accessibles à une fraction étendue de l'humanité ? À quelles conditions ? Quels modèles de développement induisent-elles ? Il est bien question ici de *soutenabilité,* d'évaluer la compatibilité de nos choix et comportements avec une perspective de neuf milliards d'existences, que l'on souhaiterait dignes. Travailler au développement de telles approches technologiques de gestion de l'eau, en étant convaincu qu'elles pourront un jour se démocratiser, reste honnête (mais probablement naïf). Pour ma part, je n'y crois pas, et ma rupture avec mon cursus professionnel est consommée.

Comme bien souvent, lorsqu'une problématique s'annonce insoluble, c'est le signe qu'un pas de côté doit être fait,

habitant_marine.indd 17 21/09/2020 11:21

qu'il nous faut explorer la situation sous un angle nouveau, et changer de paradigme. En matière de gestion de l'eau, je suis définitivement convaincu que puisqu'il est si dur de laver l'eau, il faut éviter de la salir, en appliquant ce principe autant que faire se peut aux milieux agricoles, industriels et domestiques. Pour ces derniers, des alternatives sont déjà expérimentées dans des réseaux militants, des programmes de recherche (Suède, Allemagne, Suisse...) ou humanitaires. Elles reposent principalement sur le renoncement à la logique du tout-à-l'égout et l'installation de toilettes sans eau, permettant une collecte différenciée des matières fécales et de l'urine. Responsable pour grande partie de la pollution des eaux usées domestiques, ces matières constituent par ailleurs – après transformation et hygiénisation – une ressource fertilisante essentielle en capacité de se substituer aux nutriments de synthèse ou miniers, en voie de raréfaction. *In fine*, elles sont la clé d'un modèle de gestion relocalisé, la déconcentration des infrastructures de traitement contribuant à celles des pouvoirs liés à la gestion de la ressource en eau. Si si ! Tout ça grâce à des toilettes sans eau ! Ce serait un peu long à développer, ce n'est pas l'objet de ces écrits, mais celui d'un précédent petit livre dont la rédaction est amorcée sur cette période. Il est édité[3] confidentiellement quelques années plus tard, et m'aura autorisé une forme de recyclage de mon bagage universitaire.

Cette expertise un peu originale me conduit, en 2007, vers un projet d'écohameau participatif dans le nord de l'Ille-et-Vilaine. Une dizaine de foyers sont déjà engagés dans l'aventure, y projetant pour la plupart la construction de leurs futurs logements. Un des foyers est propriétaire du terrain, les collectivités locales soutiennent l'initiative. Les ambitions environnementales sont nombreuses, dans de

3. Samuel Lanoë, *Assainissement durable*, éditions Goutte de Sable, 2009.

habitant_marine.indd 18 21/09/2020 11:21

multiples domaines, dont celui de l'eau. Je suis sollicité pour appuyer les réflexions sur des alternatives en matière d'assainissement et m'engage en tant que bénévole, ravi de valoriser là mes toutes nouvelles connaissances. Afin d'accélérer la maturation du projet global, nous sollicitons – et obtenons – une première subvention publique et fondons l'association « Nouvel Air ». Un poste de coordinateur du projet m'y est proposé. J'entre professionnellement dans l'univers de ce qu'il sera plus tard convenu d'appeler l'habitat participatif.

Sur cette période, en Ille-et-Vilaine comme dans beaucoup d'autres endroits en France, les initiatives d'habitat participatif fleurissent. Plusieurs foyers se regroupent avec l'intention de participer collectivement à la conception, au pilotage puis à la gestion d'un programme immobilier, au sein duquel ils s'envisagent futurs voisins. Plusieurs réalisations d'habitat autogéré issues des années 1970-80, toujours actives, sont source d'inspiration. Comme pour elles, la distinction est soigneusement faite avec des approches communautaires : les logements sont considérés comme des espaces privatifs, intimes. Ils devront s'articuler avec des espaces collectifs, sans s'y confondre.

Si les problématiques écologiques étaient absentes ou marginales dans les projets des décennies passées, elles sont au cœur des projets de la nouvelle vague, dont celui de Nouvel Air. Le contexte a changé, et pour les trentenaires-quarantenaires qui composent majoritairement les groupes d'intentions d'alors, la conscience des enjeux est aiguë. Toutes et tous partagent une crainte – parfois une certitude – que les perturbations de fond de nos sociétés vont être inévitables et massives, accélérées par la raréfaction des énergies fossiles, et jugent les institutions incapables d'appréhender seules les enjeux dans leur globalité. Il naît une envie d'agir, de s'engager, avec l'idée que tout le monde va devoir s'y mettre. Le catastrophisme ambiant se veut agissant, et dans le même

habitant_marine.indd 19 21/09/2020 11:21

temps, s'accompagne d'un certain optimisme, d'une invitation à la formulation de propositions positives, constructives, pragmatiques, de proximité, à petite échelle (*small is beautiful*), complémentaires aux changements institutionnels nationaux et transnationaux. Il ne s'agit pas de se contenter d'un appel à changer le « système », mais de s'y préparer, de construire de la résilience, entendue comme la capacité d'un territoire à encaisser un choc exogène, sans s'effondrer de manière chaotique. Nous retrouvons là les fondamentaux du mouvement de la transition (*transition town*), à la fois résultante et influente du contexte d'alors.

La notion de participation est à ce moment intimement liée aux enjeux environnementaux. À travers elle, des futur·e·s résident·e·s sensibles à l'urgence écologique s'engagent dans la conception d'un projet immobilier, afin d'en infléchir la conception, de s'émanciper des standards de l'aménagement et d'y intégrer une certaine sobriété. La portée démonstrative des aménagements, au travers des visites et retours d'expériences, permettrait ensuite une diffusion des idées. Soit !

Les objectifs environnementaux du projet Nouvel Air sont ainsi formalisés, avec tout d'abord ceux d'écoconstruction, de l'utilisation de matériaux renouvelables, et le dépassement des timides exigences thermiques d'alors. Les problématiques des aménagements paysagers respectant la biodiversité sont abordées, puis la minimisation des surfaces urbanisées afin de contribuer à une préservation des surfaces agricoles. La programmation et la conception des aménagements et bâtis sont ensuite envisagées sous l'angle de la sobriété, avec la réduction des surfaces des logements et la mutualisation des espaces (chambres d'amis, buanderie…), devant limiter les mètres carrés à acheter, construire et chauffer pour soi, etc. La mutualisation des équipements est enfin évoquée, avec celle des tondeuses, des voitures et autres appareils

habitant_marine.indd 20 21/09/2020 11:21

à raclette, en vue de réduire la possession individuelle de biens matériels et d'en optimiser l'usage. Sous-jacente à ces approches de mutualisation, la question du rationnement et de sa désirabilité est posée. Comment vivre simplement pour que d'autres puissent simplement vivre ? Cette recherche de soutenabilité invite à des changements de paradigmes, métaphysiques, cousins de celui envisagé en matière de gestion de l'eau. J'y souscris avec d'autant plus de conviction, aux côtés de celles et ceux qui projettent leur mise en œuvre dans le quotidien du prochain écohameau Nouvel Air.

Pour une architecture conviviale

Un homme me disait qu'avec une maison, un terrain et une piscine privée, chacun avait chez soi tout ce qu'il fallait. Il disait que dans un monde bien organisé, les espaces communs ne servaient plus à rien et qu'on pouvait les supprimer.

Au dehors, le monde se développe avec une froideur qui m'effraie, et je regarde le paysage se défaire, comme si la modernité consistait à travailler à la tondeuse, au coupe haie, comme s'il était possible d'habiter dans des lieux où tout a été éliminé, les chemins et les places où l'on peut se rencontrer.

Yann Sinic[4],

Peu à peu, le projet d'écohameau participatif Nouvel Air se connecte à d'autres initiatives, locales ou nationales. Les rencontres et visites se multiplient, notamment auprès d'expériences du Mouvement de l'Habitat Groupé Autogéré. Au cours des échanges, l'attention se tourne principalement vers

4. Yann Sinic, *Un monde pour soi*, Cosmographe Productions, 28 min, 2010.

habitant_marine.indd 21 21/09/2020 11:21

les espaces mutualisés. À en croire les retours d'expériences, ces espaces intermédiaires (entre espace privatif et espace public) dynamiseraient les interactions de voisinage, offriraient des espaces de créativité, un support à des usages qui n'avaient pas été imaginés en amont. Au sein de notre association, la perception des enjeux liés aux espaces communs s'élargit. Ainsi, il ne s'agirait pas uniquement de mutualiser des mètres carrés et des fonctions par calcul écologique. Mais également de projeter des nouveaux usages et de créer de nouvelles opportunités de rencontre, d'échange, parfois de manière inattendue et spontanée (la buanderie mutualisée est, en ce sens, souvent citée comme essentielle). L'habitat participatif nous révèle son potentiel pour l'expérimentation sociale, une capacité à décupler des interactions de voisinage, au-delà du partage utilitaire de tondeuses et de chambres d'amis. Le « moins de bien, plus de lien » devient notre leitmotiv, trait d'union entre les approches de sobriété et celles de convivialité.

Au fil des mois, la structuration de l'association Nouvel Air et de son projet se poursuit. Les échanges se thématisent, afin de dissocier les problématiques techniques (le montage d'opération immobilière, les équipements écologiques...) de celles sociales, interrogeant la vie sur le lieu, après l'emménagement. Afin d'appuyer l'exploration des moyens de traduire les attentes et intentions en des aménagements concrets, des architectes et professionnels de l'aménagement sont sollicités pour l'animation d'ateliers prospectifs, à partir de maquettes et de plans. L'exercice permet à la plupart d'entre nous de découvrir les dépendances entre l'urbanisme, l'architecture et les modes de vie. Car bien au-delà des seuls espaces mutualisés, ce sont l'ensemble des aménagements, l'organisation des bâtiments et des circulations qui peuvent faciliter (ou contraindre) les interactions de voisinage. Si l'architecture influence les modes de vie, les modes de vie auxquels aspirent les membres de l'association,

habitant_marine.indd 22 21/09/2020 11:21

futurs résident·e·s doivent tout autant pouvoir influencer l'architecture. Il y a quelques décennies, le Mouvement de l'Habitat Groupé Autogéré exprimait déjà parfaitement cet enjeu. « *On tient généralement pour acquise l'idée que l'espace bâti est la trace visible, solidifiée, cristallisée des rapports sociaux. C'en est aussi un rappel permanent, un renfort pratique.* »[5]

Cette prise de conscience des enjeux de l'architecture sur notre quotidien bouscule, et révèle dans le même temps des motivations contradictoires au sein de l'association. Le modèle de lotissement traditionnel (constitué de parcelles autonomes physiquement délimitées, sur lesquelles s'implantent des maisons individuelles, des stationnements et jardins privatifs) apparaît comme fondamentalement incompatible avec les orientations du projet de voisinage privilégié par la majorité des membres, à savoir recréer du lien avec des voisin·ne·s connu·e·s, parfois même choisi·e·s ; échanger et s'entraider, en valorisant des complémentarités entre générations ; rompre son isolement, notamment pour des personnes seules... Les réalisations des années 1980 portaient, dans leur émergence, ces mêmes motivations. L'existence heureuse depuis 20 ou 30 ans des groupes de voisinage ayant pu aboutir permet de se convaincre des possibles. « *C'est précisément en s'épanouissant dans les premiers groupes que ces nouveaux modes de vie sont devenus lisibles et présentés et vus comme modèles par de plus récents.* »[6]

Or, le modèle urbanistique du lotissement reste celui de référence pour quelques foyers membre de l'association, avec ses maisons individuelles organisées sur des jardins privatifs, et son stationnement à la parcelle. C'est celui que ces foyers ont connu et souhaitent reproduire, ou qu'ils se sont constitués en idéal. S'en émanciper n'est pas toujours simple.

5. Philippe Bonnin, *Habitat Autogéré,* Ouvrage collectif du MHGA, éditions Alternatives/Syros, 1983, p. 11.
6. *Ibid.,* p. 12.

habitant_marine.indd 23 21/09/2020 11:21

Les raisons évoquées sont l'indépendance et l'intimité. Si ça ne passe finalement pas bien avec des voisin·ne·s, il est toujours possible de se retrancher chez soi. L'engagement dans une démarche collective de voisinage serait ainsi réversible. Mais ces échanges sur l'urbanisme révèlent des attentes divergentes quant au projet de voisinage, et des rapports différents à l'intimité, à la proximité, ...à l'autre. Pour finir, il est décidé que l'approche urbanistique en lotissement est en décalage avec les aspirations du projet Nouvel Air. La construction de bâtiments compacts et imbriqués est posée comme objectifs par la majorité des foyers. L'association connaît quelques départs.

Ces départs interrogent. Qu'est-ce qui permettrait de faciliter l'adhésion à un urbanisme et une architecture équilibrant tout à la fois l'intimité, la proximité spatiale et la proximité sociale ? Qu'est-ce qui les rendrait désirables, et non sources d'inquiétudes ou de blocages ? J'imagine – au moins pour partie – l'influence du vécu antérieur, l'expérience passée d'un voisinage convivial dans un immeuble, un quartier, une colocation, peuvent constituer une référence rassurante.

Cette hypothèse résonne avec ma propre histoire. J'ai grandi dans un lotissement, construit au début des années 1980, aménagé en forme de « raquette ». Les maisons individuelles et parfois mitoyennes y sont organisées en cercle, autour d'une place centrale, distribuant les logements. À cette époque, les voitures, moins nombreuses, stationnaient dans les garages (dans lesquels ne s'entassait pas encore tout ce que la maison ne peut plus stocker). La place centrale, sur laquelle chaque logement avait vue, était utilisée comme espace de jeu, de rencontre et sur laquelle nous nous retrouvions entre voisins les soirs d'été. Malgré les vis-à-vis, les regards savaient être non intrusifs. En tant qu'enfants, des règles implicites étaient intégrées, sur les circulations, les distances aux zones d'intimité.

habitant_marine.indd 24 21/09/2020 11:21

Ma capacité à me projeter sereinement dans des projets aux aménagements compacts et imbriqués, mon appétit plus global pour l'habitat participatif n'est probablement pas la seule résultante d'un cheminement intellectuel, d'une approche rationnelle (la soutenabilité, le calcul écologique), mais aussi la tentation de reproduire une expérience heureuse.

À l'inverse, pour celles ou ceux ayant connu des situations de voisinage conflictuelles, une promiscuité spatiale et sociale oppressante ou n'ayant connu que des logements isolés, en milieu rural, sans voisins directs, il faut entrevoir la part d'interrogations, de craintes que peuvent leur suggérer des formes urbaines denses. Le changement de paradigme (puisqu'il s'agit là encore de cela, à travers la recherche de nouvelles formes urbaines à la densité désirable) ne peut seulement intervenir par la démonstration des conséquences (réelles ou fantasmées) de l'habitat « diffus ». Il y a aussi de l'affect, dans cette histoire. De l'humain. Et de gros enjeux pour un projet d'habitat participatif.

Dans ces mêmes années, quelques projets participatifs aboutissent en Bretagne, en adoptant un urbanisme de lotissement parcellaire (parfois très diffus). Chaque logement est indépendant et distant. Une salle commune est à chaque fois présente, elle-même bâtie indépendamment et à distance des logements. Humainement, aucun de ces sites ne semble bien fonctionner. Devoir traverser un terrain pour trouver des usages communs bien circonscrits, tandis qu'un périmètre privatif maintien une distance entre les espaces de résidence et ceux de circulation, laisse peu d'espoir que puissent se développer d'intenses interactions de voisinage. L'atomisation des logements et des fonctions se révèle être aussi celle des comportements.

Dès lors, la conception architecturale d'un habitat participatif ne peut reposer sur une commande exclusivement

habitant_marine.indd 25 21/09/2020 11:21

quantitative (un programme immobilier, indiquant un nombre de logements, des attendus techniques, écologiques...). Un certain nombre d'attendus qualitatifs liés au fonctionnement du site doivent également être appréhendés et débattus entre futur·e·s voisin·e·s, en lien avec les enjeux d'ouverture visuelle, spatiale, et d'intimité. L'expression non technique des attentes permet de se situer hors des représentations architecturales et urbanistiques. Les projections d'usages, au quotidien, sur le site, et leur traduction en aménagements sont dès lors constitutifs d'une étape cruciale de la participation. Le travail sur l'esquisse – phase de conception essentielle pour intégrer des valeurs d'usage et culturelles collectives au projet architectural – doit largement impliquer les futur·e·s résident·e·s. Cette implication est d'autant plus essentielle qu'une partie du projet de voisinage se précisera, voir se révélera « en avançant », lors des principaux choix d'aménagement du site.

Au sein de l'association Nouvel Air, les tâtonnements contradictoires sur l'esquisse et l'organisation du site (et, de fait sur la philosophie générale et la nature des liens entre voisins), agacent quelques administrateurs, convaincus qu'il n'y a pas là motif de tergiversation : l'urbanisme doit maximiser les interactions sociales, sans qu'une telle volonté n'existe nécessairement *a priori*. Parallèlement, l'obtention de nouvelles subventions publiques – conséquentes – vient renforcer la reconnaissance institutionnelle du projet. Un renversement s'opère, ces mêmes administrateurs considérant alors que l'intérêt général (autorevendiqué) du projet doit prévaloir sur l'intérêt des futur·e·s résident·e·s. Les débats sur l'intimité, la proximité spatiale et sociale sont considérés comme une forme d'expression des intérêts privés, une vision étriquée de l'ambition « sociétale » du projet. Le projet d'écohameau participatif glisse vers celui d'une « maquette locale de société durable ». Un concept. Il est ainsi affirmé que les aménagements innovants devront rendre interactif et convi-

habitant_marine.indd 26 21/09/2020 11:21

vial le quotidien d'un groupe de résident·e·s, échantillon « constitué pour être représentatif de la mixité de la population locale ». Par son contexte et son fonctionnement, le projet immobilier devra pédagogiquement faire émerger l'habitant écolo-solidaire. À ce moment-là et pour cette minorité d'administrateurs, les intentions frôlent celle d'un conditionnement. Cette remarque accompagne ma démission (ainsi que le départ de nombreux membres), avec le sentiment d'un gâchis humain et financier. Le projet Nouvel Air s'effondrera définitivement deux années plus tard. Ce vécu d'une prise de pouvoir et de récupération d'un projet collectif m'aura depuis rendu assez sensible aux rapports de domination en interne des organisations collectives, mais également aux injonctions au changement pour les autres, par celles et ceux qui ne s'y engagent pas individuellement.

Changer la ville, pour changer la vie[7]

Suite à cette démission, deux nouvelles rencontres surviennent conjointement, et permettent un rapide rebond. Celle de Pierre-Yves tout d'abord, résidant depuis 1986 dans un habitat autogéré sur Rennes, et engagé dans de multiples mouvements coopératifs. Celle de Matthieu ensuite, finalisant son parcours universitaire en économie sociale et solidaire, et impliqué dans des mouvements d'écologie politique locaux. Les volontés d'appuyer le développement local de l'habitat participatif convergent immédiatement.

Nous sommes en 2007. Nos premiers échanges et partages d'informations permettent de prendre conscience de l'existence de plusieurs collectifs informels sur le territoire, partageant l'intention de créer et résider dans des

7. Slogan phare de l'internationale situationniste, une des références du mouvement squatte et de l'habitat groupé autogéré dans les années 70.

habitant_marine.indd 27 21/09/2020 11:21

habitats participatifs. Nous provoquons des premiers temps de rencontre intergroupes, d'échange sur les motivations, les tâtonnements, les difficultés. Ces échanges se révèlent rapidement mobilisateurs. Les terrasses et arrière-salles des cafés rennais réservées pour l'occasion se remplissent toujours plus. Les âges se diversifient, les profils également, avec les participations régulières ou ponctuelles de personnes aux motivations et parcours divers : des porteurs de projets, toujours, mais aussi des étudiants, des professionnels de l'immobilier, des militants de l'économie sociale et solidaire, de l'écoconstruction... Les temps de rencontre deviennent mensuels, et systématisent le partage d'état des lieux entre groupes-projets. Des débats de fond contribuent également au développement, chez chacun·e des participant·e·s, d'une conscience élargie des enjeux et perspectives de l'implication des futur·e·s habitant·e·s, dans la conduite d'un projet immobilier, puis dans sa gestion quotidienne.

Car l'idée de l'habitat participatif est récente pour la plupart des participant·e·s à ces rencontres. Aucun des projets représentés n'est encore engagé en phase opérationnelle, soumis à des choix et engagements financiers, stratégiques, partenariaux. L'assemblée compte ainsi exclusivement des *croyant·e·s* de l'habitat participatif, peu ou pas de *pratiquant·e·s*. À défaut de références concrètes, sans connaissance fine des expériences existantes, chacun·e des présent·e·s s'est construit une représentation mentale de l'habitat participatif, encore floue et protéiforme, et il est aisé d'y projeter un ensemble de réponses à des manques, des désirs. L'habitat participatif fait rêver, il est même parfois une machine à fantasmes. Les échanges sont souvent conceptuels, et s'encombrent assez peu d'implications opérationnelles, des conditions de faisabilité des idées qui commencent à circuler. L'heure n'est pas à la frustration, mais à la projection idéologique. À l'*utopie*, entendue comme la représentation mentale d'une société idéale. Les plus-values de l'habitat

habitant_marine.indd 28 21/09/2020 11:21

participatif sont alors appréhendées dans une perspective de transformation sociale beaucoup plus large, non plus uniquement du point de vue des résident·e·s (les *pratiquant·e·s*), mais également pour le voisinage, le quartier environnant, voire la société dans son ensemble. Entre *croyant·e·s*, le sens que pourrait prendre un « mouvement » de l'habitat participatif est questionné, dans l'hypothèse où ce dernier parviendrait à se massifier, à concerner un public toujours plus large, à multiplier les réalisations.

Peu à peu, par ces extrapolations, l'approche très pragmatique de mes débuts s'associe à des considérations plus larges, conceptuelles, politiques. L'habitat participatif devrait ainsi contribuer à faire évoluer les institutions locales, en reconnaissant une place plus large aux citoyens dans la conception et la gestion de la cité, une capacité de contribution à la fabrique de la ville à l'échelle d'un programme immobilier. Les collectifs de voisinage constitueraient ainsi des espaces d'expérimentation de nouvelles pratiques démocratiques, sur de petites échelles, encourageant une forme de débat à échelle communautaire. Les communautés d'intérêts seraient ensuite reconnues pour un champ d'expertise propre, associé à une forme de pouvoir autonome. Les écrits de Nicanor Perlas croisés sur cette période nous éclairent sur les évolutions institutionnelles à poursuivre. Ainsi, « *un processus de tri-articulation doit s'engager entre les trois institutions clés de la société – le Marché, l'État et la Société Civile – qui représentent les trois dimensions essentielles de la société – économique, politique et culturelle* »[8]. Cette tri-articulation permettrait de dépasser la prise en compte des seuls intérêts politiques et économiques, pour y associer les dimensions culturelles, écologiques, sociales, humaines et spirituelles du développement. L'introduction de groupes-projets d'habitat

8. Nicanor Perlas, *La société civile, le troisième pouvoir. Changer la face de la mondialisation,* éditions Yves Michel, 2003.

habitant_marine.indd 29 21/09/2020 11:21

participatif sur l'échiquier des acteurs de la ville pourrait alors permettre d'articuler l'intérêt communautaire avec l'intérêt général, puis d'instituer de nouveaux rapports entre la société civile, les pouvoirs politiques et économiques.

Ce pouvoir économique est également questionné, dans un contexte où se multiplient les reportages et dénonciations de dérives de la promotion conventionnelle, dans les milieux urbains : concentration des outils de promotion, lucrativité, standardisation des produits, primauté de la rentabilité des opérations sur la qualité des constructions, etc. Au cours de nos échanges, le pouvoir et la vocation des outils économiques de l'aménagement que sont les promoteurs et aménageurs sont décryptés. L'histoire des promoteurs coopératifs (dont le territoire rennais est généreusement pourvu) est redécouverte. En bref : de tels promoteurs sont apparus dans le contexte de l'après-guerre, de la reconstruction. L'État et le marché se révèlent alors incapables de produire suffisamment de logements pour répondre aux besoins des ouvriers et des classes moyennes. Sur Rennes et ailleurs, plusieurs organisations de la société civile contribuent à la création des promoteurs coopératifs, ayant vocation à produire une offre de logements de qualité, aux meilleurs coûts, précisément pour les ouvriers et classes moyennes. L'un de ces promoteurs choisira de s'intituler *la Ruche Ouvrière* (avant de devenir plus tard *Habitation Familiale,* et plus récemment *Keredes*).

L'implication des foyers-acquéreurs dans la coopérative de promotion dont ils ont été clients est ainsi systématiquement proposée (via l'acquisition de parts sociétaires), afin de maintenir une représentation des bénéficiaires dans la gestion de l'outil de promotion. Il s'agit déjà d'une forme de participation, participation que les promoteurs coopératifs considèrent comme faisant partie de leur ADN. Des représentants des acquéreurs peuvent ainsi participer à la gouvernance de l'outil coopératif, aux côtés d'administrateurs bénévoles.

habitant_marine.indd 30 21/09/2020 11:21

La production de biens et de services est co-administrée par celles et ceux qui en bénéficient. Les modèles économiques des promoteurs coopératifs sont non lucratifs. Les bénéfices générés (via des marges nettes très en deçà de celles d'opérateurs privés) ne rémunèrent pas le capital (il n'y a pas d'actionnaires), mais rejoignent les fonds propres de l'entreprise, afin de renforcer toujours plus sa capacité de production de logements. La production n'est pas orientée par le marché, mais par une communauté locale déterminant le « Que produire ? » et le « Comment produire ? ».

L'habitat participatif vient alors, d'une certaine manière, réinterroger la vocation de ces organismes, leur capacité à adapter la production, non pas selon une logique de marché supposant et modélisant les attentes de consommateurs, mais en fonction des (nouveaux) besoins et envies de leurs communautés d'acquér·eur·esse·s. L'intérêt des promoteurs coopératifs rennais pour l'habitat participatif est quoi qu'il en soit immédiat, comme le révèle le travail d'analyse de Matthieu conduit sur cette période[9].

Le développement d'un appui aux communautés d'intentions

La fondation de l'association Parasol

Malgré le flou entourant ce concept d'habitat participatif, il règne une certaine familiarité au cours de nos rencontres, avec l'impression de reconnaître intuitivement quelque

9. Matthieu Theurier, *Les réponses de l'économie sociale et solidaire aux enjeux liés a l'habitat sur le pays de rennes - L'Habitat groupé un positionnement et une action innovante*, rapport de stage Master Administration des territoires et des entreprises, Université de Rennes, 2008.

habitant_marine.indd 31 21/09/2020 11:21

chose de commun, sans être bien capable de le définir. Une envie d'instituer notre espace de réflexion émerge. Courant 2008, plusieurs d'entre nous choisissent de fonder une association dédiée au développement de l'habitat participatif. L'association Parasol est née.

Parasol est un acronyme : PARticiper pour un hAbitat SOLidaire. Sur cette période, le lexique n'est pas encore stabilisé autour du concept générique d'habitat participatif. Sont aussi bien évoqués l'habitat autogéré, le cohabitat, l'habitat groupé, le *cohousing*, l'écohameau... En choisissant notre propre sémantique d'habitat *solidaire*, nous entendons signaler une certaine proximité idéologique entre l'association Parasol et l'économie solidaire, proximités devenues rapidement évidentes, plusieurs membres-fondateurs étant d'ores et déjà engagés dans différentes structures associatives et coopératives.

Le projet associatif de Parasol est rapidement précisé. Au-delà de constituer un espace d'échange, d'interconnaissance et de mise en réseau, l'association envisage également œuvrer à l'intégration de l'habitat participatif dans les politiques publiques. Un argumentaire à destination des collectivités fait partie des premiers travaux collectifs, tentant d'associer un certain nombre de plus-values à l'habitat participatif, tout en réfutant les a priori de clientélisme et de communautarisme. Les contenus des échanges des mois passés sont recyclés et capitalisés au travers de ce travail d'écriture. La perspective est néanmoins encore celle de croyants, rédigeant un plaidoyer politique en faveur de l'habitat participatif, plus que l'expression de nouveaux désirs d'habiter, incarnée par celles et ceux qui souhaitaient s'y engager.

J'étais alors convaincu que les idées produites là étaient fondamentalement nouvelles, dans le contexte – tout aussi nouveau – de ce début de millénaire, poussant la société

habitant_marine.indd 32 21/09/2020 11:21

civile à s'engager, mue par l'urgence écologique. Ce n'est que plus tard – à travers des lectures, rencontres et témoignages – que nos projections m'apparaîtront comme un retour de l'histoire. Le Mouvement de l'Habitat Groupé Autogéré (MHGA) avait lui-même, quelques décennies plus tôt[10], déjà mis en perspective les enjeux de l'habitat participatif et abouti aux mêmes intentions, celles de pouvoir, en s'attachant à *changer la vie, changer la ville* (à l'échelle de son quotidien, de son voisinage).

Cette constance des revendications en matière d'urbanisme et de participation ne serait ensuite pas uniquement française. En Suisse, l'universitaire Lucas Pattaroni établit même une filiation entre les motivations des pionniers de l'habitat participatif sur Genève et celles du mouvement des squats urbains des années 70[11]. Selon lui, tous deux sont porteurs d'une critique convergente, adressée d'une part à l'État, dont le caractère autoritaire et son travail de standardisation de l'environnement urbain sont dénoncés ; et d'autre part, adressée aux opérateurs du marché pour leurs pratiques de spéculation. « *Derrière ces dénonciations de la logique étatique et du marché, la critique portait plus fondamentalement contre le capitalisme et l'individualisation de la société (marchandisation des relations sociales, règles de la propriété privée, perte des solidarités, homogénéisation des formes de vie)* »[12]. La portée de cette critique est double. Sociale, tout d'abord, par la dénonciation des inégalités dans l'accès au logement, aux services et usages de la ville. Artistique ensuite, par une opposition à la standardisation et la marchandisation du logement, oppressant l'habitant, lui retirant sa liberté et sa créativité. Que ce soit au travers de l'habitat participatif, ou des squats,

10. Philippe Bonnin, *Habitat Autogéré, op. cit.*
11. Lucas Pattaroni , « Le nouvel esprit de la ville : les luttes urbaines sont-elles recyclables dans le développement durable urbain ? », dans *Mouvements*, n°65, 2011.
12. *Ibid*., p. 45.

habitant_marine.indd 33 21/09/2020 11:21

il s'agissait dès lors de renforcer une forme de démocratie participative, d'amener l'institution à impliquer plus largement l'« habitant » dans les décisions en lien avec les usages de la ville. Au final, il s'agit plus largement « *de défendre le droit à la ville, la valeur d'usage de la ville, c'est-à-dire sa valeur comme lieu de rencontre et de jouissance contre sa réduction à un lieu de "lucre et de profit" où prime avant tout l'échange (espaces achetés et vendus, consommation de produits, etc.). Face à une ville qui semblait de plus en plus régie par les lois du marché* [...], *il fallait défendre la possibilité qu'elle puisse être pensée, aménagée et appropriée par ceux qui l'habitent en premier lieu plutôt que par ceux qui la possèdent financièrement.* »[13]

De telles projections politiques de l'habitat participatif n'étaient pas constitutives des motivations des groupes-projets côtoyés sur le pays de Rennes dans les années 2000, pas plus qu'elles ne m'étaient initialement familières. La conscience des problématiques du « droit à la ville », des évolutions de jeux d'acteurs et des pouvoirs de l'aménagement s'est progressivement constituée depuis le socle des motivations initiales de contribution aux transitions écologiques ou à un urbanisme convivial. Ce n'est qu'à l'issue d'un cheminement intellectuel, dans l'expérience même, que j'ai pu pour ma part associer l'habitat participatif à un potentiel de transformation sociale, rejoignant alors les perspectives auxquelles des acteurs de l'habitat participatif avaient pu aboutir par le passé. L'émergence de l'association Parasol serait révélatrice de ce que générait le contexte d'alors, comme si l'urgence écologique stimulait de nouvelles formes d'engagement, celui d'un public se découvrant militant et ravivant un certain nombre de problématiques datées. Nous pourrions alors nous demander « *ce qui unifie, soude, constitue cette permanence historique* [de l'habitat participatif]*, quelle force continuelle y est sous-jacente […]ce qui tend à l'amplifier*

13. *Ibid.*

habitant_marine.indd 34 21/09/2020 11:21

ou à le faire dépérir, et tout particulièrement pourquoi se manifeste cette résurgence actuelle »[14].

La nécessaire formalisation des intentions collectives

Les paragraphes précédents avaient pour objectif de reconstituer mon propre parcours idéologique, les étapes de construction de mes représentations liées à l'habitat participatif – dans les contextes de Nouvel Air, puis de Parasol. Les enjeux de la participation sont progressivement devenus ceux de programmes immobiliers écologiques, d'un urbanisme propice à la convivialité de voisinage, puis du déploiement d'un pouvoir citoyen et culturel dans l'aménagement de la cité. Cette liste d'enjeux est toutefois loin d'être exhaustive, et chacun peut en associer bien d'autres. Le Mouvement de l'Habitat Groupé Autogéré faisait également part de réflexions sur les évolutions de la famille, de son désenclavement et – tout en même temps – de sa réaffirmation, l'habitat participatif devant alors permettre de « *rompre la solitude de l'habitat courant, d'ouvrir la famille et ses enfants à de nouveaux rapports de sociabilité* ». Plus récemment, les problématiques de l'autonomie et de la dépendance en tant que seniors (ou plus largement, de l'inclusivité, de la meilleure prise en compte des situations de dépendances ou de pertes d'autonomies) trouvent de nouvelles opportunités de réponses à travers l'habitat participatif : des groupes-projets composés pour partie ou totalement de personnes âgées tentent d'intégrer des aménagements et fonctionnements adaptés, afin d'anticiper et réduire les dépendances, de construire de nouvelles formes d'autonomies en alternative à la consommation des services proposés par la *silver economy*[15].

14. Philippe Bonnin, *Habitat Autogéré*, *op. cit.*, p. 11.
15. Économie en forte progression dans nos sociétés, construite sur le marché des services aux personnes âgées.

habitant_marine.indd 35 21/09/2020 11:21

Chacun·e se construit ainsi sa propre représentation de l'habitat participatif, établit des liens entre ce dernier et des problématiques dont il serait la solution. Ma propre interprétation de l'habitat participatif s'est construite par les situations rencontrées, les témoignages, la recherche de solutions à des problématiques apparues les unes après les autres et qui m'auront permis de relier intellectuellement l'habitat participatif à une galaxie d'enjeux (écologiques, architecturaux, sociologiques, de sciences politiques...), et d'en découvrir les interdépendances potentielles. Un tel cheminement est probablement celui vécu par toutes celles et ceux qui s'y engagent. Les attentes initiales, les désirs personnels de changement, s'enrichissent, se complexifient au fil des rencontres, des échanges, des retours d'expériences, chacun·e se composant son propre spectre d'intentions. Les interprétations de l'habitat participatif sont dès lors diverses, puissamment subjectives, mais également en évolution permanente. En établir une définition substantielle (plutôt que procédurale) est de fait très risqué. Et pourtant, il semble essentiel de s'accorder – entre futur·e·s voisin·e·s – sur une interprétation partagée de ce qu'il va être tenté de réaliser, ne serait-ce que d'un point de vue opérationnel. L'idée de sceller un contrat de départ, constitutif d'une communauté d'intentions[16], fait dès lors très souvent consensus. L'association se fait sur la base d'un même projet, ce projet (du latin *projectum* : « jeter quelque chose vers l'avant ») devant être compris comme dessein partagé, la représentation collective d'un objet, tant du point de vue opérationnel ou matériel (avec les orientations de maîtrise d'ouvrage, de modes constructifs, les cadres économiques...) que philosophique ou politique (avec les valeurs partagées, les interactions de voisinage attendues, les effets sur le quartier).

16. « Communauté » est ici à comprendre au sens de groupe de personnes partageant une culture commune, sans suspicions d'entre-soi, de ghettoïsation. Le terme de communauté est très largement utilisé au Québec, sans les connotations négatives qui lui sont attribuées en France.

habitant_marine.indd 36 21/09/2020 11:21

La grande majorité des groupes en émergence s'attache très rapidement à sa formalisation. Certains parlent de charte, d'autres de texte fondateur ou de « vision ». Les intentions communes sont explicitées par des écrits, dans lesquels des objectifs (concrets ou stratégiques) côtoient des finalités et des valeurs, constitutifs d'une forme d'horizon désiré, plus ou moins lointain vers lequel il va falloir cheminer. Ces documents d'intentions ont un usage interne (vérifier l'adhésion de chacun·e à des projections partagées) tout autant qu'externe (mobiliser des élus, des partenaires).

Genèse d'une assistance à maîtrise d'usage[17]

Au moment de la fondation de l'association Parasol, la plupart des groupes rencontrés ont engagé la rédaction d'un document d'intentions. L'exercice se révèle toutefois périlleux, et rares sont les écrits à aboutir. Car plus que la concaténation d'intentions individuelles, il s'agit là de parvenir à de premiers accords collectifs ; qui plus est sur des idées parfois complexes et abstraites. Les quelques écrits produits sur cette période restent souvent très consensuels, l'expression de petits dénominateurs communs entre les membres d'un groupe, avec l'usage de multiples mots « caoutchoucs », suffisamment flous pour être très diversement interprétés et ne soulever aucun désaccord. Or cet exercice ne doit pas s'arrêter

17. La maîtrise d'usage a jusqu'alors permis de considérer l'expertise des futur·e·s résident·e·s, en tant que capacité à définir leurs besoins et envie en matière d'usage d'un logement. La maîtrise d'ouvrage désigne quant à elle l'instance qui porte la responsabilité économique, administrative et juridique du projet immobilier, dans ses phases de conception-construction. Un promoteur est maître d'ouvrage, lorsqu'un groupe n'a pas décidé de se constituer en auto-promoteur. La maîtrise d'œuvre englobe l'ensemble des responsables techniques du projet immobilier (architectes et bureaux d'étude).

habitant_marine.indd 37 21/09/2020 11:21

à l'énoncé de concepts généreux, mais se poursuivre par un travail sur les mots, le langage utilisé, afin que le socle d'intentions d'un groupe ne soit pas, pour finir, un vaste malentendu. Car les mots véhiculent notre pensée. Une pensée collective impose un travail collectif de réappropriation du sens des mots. À travers lui, c'est le sens même du projet qui se construit.

Au sein de l'association Parasol, nous sommes plusieurs à considérer ce travail approfondi sur les intentions comme essentiel. Il est alors convenu, au sein de l'association, du développement d'une forme d'appui aux groupes-projets d'habitat participatif en émergence, complémentaire à la vocation initiale de Parasol d'animation d'un réseau d'échange et d'entraide. Cette perspective de double activité, ancrée dans l'économie sociale et solidaire, reçoit rapidement le soutien du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine et permet à Parasol de se doter de deux animateurs à temps partiel, Matthieu et moi-même. En parallèle de l'animation du réseau d'échange, nous développons tous deux des premiers contenus pédagogiques d'accompagnement, constitutifs d'une première forme d'assistance à maîtrise d'usage.

Si les méthodes et outils développés du début restent tâtonnants, les objectifs et principes de notre accompagnement sont déjà clairs. Il s'agit, tout d'abord, de faire reposer les intentions collectives sur des intentions... individuelles. Notre point de départ est alors l'expression approfondie des motivations de chacun·e des participant·e·s, au travers de différents supports écrits et oraux. Yann Benoît, co-fondateur de la communauté de la minoterie de Saffré[18], nous encourage dans cette voie, nous faisant part de l'impensé qui les avait mis eux-mêmes en difficulté quelques décennies plus tôt :

18. L'histoire de la communauté de Saffré est racontée dans la bande dessinée de Yann Benoit et Hervé Tanquerelle, *La communauté,* Futuropolis, 2010.

habitant_marine.indd 38 21/09/2020 11:21

la non-reconnaissance des besoins individuels, particuliers, différents, voire divergents. Tandis que pour nombre de collectifs de projets, l'expression de singularités n'est pas politiquement correcte, Yann nous conseille au contraire d'encourager chacun·e à exprimer ses envies, attentes et limites personnelles, en assumant de se regarder le nombril dans un premier temps, de penser sans le prisme du collectif. À partir de ce point de départ méthodologique, nous structurons peu à peu notre appui à la formalisation des documents d'intentions.

Définir, décrire

Après une compilation des intentions individuelles, un travail d'explicitation des mots et concepts utilisés est souvent nécessaire, pour tenter de clarifier les interprétations et intentions individuelles sous-jacentes. Les premiers écrits sont décortiqués, approfondis, les termes clés définis et décrits, leur sens explicité et débattu. Qu'est-ce que cette « solidarité » évoquée dans la grande majorité des chartes, tout en considérant que fondamentalement – dans nos sociétés – personne ou presque ne se reconnaît contre la solidarité ? Quel intérêt de le définir comme valeur socle d'un projet ? Quelle forme de différenciation constitue-t-il ? Quelle spécificité, identité exprime-t-elle ? Quels actes y associe-t-on ? S'agit-il de dire bonjour à son voisin quand nous le croisons ? De partager des services ? Ou alors, de mutualiser les capacités de financement des foyers afin de maintenir la participation au projet des plus fragiles économiquement ? Il n'est pas question ici des mêmes choses. Pour ces différentes interprétations de la solidarité, les implications, les degrés d'engagement ne sont résolument pas les mêmes.

habitant_marine.indd 39 21/09/2020 11:21

Recontextualiser

Ensuite, une fois les intentions clarifiées, nombre d'entre elles ont encore besoin d'être recontextualisées, leur sens et pertinence évalués à un moment donné, dans une situation et un territoire singulier. Une telle recontextualisation vise alors à dépasser la portée universaliste des enjeux, à se les réapproprier, les ré-ancrer dans l'espace et dans le temps. Nous questionnons le « pourquoi ? » des différentes intentions, invitant ensuite chacun·e à vérifier la validité des différents arguments, à ce que s'explicitent les raisonnements logiques, à ce que les données soient vérifiées, en allant chercher des références si nécessaire[19].

Il arrive par exemple que les premières intentions écologiques se focalisent sur la performance thermique des bâtiments. Les groupes rivalisent alors d'ambitions, à qui sera le plus « passif », le plus « bioclimatique », le plus « à énergie positive ». Or, en considérant que le premier poste de consommation énergétique à échelle domestique est parfois celui des déplacements, ne faudrait-il pas tout aussi attentivement s'intéresser à l'implantation géographique du projet, à sa proximité avec des réseaux de transport, avec le centre-bourg lorsqu'il se situe en milieu rural ? Mais ensuite, considérant que les moyennes nationales de surfaces de logement par habitant sont en constante augmentation, gommant pour partie les progrès sur les enveloppes thermiques, quid d'une réduction des surfaces habitables privatives (chauffées) ? Le potentiel de gain énergétique que génère une externalisation de certaines fonctions et usages du foyer vers les espaces partagés (buanderie, chambre d'amis, bureau...) n'est pas toujours repéré. Jusqu'à parvenir à ce paradoxe de groupes

19. Parfois, les intentions reposent sur des intuitions, et leur objectivation n'est pas toujours possible, tout du moins *a priori*. Néanmoins, il convient *a minima* de prendre conscience qu'il s'agit bien là d'intuitions.

habitant_marine.indd 40 21/09/2020 11:21

confrontés – en fin de conception architecturale – à des arbitrages budgétaires de dernière minute, sacrifiant la qualité thermique et écologique de bâtiments tout en ayant parallèlement généreusement dimensionné les surfaces de leurs logements (tandis qu'une réduction des surfaces privatives aurait pu offrir le volant économique nécessaire au maintien des ambitions de bâti écologique).

Hiérarchiser

Ce travail sur les intentions collectives se conclut généralement par une tentative de hiérarchisation des intentions. Car tout en étant collectivement d'accord sur un ensemble d'idées et d'objectifs, nous pouvons nous découvrir en contradiction totale sur la manière de les hiérarchiser. Lesquels sont prioritaires, non négociables ? Lesquels peuvent souffrir d'aménagements ou de renoncements ? Sans nécessairement aboutir à figer une telle hiérarchisation, l'exercice prépare les consciences à des choix et des stratégies opérationnelles inévitables, considérant que le sens d'un projet, l'identité d'un groupe, se construit tout autant au travers de la priorisation des intentions (au moment des arbitrages) que lors de leur explicitation.

Porter attention à la forme tout autant qu'au fond

Ce travail sur la note d'intention introduit donc de premiers véritables débats et arbitrages collectifs, et donne dans le même temps l'occasion d'interroger les principes de fonctionnement collectif. Comment construit-on et valide-t-on les écrits ? Quel est le mode d'adhésion visé : l'absence de réaction, la règle de la majorité, de l'unanimité, le consensus, le consentement ? Ensuite, dans les modalités et outils, applique-t-on le vote (majoritaire, minoritaire, unanimité

habitant_marine.indd 41 21/09/2020 11:21

moins quelques voix), l'aléatoire (le tirage au sort), la délégation ou représentation, la sociocratie ? La méthodologie de validation de la note d'intention permet à un groupe de faire un premier test de ses capacités à faire et décider ensemble.

...Et premières réflexions sur la posture d'accompagnateur

Ainsi, démarre notre activité d'assistants à maîtrise d'usage, par l'accompagnement de groupes-projets dans la formalisation de leurs intentions, en tentant d'introduire une certaine rigueur de pensée, de raisonnement et d'analyse. Au fil des mois, puis des années, plusieurs demandes d'intervention nous permettront d'approfondir et d'ajuster nos approches.

Durant cette même période, Céline – urbaniste de formation – rejoint l'association Parasol et s'engage aux côtés de Matthieu et de moi-même dans le développement de l'assistance à maîtrise d'usage. Ensemble, nous développons des « balades urbaines », visites d'opérations immobilières locales innovantes (sans être participatives), par leurs articulations entre espaces privatifs et de circulations. Les participant·e·s analysent et partagent alors – à travers l'expression de leurs ressentis *in situ* – leurs représentations en matière d'intimité. Nous tentons là d'anticiper les débats sur les formes urbaines, la densité, la proximité à ses voisins, afin que les choix opérationnels futurs ne soient pas motivés par la reproduction (consciente ou inconsciente) des modèles vécus jusqu'alors par chacun·e.

Pour la conception de nos contenus pédagogiques et de nos méthodologies d'intervention, nous nous formons et trouvons notre inspiration auprès des réseaux de l'éducation populaire, riches en outils d'animation des dynamiques de

habitant_marine.indd 42 21/09/2020 11:21

groupe (gouvernance interne, communication, animation de réunions, débats, formalisation de projets collectifs...). Notre proximité géographique et politique avec la coopérative d'éducation populaire Le Pavé nourrit notre exigence de rigueur des réflexions collectives. Les approches de l'entraînement mental dispensées par les Crefad[20] ou de la socianalyse contribuent à structurer nos méthodologies. En parallèle, plusieurs séjours en France et à l'étranger nous portent à la rencontre de projets d'habitats participatifs aboutis. Nous formalisons en continu des retours d'expériences, au travers de fiches-témoignages, de courts-métrages et de descriptions comparatives. Ces retours d'expériences composent un paysage diversifié de l'habitat participatif et nous permettent d'ouvrir l'imaginaire des personnes accompagnées, au-delà des quelques projets locaux qu'il leur est généralement permis de visiter. Cette capitalisation renforce notre capacité à introduire un certain nombre de questionnements, pistes de réflexion, ouvertures auprès des groupes accompagnés.

Les postures que nous adoptons lors de nos interventions font l'objet d'une vigilance toute particulière. Il n'est pas question de présenter du prêt-à-penser, d'être dans l'injonction, de dire aux participant·e·s ce qu'ils doivent croire, comment ils doivent *être* ou *faire*. Nous introduisons des questionnements, en nous gardant bien d'y répondre. En transférant une diversité de ressources documentaires, d'informations, d'outils devant aider à clarifier les intentions, notre ambition est uniquement de renforcer la capacité d'un groupe et de chacun de ses membres à faire des premiers choix stratégiques et organisationnels. Nous nous considérons comme des passeurs d'outils, d'informations et de questionnements, devant transférer aux groupes les moyens de faire par eux-mêmes. Cette posture est formalisée à l'occasion d'une contribution

20. Crefad : Centre de Recherche d'Étude de Formation à l'Animation et au Développement, http://http//www.reseaucrefad.org/

habitant_marine.indd 43 21/09/2020 11:21

au livre Blanc de l'habitat participatif[21], ouvrage collectif inter-associatif paru en 2011 : « *Paradoxe que de revendiquer l'autonomie des groupes tout en leur proposant un service d'accompagnement. […] Quoi qu'il en soit, l'objectif n'est pas de rendre un groupe dépendant d'un accompagnement, mais de l'aider à s'en passer au plus vite. Un accompagnateur n'est que relais de ressources, idées et méthodologies : une boîte à outils.* » Nos interventions sont ponctuelles, assez distanciées, ne prétendent à aucun objectif de résultat. Nos apports se situent en amont de l'opérationnel, avant l'engagement dans une approche immobilière du projet, pour laquelle nous ne nous reconnaissons encore aucune compétence.

Parallèlement, nos postes salariés sont mobilisés pour la structuration du réseau d'échange de l'association Parasol. Les temps de rencontre, de partage d'informations et de capitalisation sont multipliés. La ressource documentaire est classée et rendue disponible pour les porteurs de projets. Dans le même temps, les groupes émergents sont encouragés au *butinage*, à se porter à la rencontre des autres porteurs de projets, à visiter les réalisations, pour avoir accès à d'autres formes de ressources, qu'un accompagnement ou bien des documents ne sauraient transmettre. Car « *aussi compétent soit un accompagnateur, il distille principalement des savoirs froids, théoriques ou méthodologiques. Or, pour chacun d'entre nous, les savoirs chauds (partage d'expériences, de vécu, témoignages…) sont tout aussi nécessaires pour la remise en question de croyances et perceptions, pour aider au pas de côté* »[22].

21. Samuel Lanoë, « L'habitat groupé comme université populaire ». Article rédigé pour le *Livre blanc de l'habitat participatif*, ouvrage collectif inter-associations, édité par EcoQuartier Strasbourg, 2011.
22. *Ibid.*

habitant_marine.indd 44 21/09/2020 11:21

L'immobilier participatif, ou la traduction d'une utopie sous contraintes

L'enlisement des groupes-pionniers

Près de deux années se sont écoulées depuis la création de l'association Parasol. Durant cette période, plusieurs groupes-projets tentent de basculer d'une phase d'intentions (formalisation des projections collectives) vers une phase opérationnelle, de mise en œuvre d'un projet immobilier. La quasi-intégralité de ces groupes du départ échouera. Échecs que nous pouvons interpréter de différentes manières.

L'acte de construire, de plus en plus complexe

Chez ces groupes-pionniers, le souhait d'autonomie et de souveraineté est très affirmé. Les acteurs professionnels de l'immobilier sont considérés comme peu enclins à engager des approches coopératives avec leurs « clients ». Afin de s'assurer une maîtrise complète du projet immobilier, les groupes-projets privilégient l'autopromotion et deviennent leur propre maître d'ouvrage, en prenant en charge l'ensemble des missions de l'acte de construire. L'autopromotion impose alors de créer une structure juridique collective, dédiée à la promotion immobilière du projet. Puis, à travers elle, d'endosser la responsabilité financière et

habitant_marine.indd 45 21/09/2020 11:21

administrative de l'opération, depuis l'acquisition du foncier jusqu'à la livraison des logements, de contractualiser avec une maîtrise d'œuvre (à commencer par un·e architecte), et enfin, d'éventuellement vendre les logements à chacun des foyers. L'autopromotion impose ainsi de jongler entre deux postures : celle de maître d'usage, exprimant – de manière individuelle et collective – des besoins et envies liés à l'aménagement ; et celle de maître d'ouvrage, responsable de la conduite et bonne fin de ces aménagements.

Les projets issus du Mouvement de l'Habitat Groupé Autogéré ont été majoritairement conduits en autopromotion. Ces montages ont autorisé une large autonomie des résident·e·s et permis d'aboutir à de nombreuses innovations techniques, architecturales et urbanistiques. L'originalité des programmes de cette période continue de faire référence. Néanmoins, le contexte a changé, et l'acte de construire s'est complexifié, avec l'évolution des normes et des techniques constructives, des réglementations d'urbanisme et la hausse du montant des capitaux à engager. La compétition pour l'accès au foncier dans les zones métropolitaines est devenue encore plus vive, et les acteurs et expertises à mobiliser dans les opérations d'aménagement toujours plus nombreux. Les approches d'autopromotion étaient d'ores et déjà exigeantes et engageantes il y a trente ans. Elles sont devenues quasi-inaccessibles, notamment en milieu urbain ou passé une certaine taille d'opérations. Politiquement, philosophiquement, l'autopromotion représente certes un aboutissement en matière d'autonomie, une (ré)appropriation « habitante » de la production de son logement, fidèle à des idéaux libertaires d'autonomie, d'indépendance et de souveraineté. Mais dans les faits, elle impose également une (auto)maîtrise d'ouvrage hyper qualifiée et très disponible. Aussi, au-delà d'une sympathie pour les idéaux de l'autopromotion, son accessibilité technique et culturelle mérite d'être évaluée.

habitant_marine.indd 46 21/09/2020 11:21

Car dès la phase de programmation d'un projet immobilier, l'autopromotion engage chacun des foyers dans de lourdes décisions stratégiques. Chacun·e doit appréhender un ensemble de savoirs juridico-économiques, architecturaux, réglementaires, ainsi que leurs interdépendances. Elle impose ensuite d'assumer collectivement un risque économique, en engageant progressivement des fonds personnels, sans aucune garantie d'aboutissement, tout en gérant en continu de probables départs et arrivées de foyers au sein de la société d'autopromotion. Le montage financier « mouvant » (devant s'ajuster à chaque arrivée/départ) est souvent une source d'angoisse. Les projets en autopromotion s'étalent généralement dans le temps au-delà des prévisions du départ, toujours optimistes. C'est ce que révélera quelques années plus tard une analyse des difficultés des projets faite pour l'association Parasol : plus le projet est long, plus le profil des participant·e·s s'homogénéise, en compétence, âge et capacités financières. L'habitat participatif en autopromotion privilégierait celles et ceux qui peuvent attendre, qui n'ont pas de réelles contraintes calendaires en matière de logement. La hausse de la moyenne d'âge au sein des groupes d'autopromotion s'observe généralement, ainsi que l'exclusion des foyers exposés à différentes formes de précarité. Ce dernier effet viendrait dès lors à l'encontre d'intentions de mixité de voisinage qu'un groupe aurait pu poser. Enfin, l'autopromotion focalise les attentions et les échanges sur les dimensions techniques du projet. Les « techniciens » (maîtrisant la gestion de projet, les problématiques juridiques, économiques, architecturales...) prennent alors spontanément le leadership. Le temps fait défaut pour l'approfondissement des intentions philosophiques et politiques. Tandis que pour celles et ceux dont l'engagement dans l'habitat participatif est principalement motivé par le développement effectif de nouvelles solidarités, la réalité technique de la conduite d'une opération immobilière en autopromotion crée des déceptions et occasionne des départs.

habitant_marine.indd 47 21/09/2020 11:21

Combien de groupes faisant le choix de l'autopromotion ont ainsi pu aboutir depuis 10 ans ? 2 sur 10 ? Peut-être même moins, si nous y regardons de plus près. Et toujours avec une présence forte de compétences au pilotage (méthodologie, capacité de structuration des idées), ainsi que des disponibilités et ressources financières facilitant une certaine liberté d'engagement chez les participant·e·s.

Promoteurs coopératifs et HLM : un premier rendez-vous manqué

Dès la fondation de l'association Parasol, les promoteurs coopératifs rennais font part de leur intérêt pour le renouveau de l'habitat participatif, en signalant leur capacité à assurer la maîtrise d'ouvrage des projets. Lors d'échanges informels, des partenariats sont évoqués, devant permettre à des groupes une délégation totale ou partielle du portage technique et financier de l'opération immobilière. Les modalités de ce partenariat restent à inventer. Néanmoins, ces propositions restent longtemps sans suites. Groupes et promoteurs se croisent, recroisent, sans parvenir à s'appréhender mutuellement, chacun attendant de l'autre qu'il prenne l'initiative de premières hypothèses d'un cadre partenarial.

Sur l'impulsion de collectivités, quelques premières opérations d'habitat participatif appuyées par des promoteurs coopératifs sont initiées, sans même avoir préalablement identifié de foyers volontaires au démarrage. Le foncier est acquis et le projet immobilier prédéfini. Un appel à candidats permet de réunir des foyers motivés pour s'engager dans une conception participative. Quelques-unes de ces opérations aboutiront. Elles peineront toutefois à constituer de véritables références en raison d'un parcours perçu *a posteriori* comme long et chaotique, en raison de manqués dans les interactions entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'usage.

habitant_marine.indd 48 21/09/2020 11:21

Ces manqués ont tout d'abord été pédagogiques. En matière d'aménagement et de construction, les professionnels ont leurs habitudes, leurs codes, de nombreux partis pris consensuels et implicites. L'implication d'un nouvel acteur non initié – la maîtrise d'usage – imposerait une « explicitation des implicites », un exercice de vulgarisation dont l'enjeu n'est pas toujours repéré. La programmation-conception immobilière, en raison de sa complexité, devrait ensuite être décomposée en sous-étapes, en séquences et objets de discussions distincts, afin de permettre aux participants d'appréhender l'une après l'autre les problématiques et options. Il ne suffit donc pas de *se mettre autour de la table et de discuter* ou d'annoncer partir d'*une page blanche, sur laquelle tout est possible,* comme il est parfois énoncé. Et encore moins d'aborder en un seul et même atelier participatif les problématiques des formes urbaines, des matériaux de construction ou des aménagements paysagers.

Les pratiques des professionnels ont également posé quelques difficultés. Les acteurs du bâtiment ont une culture de fonctionnement particulière. Les relations interpersonnelles et inter-entreprises reposent souvent sur des rapports de force et des échanges énergiques. Lorsque quelque chose ne va pas, il est possible de s'enguirlander un bon coup, puis de rapidement passer à autre chose, l'incident étant considéré comme clos. L'interlocuteur « groupe d'habitat participatif » déboule dans cet univers (que certains qualifieraient de viril) avec son arsenal méthodologique, pétri d'intentions de bienveillance et d'empathie. Le choc des cultures ne manque pas de créer quelques déstabilisations de part et d'autre. Certains maîtres d'ouvrage tentent parfois de faire évoluer leur posture, en sur-investissant des comportements d'écoute, jusqu'à en perdre parfois de vue leur responsabilité de maître d'ouvrage, n'osant plus arbitrer, guider, forcer l'avancement. Quelques groupes-projets voient leurs souhaits premiers automatiquement pris en compte dans la

habitant_marine.indd 49 21/09/2020 11:21

conception, sans que le maître d'ouvrage ne s'autorise un avis (d'expert), conduisant finalement à certains choix techniques et architecturaux exotiques, dont l'ergonomie serait discutable. Dans d'autres situations, un pilotage timide provoque l'enlisement des groupes et contraint le maître d'ouvrage à reprendre la main. Sa posture bascule du jour au lendemain, depuis une ouverture (trop) large à un verrouillage autoritaire. Le dosage n'est pas toujours évident et la capacité de conducteurs d'opérations à se construire une posture équilibrée entre ouverture et maîtrise reste principalement le fait de personnes, de professionnels ayant cerné les enjeux d'une maîtrise d'ouvrage participative. Aucune entreprise n'ayant encore développé une véritable culture et un savoir-faire de la participation.

Les difficultés à rendre l'utopie opérationnelle

Nous identifions enfin un troisième et dernier facteur d'échec : la difficulté des groupes-pionniers à basculer d'une phase d'intentions à une phase opérationnelle, à traduire des idées conceptuelles et abstraites en des actes et des choix.

L'abstraction est certes une étape indispensable à la construction d'une pensée collective. Les intentions sont explicitées au moyen de concepts, de valeurs, afin de se représenter un horizon philosophique et politique désirable, incarnant le sens du projet. Toutefois, ce travail d'explicitation ne doit pas s'éterniser. Il est tout aussi indispensable d'y entrer que d'en sortir. Car plus un projet tarde à entrer en phase opérationnelle, plus les intentions deviennent précises et ambitieuses, jusqu'à devenir l'image fantasmée d'une cité harmonieuse, écologique, non spéculative, autogérée, jalonnée d'espaces communs, et autorisant la cohabitation de toutes formes de mixité. Or, chacun des horizons de

habitant_marine.indd 50 21/09/2020 11:21

changement posé par un groupe est, dans sa mise en œuvre opérationnelle, un chantier à part entière, nécessitant du temps, des moyens, de la réflexion afin d'évaluer et de réunir les conditions de son effectivité.

Quel groupe – par exemple – ne voudrait-il pas de matériaux écologiques, biosourcés, naturels et performants ? Théoriquement, aucun. L'intention est quasi systématiquement posée au démarrage. Mais qu'implique le choix de tels matériaux, en termes de contraintes constructives, de coûts, de normes ? Est-ce uniquement une question de sensibilité des architectes à la cause écoconstructive, suggérant qu'il conviendrait juste de choisir le bon pour parvenir à un bâtiment responsable ? Ou est-ce qu'il y aurait d'autres paramètres de faisabilité, économiques et structurels ? Certes, il y a toujours quelques participant·e·s convaincus que tel ou tel mode constructif alternatif, parfaitement écologique et peu coûteux existe, c'est internet qui le dit !

Les réflexions sur les systèmes de chauffage font elles-mêmes souvent l'objet de contradictions entre opérationnalité et idéologie. Ici encore, la mutualisation est mère de toutes les vertus. Un chauffage collectif est imaginé comme étant plus performant, et moins coûteux : certains groupes le posent comme objectif *a priori* sans autres formes d'analyses, d'expertises tierces ni sollicitation de retours d'expériences. Ce n'est qu'une fois dans les murs que l'on découvre qu'en raison de l'échelle modeste du projet immobilier, des formes urbaines et des linéaires de distribution, l'économie d'échelle n'a rien de si évidente. Parallèlement, le réglage des températures de distribution fait l'objet d'interminables débats.

Aussi, pour chacune des orientations initiales, des idéaux doivent pouvoir s'exprimer, mais doivent ensuite rapidement se connecter au réel, en évoquant leurs mises en œuvre opérationnelle et leurs conditions de réalisation.

habitant_marine.indd 51 21/09/2020 11:21

Il ne suffit pas de vouloir. Toute innovation, toute rupture avec des conventions et des habitudes nécessitent un véritable travail. De compréhension des circonstances ayant conduit à ces conventions et habitudes tout d'abord. D'analyse et de projection des conditions et modalités de mise en œuvre d'alternatives ensuite. Après que les finalités des premières intentions aient pu être précisées au moyen du « pourquoi ? », il convient d'aborder le « comment ? » et le « à quelles conditions ? » ; de qualifier, de quantifier les intentions en se nourrissant de retours d'expériences, de témoignages et de données. Sans cela, le risque de se construire une pensée purement idéologique, hors-sol est réel. Désirs et intentions glissent alors vers des formes d'autoinjonction (à être écologique, à être mixtes, etc.).

La capacité d'un groupe à conduire des innovations techniques ou architecturales n'est pas une constante, mais fonction de ses ressources internes : les disponibilités tout d'abord, le temps mobilisable par chacun·e pour la recherche et l'analyse des conditions opérationnelles et de mise en œuvre ; les ressources économiques ensuite, selon l'accessibilité financière des différentes options ; les compétences nécessaires pour conduire les différents travaux, s'approprier les différentes problématiques ; l'expérience enfin, des pratiques collectives ou des projets immobiliers, permettant d'appréhender l'inconnu et la complexité avec sérénité. L'inventaire des ressources internes doit être conduit en parallèle des réflexions de déclinaison opérationnelle des intentions, afin d'aboutir à un « dosage de l'utopie », son adaptation aux moyens disponibles dans le groupe, par la réduction des ambitions ou le report dans le temps de certains des objectifs. « *Renoncer, c'est choisir* » (André Gide).

Le renoncement est généralement symptôme d'un cheminement vers l'opérationnel, d'une transition des idées vers l'action, de la construction d'une approche pragmatique

habitant_marine.indd 52 21/09/2020 11:21

avec une volonté de faire exister les intentions. À l'inverse, lorsque les groupes-projets peinent à doser leurs ambitions, à envisager des renoncements, l'enlisement est probable. Des énergies particulières se développent en interne. Le rêve est privilégié à la mise en acte. Les personnalités doctrinaires sont survalorisées, prenant rapidement des formes de leaderships et provoquant une accentuation de l'enlisement. Cette radicalité des discours peut être environnementale, avec ces intransigeances sur la qualité écologique des bâtiments et des équipements, et l'évaluation de tous les choix de conception à travers le (seul) prisme de l'efficience environnementale. Elle peut-être sociale, en exigeant de l'habitat participatif qu'il soit une réponse exhaustive aux injustices et inégalités, en étant économiquement accessible à tou·te·s et en étant juridiquement constitué comme un rempart au marché spéculatif immobilier (au travers des formes de propriété coopératives). Cette radicalité peut enfin être celle des fonctionnements coopératifs, les processus décisionnels et de constitution de la communauté d'intentions monopolisant l'essentiel des attentions, au détriment des avancées effectives d'un projet immobilier : le fond est alors subordonné à la forme. Cette typologie des différentes formes d'idéalisme croisées dans les milieux de l'habitat participatif[23] force certes un peu le trait. Néanmoins, par les capacités rhétoriques et oratoires de certaines personnalités – parfois même extérieures à un groupe-projet – il arrive que les attentions et énergies en viennent à se focaliser sur des objets de travail théoriques et inaccessibles. Combien de croyant·e·s de l'habitat participatif ont pu être croisés ces dernières années, bonnes fées des groupes-projets et intransigeants dans leurs revendications, sans avoir eux-mêmes été confrontés à leur mise en œuvre au sein d'un collectif ? « *Le doctrinaire donne l'importance première aux textes, aux idées. La vie se déroule*

23. Inspirée de la conférence sur la coopération de Laurent Marseault, donnée aux rencontres nationales de l'habitat participatif, juillet 2018.

habitant_marine.indd 53 21/09/2020 11:21

dans sa conscience sous forme de textes et, en général, on constate que le doctrinaire est aussi sectaire. »[24]

Agir pour une transformation sociale : premiers partis pris stratégiques

Résumons-nous : dans le parcours d'émergence d'un projet d'habitat participatif, le passage d'intentions individuelles à des intentions collectives invite à un travail de clarification, l'explicitation des mots et des concepts, leur recontextualisation, puis la hiérarchisation des intentions. Ce travail permet de façonner une représentation mentale collective d'un idéal. Cette image est constitutive d'une communauté d'intentions, fait objet de désirs et justifie l'engagement. C'est à ce moment que l'écart entre ces intentions (et leurs conditions de mise en œuvre) et les ressources effectives du groupe-projet (temps, budget, compétences et expérience) doit être dosé, quitte à envisager certains renoncements dans les ambitions.

Néanmoins, avec Mathieu et Céline, nous continuons d'observer les difficultés de nombreux groupes-projets à renoncer. Les défis complexes sont empilés sans aucune évaluation de leurs conditions de réalisation, venant à former une marche surdimensionnée entre les ressources et réalités individuelles et collectives d'une part, et les attentes et projections d'autre part. Contemplée d'en bas, cette marche s'apparentait plus à un mur, tout disposé à recueillir violemment les joyeux candides qui tenteraient de le franchir. Sans liens ni appuis de professionnels de l'aménagement, la plupart des groupes se dispersent dans leurs explorations, entre les différentes utopies, et l'appropriation tâtonnantes de l'acte

24. Georges Politzer, *Principes élémentaires de philosophie,* éditions Delga, Paris, 2017, p. 90.

habitant_marine.indd 54 21/09/2020 11:21

de construire (les étapes d'un projet immobilier, les normes et réglementations, les acteurs et interlocuteurs, les montages économiques et juridiques…). Aucun deuil ou report d'un certain nombre d'idéaux n'est envisagé. L'essentiel des groupes de cette période connaît une situation d'enlisement, au pied d'un mur qu'à peine un sur dix parviendra à franchir.

Ce constat est pour nous le point de départ d'un questionnement politique et stratégique global. Tous trois partageons cette visée de transformation sociale, de développement d'une capacité pour chacun à choisir des alternatives, à s'affranchir de certains déterminismes, s'émanciper de dominations sociales et institutionnelles qui seraient à l'œuvre. Néanmoins, de quelle transformation sociale l'habitat participatif pourrait-il se revendiquer, s'il ne reste accessible qu'à une *short-list* de candidat·e·s pouvant se prévaloir d'un conséquent capital initial de compétences et connaissances ? Peut-on envisager étendre l'accès à l'habitat participatif à un public moins élitiste ? À l'inverse, cette extension conserve-t-elle du sens, si la plupart des idéaux initiaux de l'habitat participatif doivent être bradés ? De ces différentes problématiques naît le besoin de nous constituer une représentation des mécanismes de transformation sociale, représentation que nous faisons alors reposer sur trois postulats intuitifs.

Les initiatives « marginales » sont généralement peu subversives

Il est parfois considéré que l'habitat participatif doit se constituer en rupture avec l'existant ; une alternative pure ne souffrant d'aucun compromis, d'aucun renoncement : autopromotion, auto/écoconstruction, autogestion. Sans cela, *No Future*. Les initiatives ayant pu aboutir permettraient d'installer de nouveaux paradigmes dans le paysage social, en capacité de décoloniser l'imaginaire, de proposer des

habitant_marine.indd 55 21/09/2020 11:21

contre-modèles subversifs aux approches conventionnelles d'aménagement de la cité.

La contrepartie de cette radicalité serait sa sélectivité, réservant l'habitat participatif à celles et ceux capables d'une traduction opérationnelle de l'utopie, suffisamment armés pour affronter la complexité d'une conduite autonome et collective d'un projet immobilier, cumulant les innovations techniques, juridiques, économiques. Les autres devront alors attendre de mûrir, de maîtriser la gestion de projet, d'être en capacité d'absorber de nombreux nouveaux savoirs, d'organiser un collectif, de dialoguer avec les élus, de tenir des budgets, d'assumer le flou et les risques financiers... Radicalité et sélectivité seraient un couple nécessaire, sans lequel l'habitat participatif ne serait qu'une illusion de changement.

Lors de nos visites de réalisations « radicales », en France ou à l'étranger, nous partageons souvent avec nos hôtes une certaine connivence quant au fonctionnement des lieux, aux valeurs et motivations de leurs résident·e·s. Mais nous repérons également de réelles divergences, lorsque sont abordées les mécaniques par lesquelles ces réalisations entendraient prendre part à une forme de transformation sociale. En bref, le pouvoir subversif des expérimentations reposerait principalement sur leur portée démonstrative et entraînante : elles seraient la preuve qu'un autre modèle de société est possible ; accueillir des visiteurs, témoigner de leur réussite suffirait à inciter de nouveaux groupes à reproduire ce qu'ils viendraient de découvrir. La courroie de transmission du changement serait alors l'essaimage, à travers l'accueil de publics ou la publication d'ouvrages relatant différentes expériences.

En participant aux visites de projets très alternatifs (en organisant même différentes rencontres et séjours exploratoires), nous nous sommes peu à peu convaincus du contraire. Que se passe-t-il lorsque des personnes peu accoutumées

habitant_marine.indd 56 21/09/2020 11:21

aux pratiques alternatives et militantes découvrent des pratiques collectives de voisinages aussi sympathiques qu'exotiques ? En échangeant avec les résident·e·s, découvrant leur quotidien et ce qui a permis de le créer, elles évaluent systématiquement l'écart avec leur propre réalité. La marche à franchir pour passer d'une situation à l'autre apparaît souvent comme immense. En y faisant face, on ne se dit pas *tiens, ça à l'air sympa tout là-haut, je vais grimper pour faire la même chose*. Mais plutôt *Oh là là, c'est trop inaccessible pour moi, je vais me prendre un mur*. Une telle marche nous semble créer plus d'impuissance que de mobilisation. La portée pédagogique et entraînante (par mimétisme) des réalisations radicales, du *on est la démonstration même que c'est possible* mériterait ainsi d'être sérieusement débattue.

Mais ne nous méprenons pas : il ne s'agit pas ici de déconsidérer les approches radicales en tant que telles. Elles ont un rôle dans l'écosystème du changement, par leur capacité à proposer de véritables contre-références. L'erreur serait de les ériger en modèles, sans analyser les conditions de diffusions de leurs pratiques et valeurs, ni percevoir leur capacité limitée à contribuer à une transformation sociale. S'y enfermer de manière exclusive pourrait même être – par certains aspects – un frein au changement, car elles contribueraient à canaliser les énergies critiques des plus militants d'entre-nous, les focalisant sur un projet circonscrit, déconnecté de l'existant et pour finir peu subversif. Les stratèges et les classes dominantes connaissent parfaitement l'importance d'entretenir des marges. Elles font soupape dans la société. Or, mécaniquement parlant, une soupape, c'est ce qui permet à un moteur de continuer d'avancer.

Enfin, quelques porteurs de projets radicaux n'ont quant à eux·elles aucune intention de contribuer à une quelconque transformation sociale, y préférant la création d'une microsociété dans la société, un espace d'entre-soi ou s'entretiennent

habitant_marine.indd 57 21/09/2020 11:21

les certitudes : il est préféré sélectionner plutôt qu'accueillir, tenter de convaincre plus qu'écouter, faire visiter chez soi sans jamais aller voir ce qui se pratique chez les autres. Développer des outils et méthodes d'accompagnement pour de tels projets ne nous motive guère.

Le sens de l'action se révèle en agissant

Si les capacités de transformation sociale des projets radicaux seraient à nuancer, quid de celles de projets dont les ambitions autonomes et autogestionnaires seraient plus mesurées ? Comment et à quelles conditions ces derniers pourraient être malgré tout porteurs de sens, contributifs d'une transformation sociale ? Quel serait alors ce *sens* ? Serait-il celui imaginé au début, à travers les idéaux formalisés dans les documents d'intentions ? Une intuition commence alors à se développer sur cette période : l'intérêt de l'habitat participatif serait bien différent de celui qui lui serait reconnu au démarrage d'un projet. L'aboutissement d'un habitat participatif (radical ou non) ne serait pas – en tant que tel – porteur de sens. Le sens de cette expérimentation se constituerait dans l'action. La production de sens serait processus. Et c'est ce processus lui-même qui ferait sens.

Convenons alors de nommer un tel processus *la dialectique*. Même si nous ne la désignons pas aussi précisément à nos débuts, c'est bien elle qui imprègne peu à peu nos réflexions stratégiques et méthodologiques. Avec le temps, nous tentons d'apprivoiser ce concept, de le préciser et, dans le même temps, de sonder la solidité des intuitions premières. Qu'est-ce alors que la dialectique ? Et que vient-elle faire dans cette recherche de stratégies du changement ?

habitant_marine.indd 58 21/09/2020 11:21

La dialectique comme analyse des contradictions

La dialectique est une vaste théorie philosophique, composée de plusieurs principes, et ayant connu de profondes évolutions à travers l'histoire de la pensée (ce qui la rend si délicate à appréhender).

La dialectique est tout d'abord celle du discours, avec cette idée qu'envisager toute chose sous son contraire fait progresser dans la connaissance. Cognitivement, nous avons la fâcheuse propension à ne considérer qu'un seul côté des choses (le bon ou le mauvais). Notre logique est spontanément formelle, et tend à nous convaincre que tel acte produit tel effet, ou que pour atteindre cet objectif particulier, c'est *ce* moyen qui doit être mis en œuvre, etc. Nos comportements sont dès lors linéairement orientés sur le modèle « objectifs → moyens ». Face à une situation, nous nous constituons une thèse, puis pensons et agissons selon cette dernière. La dialectique n'accorde quant à elle qu'une relative confiance à notre compréhension première du réel, supposant au contraire celle-ci comme entachée d'erreurs, d'insuffisances. La confrontation de thèses opposées nous permettrait alors, par itérations, de cheminer de proche en proche vers une vérité supposée atteignable. À travers une gymnastique de l'esprit, toute thèse serait à considérer avec son *antithèse (*ou négation de la thèse), permettant un décalage de point de vue, de prendre le contrepied de nos évidences premières. Cette antithèse serait découverte à travers un dialogue, avec autrui ou avec soi-même. Pour finir, une synthèse (négation de la négation) recomposerait une juste compréhension du réel, à partir de l'ensemble des connaissances du couple thèse-antithèse.

Une première rupture intervient ensuite dans l'histoire de la pensée dialectique, partant d'une nouvelle compréhension de la nature des oppositions. La différence ou divergence de thèses n'est uniquement due qu'à des insuffisances de la

habitant_marine.indd 59 21/09/2020 11:21

pensée humaine, incapable de saisir le réel sans tâtonnements itératifs. Les oppositions sont parfois des contradictions. Toute chose et son contraire peuvent parfaitement exister simultanément. Une antithèse n'est pas le complément de vérité d'une thèse imparfaite. Chaque proposition possède une raison d'être qui lui est propre. Car le monde lui-même est fondamentalement contradictoire. Il ne se constitue pas à partir d'une cohérence logique homogène, mais est hétérogène, puisque peuplé de contradictions. La logique formelle nous incite à considérer les choses de manière isolée, différentes les unes des autres, puis à les séparer, en opposant les propositions les unes aux autres. C'est soit l'un, soit l'autre, « ou bien..., ou bien... ». Avec la logique dialectique, des propositions contraires peuvent parfaitement coexister. Les contradictions dans la pensée ont un sens objectif et un fondement dans le réel. Il nous faut alors basculer dans le registre du *en même temps*, du « et..., et... ».

La conduite d'un projet d'habitat participatif est dès lors elle-même faite de contradictions, qu'il nous faut découvrir et apprendre à intégrer, à considérer comme naturelles la coexistence de deux formes de pensées opposées. Prenons l'exemple d'un groupe-projet qui s'attacherait à des objectifs écologiques ambitieux. L'écoconstruction – le choix privilégié de matériaux naturels, biosourcés, thermiquement performants – est le moyen retenu pour y répondre. Sur le papier, cette relation entre un noble objectif et ses non moins nobles efforts pour l'atteindre apparaît comme terriblement vertueuse. Néanmoins, dans la grande majorité des situations opérationnelles, ces matériaux se révèlent plus coûteux à l'achat que des matériaux conventionnels. Pour les groupes les plus aisés économiquement, ces surcoûts peuvent être assumés, en invoquant des arguments éthiques, une responsabilité vis-à-vis des générations futures (*on paye maintenant pour éviter que nos enfants aient à le payer plus tard*). Pour les autres (la plupart), les analyses économiques

habitant_marine.indd 60 21/09/2020 11:21

vont révéler des difficultés à assumer ces choix constructifs. Accepte-t-on dès lors d'augmenter les coûts de construction des logements, quitte à provoquer le départ des foyers économiquement les plus fragiles ? Réduit-on les surfaces des logements en compensation ? Révise-t-on à la baisse les ambitions en espaces communs, abandonnons-nous l'idée d'une salle partagée ? La thèse « écologie = éthique = choix de matériaux écologiques » devrait donc être considérée en même temps que son antithèse « choix de matériaux écologiques = surcoûts = rejet des foyers économiquement fragiles ou réduction des ambitions ». Les choix « responsables » pourraient conduire à des choix accessibles uniquement au plus riches[25], ce qui conduirait à réinterroger la dimension éthique des choix de matériaux écologiques. Il ne s'agit pas là d'une divergence d'appréciation d'une situation due à l'insuffisance des différents points de vue. Mais bien d'une contradiction, en tant que les deux propositions s'affrontent fondamentalement et un terrain d'irréconciliabilité ultime

25. Nous retrouvons ici l'expression d'une contradiction récurrente entre des intentions écologiques et des intentions sociales (l'accessibilité des mesures aux plus précaires, par exemple), chacune se revendiquant « un monopole du cœur ». Les détracteurs de l'écologie politique aiment à jouer de cette contradiction. Ces paragraphes sont rédigés en pleine crise des gilets jaunes, au cours de laquelle certains des médias et responsables politiques commentent en boucle un des slogans du mouvement : « *Les élites parlent de fin du monde quand nous parlons de fin du mois* ». Les injonctions des dirigeants à « *penser au bien commun* » se multiplient, invitant les gilets jaunes à entendre la pertinence des mesures de taxation du carburant, considérant l'urgence environnementale. L'urgence d'une lutte «civilisationnelle» contre le réchauffement climatique rendrait la lutte contre les inégalités inopportune. Bel exemple d'instrumentalisation des enjeux environnementaux au service d'un *statu quo* social. Or, s'intéresser aux enjeux environnementaux sans s'intéresser aux enjeux sociaux n'a pas de sens. Les solutions pour les uns doivent être solutions pour les autres. C'est en les abordant dialectiquement qu'un nouveau paradigme peut émerger.

habitant_marine.indd 61 21/09/2020 11:21

doit être admis. La solidarité avec les générations futures ne permettrait pas celle avec les générations présentes. Il nous faudrait dès lors intégrer ces contradictions (indépassables) à nos raisonnements et nos choix, en renonçant par exemple, dans la situation présente, aux matériaux biosourcés, ou à l'inverse, en n'envisageant plus de maintenir l'accessibilité économique du projet, en le réservant à celles et ceux ayant les moyens de leurs ambitions écologiques. Les attentes programmatiques en espaces et équipements peuvent également être réduites (des logements plus petits, des prestations moins nombreuses, une chambre d'amis au lieu de deux...), afin de maintenir tout à la fois les coûts d'opération prévisionnels et les exigences écologiques. Une forme de compromis peut enfin être poursuivie, par une combinaison équilibrée des différents facteurs. La recherche d'aides budgétaires ou de solutions alternatives (autoconstruction...) est également envisageable.

Un second exemple de situation contradictoire peut être évoqué, car récurrent dans les groupes-projets. Malgré toute la générosité des intentions premières, construire et animer un groupe intergénérationnel n'est pas si évident, comme l'analysent très bien les travaux de l'association Hal'Age[26]. Plus un projet tarde à aboutir, plus la moyenne d'âge s'élève[27]. Mais ensuite, dans le quotidien, la simple proximité à l'échelle des paliers de représentants de trois ou quatre générations différentes ne suffit pas à déclencher des interactions sociales intergénérationnelles. Toutes les personnes âgées n'ont pas envie de garder des jeunes enfants, et tous les actifs n'envisagent pas de faire les courses de leurs voisine·s aînés. Les rythmes de vie ne sont par ailleurs pas les mêmes, et au sein de certains habitats participatifs, des personnes

26. Voir http://halage.info

27. Constat fait à l'occasion d'un *Recueil des écueils*, diagnostic des difficultés rencontrées par les groupes-projets rennais, conduit en 2014 au sein de l'association Parasol.

habitant_marine.indd 62 21/09/2020 11:21

âgées témoignent de leur ennui en journée, tandis que les actifs sont au travail, les enfants à l'école, le quartier ou l'immeuble vide, sans animation. La tolérance au bruit, à l'agitation des enfants n'est pas non plus une constante entre les personnes. Le lien de cause à effet « groupe intergénérationnel = lien intergénérationnel » ne serait donc pas si évident. Enfin, les problématiques d'anticipation ou de réduction des dépendances dues à l'âge, doivent impérativement être abordées dès la conception des aménagements. Or, elles ne mobilisent pas toujours les jeunes générations, pour lesquelles cette préoccupation n'est pas la principale. Nous percevons là une nouvelle contradiction : en poursuivant la constitution d'un groupe intergénérationnel, afin de faire vivre des formes de solidarité et d'autonomie et notamment pour les personnes âgées (proposition : « groupe intergénérationnel = lien intergénérationnel = réduction des dépendances dues à l'âge ») la capacité d'un groupe à agir sur les problématiques d'isolement et de dépendance pourrait se voir réduite (contradiction : « groupe intergénérationnel = difficultés à mettre les problématiques de dépendance au cœur du projet partagé »). Bigre ! Certains groupes d'aînés privilégient aujourd'hui le recrutement de foyers du troisième ou quatrième âge, afin de faciliter la prise en considération et le travail des problématiques d'autonomie et de dépendance. Gardons-nous bien pour autant de considérer leur choix comme sectaire.

La dialectique comme mouvement

Rendue à cette étape, la dialectique est encore cette gymnastique de l'esprit devant éviter un enfermement dans l'idéalisme, piège d'une pensée linéaire, unilatérale et systématique. Néanmoins, elle reste exercice métaphysique : le réel est appréhendé comme immobile, au repos, sur la base de représentations mentales et d'abstractions statiques.

habitant_marine.indd 63 21/09/2020 11:21

Or, pour la philosophie en particulier, et les sciences en général, ce réel devient peu à peu considéré comme transformation continue, un changement perpétuel de formes et d'état. « *Tout est et n'est pas, car tout est fluent, tout est sans cesse en train de se transformer, de devenir et de périr* » (Héraclite). Chaque chose considérée a un commencement et une fin ; entre les deux, elle est évolution. Dans ces conditions, l'analyse métaphysique (distanciée, statique et abstractive) devient rapidement inopérante, consistant à projeter des idéaux *ex nihilo*. Les conditions concrètes de l'effort humain vers la connaissance du réel ne s'y trouvent pas. Car si le réel est en mouvement, le cheminement de l'esprit devant permettre de l'appréhender, d'en penser la transformation, doit lui-même être dynamique. La philosophie dialectique s'interroge dès lors sur la manière, pour la pensée, d'épouser ce mouvement du réel. Elle propose de s'intéresser prioritairement aux origines du mouvement, à ses forces motrices ; aux causes plutôt qu'aux effets, aux états résultants. Elle retombe alors... sur les contradictions.

En bref, pour toute chose considérée (une situation, une pensée, un organisme...), l'existence simultanée d'une force tendant vers l'affirmation et d'une autre tendant vers la négation interdit tout état d'équilibre. C'est l'opposition de ces deux forces qui génère un mouvement, une évolution, une transformation. Pour la logique formelle, cette simultanéité de deux réalités contradictoires est un paradoxe, et ne peut exister. Les forces s'opposent et s'excluent. Pour la « dynamique » dialectique, la contradiction est la constitution de « moments » (forces) dont la confrontation rompt un état de stabilité et déclenche un mouvement. Héraclite avait déjà vu dans la contradiction le fondement de toute dynamique : « *la contradiction est la racine de tout mouvement et de toute vitalité ; c'est seulement dans la mesure où quelque chose a en soi*

habitant_marine.indd 64 21/09/2020 11:21

une contradiction qu'il se meut, qu'il a pulsion et activité… »[28] Hegel y voit même plus tard la condition de l'existence : *seulement dans la mesure où quelque chose contient une contradiction peut-elle avoir un mouvement, un pouvoir et un effet.*

Parvenus à ce stade, les courants philosophiques contemporains divergent néanmoins quant à l'issue de telles contradictions. Certes, les moments contradictoires sont responsables du mouvement, et conduisent vers un état nouveau des choses. Mais alors, de quoi est constitué cet état nouveau ? Les contradictions y ont-elles fusionné ? L'une d'elles a-t-elle pu avoir raison de l'autre ?

Pour les uns, toute lutte (notamment celle des classes) des contraires aboutirait à une synthèse, à un dépassement des contradictions en un état modifié. Pour les autres, au contraire, toute tentative de dépassement des contradictions serait un piège. Nous habiterions les contradictions, et celles-ci nous habiteraient. Il nous faudrait dès lors comprendre et agir *dans, par* et *pour* ces contradictions. Une dialectique sans synthèse est alors privilégiée. Un agencement des multiples, plutôt qu'un dépassement des oppositions. Michel Foucault nous invite ainsi à établir des connexions entre des termes disparates, en leur permettant de rester disparates. « *C'est la logique de la connexion de l'hétérogène, et non celle de l'homogénéisation du contradictoire* »[29]. Edgar Morin désigne quant à lui une dialectique sans synthèse comme « dialogique », afin de relier des notions sans nier leur opposition.

28. Rob Sewell, « Qu'est-ce que le matérialisme dialectique ? », avril 2015. Consulté sur https://www.marxiste.qc.ca/theorie/philosophie/482-qu-est-ce-que-le-materialisme-dialectique.html

29. Miguel Benasayag et Angélique Del Rey, *L'éloge du conflit*, éditions La découverte, Paris, 2007, p. 129.

habitant_marine.indd 65 21/09/2020 11:21

Quoi qu'il en soit, au-delà de ces débats sur l'aboutissement d'un processus dialectique, et des méthodes dialectiques d'analyse du réel comme mouvement, considérons simplement ceci : tout état contradictoire des choses tendrait vers un état nouveau, sans qu'il y ait nécessité de prédéterminer celui-ci.

Nous ne pouvons (bien) penser qu'en agissant

En quoi la dialectique peut-elle être utile en matière de transformation sociale, et plus particulièrement dans la conduite d'un habitat participatif ?

Disons avant tout qu'elle nous invite à la construction d'une pensée du changement au cœur de l'action. Bien sûr qu'il nous faut – en amont de l'action – constater, expliciter, analyser les désirs ou les motifs de l'engagement. Mais si l'exercice métaphysique est constitutif d'un horizon désirable, il doit néanmoins être rapidement dépassé, en acceptant de s'engager dans l'action sans plus attendre, ici et maintenant, et ce, malgré le flou et l'indétermination de l'action et de ses effets. Car la métaphysique (une pensée du « dehors ») peut nous aider à formaliser les tenants de l'action, mais elle ne peut en rien nous permettre de définir son aboutissement ni d'orienter le changement. Seul l'agir peut nous aider à percevoir les contradictions du système en place. C'est l'engagement même dans l'action qui nous donne à penser les conditions de la transformation. Il ne faut plus uniquement penser l'action, mais agir pour penser. Il s'agit là d'une condition pour une pensée « du dedans », une raison dialectique.

L'objectif de l'action est alors le mouvement, du réel mais aussi de la pensée. Il nous faut penser ce réel en mouvement en étant soi-même en mouvement ; agir au sein du sys-

habitant_marine.indd 66 21/09/2020 11:21

tème en place, en considérant que ce dernier porte en lui les germes de sa disparition. Aussi, l'incertitude, le flou, l'imperfection de l'action ne peuvent être prétextes à son report.

Rien ne sert alors de prédéfinir l'ensemble des contours et contenus d'un habitat participatif, d'en planifier les effets et résultats. En poursuivant une finalité de transformation sociale (et non uniquement de réalisation d'un habitat participatif), il est peu probable qu'un habitat participatif ressemble à celui qui était initialement projeté par un groupe à ses débuts (pour peu qu'une représentation réellement partagée ait pu exister à un moment). Nous nous y engagerions en étant conscient·e·s que la résidence que nous habiterons ne ressemblera en rien à celle initialement imaginée. Dialectiquement, l'habitat participatif doit être appréhendé comme intention d'expérimenter une alternative (contradictoire) à l'habitat conventionnel, génératrice d'autre chose qu'elle-même.

En juillet 2018, lors des rencontres nationales de l'habitat participatif, un atelier intitulé « Vieillir en habitat participatif » est programmé. L'anticipation des dépendances est au cœur des échanges, avec la recherche d'alternatives à la *silver economy* forfaitisant des services d'aide à la personne, ou à la prise en charge de la dépendance par l'État et les collectivités, jugée comme « de masse » et condescendante. L'habitat participatif est présenté comme une opportunité d'organiser collectivement, entre voisin·e·s, des pratiques d'échanges et d'entraides (intergénérationnelles ou entre seniors) visant à réduire les dépendances, depuis des petits services quotidiens devant aider à prolonger le maintien à domicile, jusqu'à des accompagnements en fin de vie. Plusieurs groupes les expérimentent déjà. À travers leurs témoignages, nous percevons une authentique mise en pratique de la solidarité et de l'autonomie. Et dans le même temps, au détour de quelques phrases, il est également possible de déceler la charge, les contraintes et responsabilités générées par certaines situations.

habitant_marine.indd 67 21/09/2020 11:21

Les limites d'une alternative, et le début d'une contradiction : tout en permettant l'émancipation, de nouvelles dépendances sont générées, une forme d'aliénation de voisin·e·s solidaires dans l'âge[30]. La force et les limites de cette entraide sont en train d'être découvertes par plusieurs groupes, et la juste mesure des pratiques solidaires débattue. L'échelle du groupe de voisinage n'est probablement pas celle de toutes les solutions. Les premières expérimentations (concrètes, opérationnelles, effectives), confrontées à leurs limites, vont peut-être déclencher (si ce n'est pas déjà fait) la recherche de nouvelles organisations en capacité d'expérimenter de nouvelles solidarités, sans aliéner. L'avenir nous dira certainement comment ce processus aura évolué. Nous pouvons imaginer que la *silver économy* associera ses produits immobiliers seniors à un service d'animation d'une entraide de voisinage face à la dépendance, de coordination des coups de main entre pairs (en vantant les pratiques solidaires, et en omettant de préciser les réductions de coûts de fonctionnement induits par le transfert d'un certain nombre de services vers les résident·e·s eux-mêmes, largement – en ce cas – encouragés à l'autogestion). Lors des rencontres nationales de l'habitat participatif, le développement de coopératives de services est également évoqué, à la fois organisation professionnelle (voire institutionnelle) d'aide à la personne et service coproduit par celles ou ceux qui bénéficient ou seraient amenés à bénéficier de ses services. Plus largement, si les contradictions naissant de ces expérimentations parviennent à s'installer durablement dans le paysage, elles pourraient nourrir la recherche de nouvelles formes d'interactions entre institutions, familles, voisin·e·s et professionnels. À suivre, donc.

30. Nous pourrions également suggérer une autre contradiction, entre implication (dans des pratiques solidaires entre voisin·e·s âgés) et distanciation telle celle des professionnels, formés à une gestion psychologique de leur affect (situation de décès, de dégradation des états de santé…).

habitant_marine.indd 68 21/09/2020 11:21

L'important, c'est de participer

Néanmoins, cette coproduction dynamique de l'action et de la pensée du changement n'est pas si courante parmi les groupes-projets d'habitat participatif. D'un côté, les idéalistes s'enlisent dans la pensée (métaphysique), incapables d'entrer dans l'action, seule à même de malmener les certitudes. De l'autre, les pragmatiques s'engouffrent dans la réalisation (plus ou moins collective) d'un projet immobilier sans en travailler le sens, identifier en quoi il se constituerait en alternative à l'existant, aboutissant au final à des dynamiques de voisinage banales, indifférentes, voire conflictuelles. La morphologie architecturale des habitant·e·s participatif·ve·s pragmatiques est généralement l'expression même de nombreuses conventions que ces derniers contribuent – sans le savoir – à reproduire[31].

Quoi qu'il en soit, l'engagement rapide dans l'action est le meilleur moyen d'éviter l'enlisement. Il permet d'avancer malgré tout. Les productions intermédiaires (la maîtrise d'un foncier, la création d'une personne morale, les plans produits avec les architectes...) viennent former des jalons, signalent à un groupe qu'il franchit des étapes. Chacune de ces dernières marque la fin d'un cycle et le début d'un autre[32], est motif de fierté, facteur de cohésion : *On a déjà réussi cela* ! Le cheminement conduisant à la réalisation d'un habitat participatif est en lui-même subversif et émancipateur, permettant d'y découvrir un pouvoir de *faire* individuel

31. Plusieurs écohameaux participatifs ont ainsi vue le jour en Bretagne, assimilables à des lotissements pavillonnaires écoconstruits. Les espaces communs sont tenus à distance de larges zones d'intimité.

32. L'emménagement est lui-même une étape, à la fois aboutissement (de la conception/construction collective d'une résidence participative) et commencement (d'une dynamique de voisinage participatif).

habitant_marine.indd 69 21/09/2020 11:21

et collectif, quand bien même le projet immobilier finalisé ne serait pas « révolutionnaire ». Enfin, l'action procède à une forme de réancrage dans le temps et dans l'espace. Plus question de projeter son engagement dans le changement dans des contextes lointains et hypothétiques. C'est ici et maintenant !

C'est ainsi que peu à peu, nous parvenons à nous constituer la posture suivante : l'habitat participatif ne doit pas s'envisager comme finalité ni avoir pour finalité de devenir une norme. Il doit s'envisager comme générateur de contradictions (protéiformes) au système dominant, et contribution potentielle à l'émergence de quelque chose de nouveau, autre que lui-même. Le projet immobilier n'est que prétexte. L'engagement dans un processus participatif (collectif) devient notre véritable objet d'attention. Jusqu'à même suggérer que l'important, c'est de participer.

La transformation sociale passe par celle des institutions

« Il faut, pour que s'exerce une relation de pouvoir, qu'il y ait toujours des deux côtés au moins une certaine forme de liberté. […]. Cela veut dire que, dans les relations de pouvoir, il y a forcément possibilité de résistance, car s'il n'y avait pas de possibilité de résistance – de résistance violente, de fuites, de ruse, de stratégies qui renversent la situation – il n'y aurait pas du tout de relation de pouvoir. »
Michel Foucault[33]

Parmi les stratégies militantes, certaines vont conditionner le changement à un pouvoir pris sur l'institution. D'autres

33. Michel Foucault, *Dits et Écrits IV*, Gallimard, 1994, p. 720 – Cité par David Vercatauren, *Micropolitique des groupes*, éditions les prairies ordinaires, 2011, p. 116.

habitant_marine.indd 70 21/09/2020 11:21

opèrent au contraire en marge de l'institution, considérant qu'il est plus simple, pour le développement d'alternatives, de se tenir à l'écart d'organisations dépositaires de l'ordre établi. Ces deux stratégies ne sont pas bonnes ou mauvaises en tant que telles ; leur pertinence dépend des contextes et des finalités poursuivies. En France et en ce début de XXIe siècle, l'organisation de mouvements, au sein de la société civile, visant à prendre le pouvoir institutionnel pour la réalisation d'habitats participatifs n'est pas à l'ordre du jour. Dans le même temps, l'aboutissement de quelques réalisations immobilières alternatives et participatives, de quelques coups d'éclat militants que les institutions observeraient comme des phénomènes exotiques, ne peut revendiquer de profonds changements sociaux.

Avec Matthieu et Céline, nous appréhendons la notion d'institution de manière large, comme une cristallisation (institué) d'un rapport de forces. Les institutions ne sont « que » ce que nous instituons ensemble en fonction de réalités qui évoluent constamment. Nous considérons l'habitat participatif comme un des symptômes et moteurs de mutations à l'œuvre. À travers lui, c'est l'intégration de nouvelles pratiques et principes de fonctionnement au cœur même de l'institution qui fait sens. L'habitat participatif ne doit pas, dans cette perspective, rester un objet clandestin. Sa reconnaissance « gestionnaire » de la part de collectivités – le considérant comme nouvelle demande sociale anecdotique et conjoncturelle (« de quelques bobos nostalgiques des tentatives communautaires ») – ne serait pas plus satisfaisante. Nous sommes convaincus que la portée de l'habitat participatif doit être normative, qu'il doit participer à l'établissement de nouvelles conventions culturelles et symboliques, mais aussi politiques et législatives.

Nous privilégions dès lors systématiquement l'implication des collectivités et institutions dans le pilotage ou le suivi

habitant_marine.indd 71 21/09/2020 11:21

des projets d'habitat participatif[34]. Cette implication peut se révéler essentielle pour certaines innovations et attendus des groupes-projets. Mais au-delà, cette implication permet de mettre en contradiction les imaginaires des techniciens et élus avec ceux des porteurs de projet ; entre les approches de l'habitat conventionnel, et celles de l'habitat participatif. Ces contradictions sont alors un potentiel point de départ pour une transformation des institutions. Pour le comprendre, nous devons – là encore – nous appuyer sur des considérations dialectiques, appliquées aux mouvements de (trans) formation des institutions. Car ces dernières ne sont pas figées. Elles sont en constitution et renouvellement permanents, à partir d'un jeu de forces, que nous pouvons tenter de nous représenter comme celui de non plus deux, mais trois moments contradictoires[35].

Le premier de ces moments est *l'institué*, une force tendant à maintenir ce qui existe, ce qui est admis. En matière d'aménagement, la fabrique de la ville est par exemple l'affaire d'élus et de professionnels de l'urbanisme, de l'architecture, de paysagistes, de sociologues, bailleurs sociaux, promoteurs... L'ensemble de ces acteurs, de leurs pratiques et interactions représente l'institué, le « déjà-là », l'ordre en place. Ce monde est celui d'initiés, parlant le même langage et chargés d'arbitrer les contradictions entre respect des cadres réglementaires, des cadres politiques et de l'intérêt général pour les uns, et la viabilité économique et technique de l'opération pour les autres (avec toutefois un très large spectre d'interprétation de cette viabilité économique). En tant que citoyens, en agissant conformément à cet institué,

34. Quand bien même il s'agirait d'opérations en autopromotion, au moyen d'une formalisation de liens partenariaux avec les collectivités locales concernées.
35. Christiane Gilon et Patrice Ville, *Les arcanes du métier de socianalyste institutionnel*, Presses universitaire de Sainte-Gemme, 2014.

habitant_marine.indd 72 21/09/2020 11:21

nous reproduisons, sans même en avoir conscience, nos institutions : nous les légitimons, confirmons leurs formes.

Le deuxième moment est celui de l'*instituant*, une force produite par l'émergence d'un élément nouveau et perturbateur dans la société, parfois marginal, contestant l'ordre des choses et tendant de fait à s'opposer à l'institué. Dans la société civile en général, et dans l'habitat participatif en particulier, de nombreux instituants émergent actuellement à partir de nouveaux besoins et attentes citoyennes, l'attente d'une meilleure prise en compte des dimensions culturelle, écologique, sociale, humaine et spirituelle. L'intégration de représentations citoyennes dans le jeu d'acteurs bipolaires élus-professionnels est revendiquée.

Enfin, le troisième moment est celui que l'analyse institutionnelle désigne comme celui d'*institutionnalisation*. Celui-ci agirait comme force de conjonction, tentant de maintenir les parties ensemble et ne laissant pas l'instituant aboutir à un mouvement de séparation avec l'institué. Car d'une part, un système institutionnel doit veiller à ce qu'une société ne s'écarte pas trop des individus, de l'autre, l'instituant porte en lui les germes de normes émergentes pouvant – au travers de leur institutionnalisation – s'imposer à tous. Sans ce troisième moment de conjonction, la contradiction entre institué et instituant ne produirait rien d'autre que de l'opposition, de la division, de l'indifférence. Une transformation des institutions désignerait alors le mouvement produit par la conjonction de ces trois moments. Chacun de ces moments est certes la négation des deux autres (et en même temps, leur affirmation), mais leur conjonction aboutirait néanmoins à une opposition productive « en entendant par là une opposition qui, d'une manière ou d'une autre, permet, favorise ou engendre une chose nouvelle, dans la réalité ou dans l'expérience, qualitativement distincte des

habitant_marine.indd 73 21/09/2020 11:21

termes opposés »[36]. En « forçant » le dialogue entre l'institué et l'instituant, l'institution aurait nécessité de faire évoluer ses formes, afin d'y accueillir l'instituant. La dynamique qui s'opère est alors bien celle d'une dialectique sans synthèse : les évolutions de l'institution n'excluent ni ne dépassent les contradictions, mais les reconnaissent et les relient. Si lutte il y a, elle est celle de la forme et du contenu, pouvant aboutir à l'éclatement de la vieille forme et à la transformation du contenu. Dit autrement, le mouvement d'institutionnalisation serait celui d'une intégration, récupération, normalisation de l'instituant. Le marginal devient admis. Une situation de dérangement est systématisée, en ne la considérant plus comme conjoncturelle, ponctuelle. La revendication du départ conduit vers une nouvelle organisation englobante, en capacité de contenir l'institué et l'instituant.

En travaillant à la reconnaissance institutionnelle (institutionnalisation) de ses particularités (instituantes), un projet d'habitat participatif est une opportunité de nourrir une transformation des organisations sociales établies (de l'institué) depuis un système biparti vers un système triparti. La clé serait celle du moment d'institutionnalisation, comme condition de conjonction, avec l'affirmation par chacun·e des acteur·rice·s, de sa posture, de ses compétences et pouvoirs spécifiques, tout en évitant d'interférer dans les sphères de responsabilités des autres parties. Les futur·e·s habitant·e·s doivent se sentir légitimes dans leur expertise d'usage, à exprimer des besoins et attentes particulières auprès des interlocuteurs, institutionnels et professionnels. Tout en appréhendant les expertises, rôles et pouvoirs des autres parties prenantes. Et inversement.

36. Paul Ricoeur, « Le lieu de la dialectique », in *Dialectics and humanism*, Congrès international de philosophie de Varna de 1973, Éditions Perelman, 1975, pp. 92-108. Consulté sur http://www.fondsricoeur.fr/uploads/medias/articles_pr/le-lieu-de-la-dialectique.pdf

habitant_marine.indd 74 21/09/2020 11:21

Au cours d'un de nos premiers accompagnements, les futur·e·s résident·e·s aidés de l'architecte et de l'urbaniste ont ainsi longuement débattu de l'implantation des bâtiments, des formes urbaines, des zones de circulation, en tenant compte des contraintes réglementaires posées par les élus dans un cahier de prescription de la zone d'aménagement. Le maire et quelques adjoints, à l'initiative de la démarche participative, souhaitent être uniquement présents lors de comités de pilotage, moments de validation des esquisses et de l'avant-projet, réunissant des représentant·e·s de chacune des parties prenantes. La seule réelle intervention politique de la part des élus aura concerné le tracé d'un cheminement piéton public, traversant la parcelle et participant d'un cheminement piéton global de la zone d'aménagement. Les participant·e·s souhaitaient son abandon ou son déplacement, pour des problématiques d'intimité. Les élus en souhaitaient le maintien, au prétexte de sa participation à une cohérence globale. Les échanges auront permis d'articuler des considérations d'intérêt général, de liberté et d'intimité, conduisant chacun·e à expliciter sa position et à entendre celle de l'autre. Les élus se sont alors gardés de penser le bien des gens à leur place (en présupposant les aboutissements de la participation, ou en orientant les différents choix de conception), tandis que les habitant·e·s évitaient d'argumenter leurs choix au nom d'un intérêt général dont ils n'étaient pas dépositaires[37].

37. À une échelle sociale et temporelle plus large, ce qui s'observe dans les réseaux nationaux de l'habitat participatif pourrait également être interprété selon les dynamiques de l'institutionnalisation. Le MHGA des années 1980, puis la Coordin'action nationale des associations pour l'habitat participatif fondée en 2009, sont venus structurer une représentation « habitante » plaidant pour la reconnaissance de nouvelles attentes sociales. En 2010 plusieurs élus fondent le réseau national des collectivités pour l'habitat participatif (RNCHP), poursuivant l'intégration de l'habitat participatif aux politiques publiques. L'Union sociale pour l'habitat (USH), instance représentative du monde HLM, formule en 2016 une note de positionnement stratégique « La

habitant_marine.indd 75 21/09/2020 11:21

L'évolution de nos activités d'accompagnement

Progressivement, l'analyse des difficultés des groupes-projets rennais, associée à celle stratégique et politique du changement nous conduisent tous trois – Matthieu, Céline et moi – à faire évoluer nos pratiques et positionnements. Puisque « l'essentiel est de participer », notre considération de l'habitat participatif devient protéiforme, envisageant pouvoir mobiliser différents publics, dans une grande diversité de situations. Nous assumons ensuite le décalage entre l'ampleur des enjeux globaux et la modestie que peuvent prendre certaines approches participatives, considérant la multiplication des petits matins comme stratégie plus convaincante que l'attente du grand soir. Ce qui nous compte, c'est de participer à des mises en mouvement, au dépassement de l'atonie ambiante, du sentiment d'impuissance. Lorsque certains groupes-projets sont peu familiarisés avec la conduite de projets collectifs et immobiliers, plutôt que de les laisser se briser sur l'énorme marche que constitue une approche « radicale » (autopromotion, autogestion, autoconstruction...), c'est un escalier qu'il nous faut les aider à construire mentalement

place et le rôle des organismes HLM dans l'habitat participatif ». Des représentants de ces différents réseaux ont travaillé à des échanges préparatoires de la loi Alur (2014), aboutissant à une reconnaissance législative de l'habitat participatif. Par quels moyens les interactions entre ces trois réseaux pourraient-elles être productrices de changement institutionnel ? Sans doute par un travail d'institutionnalisation, la création d'instances et d'organisations pérennes d'animation des contradictions entre les sphères politiques, économiques et culturelles (au-delà de rencontres ponctuelles - toujours sur invitation de l'État). L'enjeu serait cette intégration du regard « habitant » dans la fabrique de la loi, dans les évolutions du monde HLM, la création de points de friction entre l'intérêt général et cette autre forme d'intérêts habitants dont les représentations « habitantes » pourraient se faire le relais.

habitant_marine.indd 76 21/09/2020 11:21

et méthodologiquement, avec la priorisation des enjeux et le dosage des objectifs. Il est alors question de lâcher prise quant à certaines ambitions sans qu'il s'agisse pour autant d'un renoncement. Les notes d'intentions ne doivent pas brader l'utopie, mais il faut envisager se laisser le temps de cheminer pour trouver – parfois même bien après l'emménagement – des premières réponses aux idéaux de départ. L'imperfection apparente de l'action de départ ne doit pas être prétexte à son report. Un groupe-projet doit éviter de ne rester qu'un club de parole. Car l'aventure (l'autre) démarre en aménageant ; un potentiel abyssal d'initiatives collectives de voisinage non planifiées s'ouvre alors. Par l'ensemble de ces réflexions stratégico-politiques, nous envisageons petit à petit d'élargir nos approches de l'habitat participatif au-delà de celles traditionnelles. Notre intérêt glisse peu à peu vers celui – plus large – de la *participation dans l'habitat,* aux multiples possibilités d'interactions de participant·e·s dans des institutions, aux multiples nouvelles pratiques collectives de voisinage, sans nécessité d'une conduite participative d'un projet immobilier préalable.

La fondation de l'association l'Epok

Au sein de l'association Parasol, un élargissement des approches n'est toutefois pas consensuel. Après de nombreux échanges entre adhérent·e·s, le maintien de la ligne éditoriale originelle est confirmé, et les approches traditionnelles de l'habitat participatif privilégiées. Nous sommes alors en 2010. Ces divergences de projections nous conduisent tous trois vers la création d'une nouvelle structure, afin de pouvoir élargir notre objet d'attention. Nous mobilisons quelques relations avec lesquelles nous nous considérons idéologiquement en phase, et fondons l'association l'Epok. Le projet associatif reste volontairement évasif : « *l'accompagnement des dynamiques participatives dans le cadre*

habitant_marine.indd 77 21/09/2020 11:21

de projets de territoires. » (La novlangue laisse toujours une grande "liberté" d'interprétation).

L'association Parasol – dont nous restons proches – resserre ses activités autour de l'échange et de l'entraide entre groupes engagés dans l'habitat participatif. Elle privilégie les expertises de pair à pair et confie à l'Epok toute l'activité d'accompagnement « externe ». Ensemble, nous contribuons au développement d'un réseau régional d'échange de pratiques, de mutualisation et d'entraide entre porteurs de projets et résident·e·s installés, ainsi qu'au maillage de l'écosystème breton de l'habitat participatif (sensibilisation des acteurs professionnels, des élus, des institutions).

L'Epok est ainsi rapidement sollicitée pour quelques premiers contrats d'accompagnement. Nous « recyclons » les outils et méthodologies participatifs précédemment développés au sein de l'association Parasol. Au bout de quelques mois, Matthieu part vers d'autres horizons professionnels, tout en restant administrateur de l'association. Nous travaillons avec Céline au développement des activités d'accompagnement.

L'extension de l'assistance à maîtrise d'usage

Considérant l'enjeu de dépassement rapide (dialectique) des idéaux, notre accompagnement des groupes-projets dans la formalisation de leurs motivations initiales nous apparaît désormais insuffisant. Après avoir clarifié ses intentions, un groupe doit rapidement envisager les modalités de leur déclinaison opérationnelle. Nous faisons ainsi évoluer notre proposition pédagogique.

Pour chacune des intentions, nous encourageons à anticiper les conditions de leur mise en œuvre. Par ailleurs,

habitant_marine.indd 78 21/09/2020 11:21

nous invitons à évaluer les ressources nécessaires aux différents chantiers prospectifs et à les comparer à celles disponibles en interne (temps, compétences, expériences). L'enjeu est double. Doser et séquencer les ambitions dans le temps tout d'abord, pour ne pas se disperser et surcharger le collectif ; éviter les positionnements idéologiques ensuite. Ces apports prolongent notre assistance à maîtrise d'usage. Ils visent au développement d'un lâcher-prise lorsque certains objectifs se révèlent inaccessibles à court terme, en vérifiant en continu que l'essentiel (qu'il conviendra à chacun·e de définir) est sauf. Ces différents questionnements et positionnements sont prétexte à un renforcement du fonctionnement collectif, au travers des groupes de travail thématiques, des outils collaboratifs, des modes de décision, une feuille de route et la constitution éventuelle d'une personne morale, instaurant une utile dose de formalisme.

Sur cette période, nous affinons nos postures de travail, en tentant de concilier notre exigence de rigueur intellectuelle avec celle d'une convivialité et légèreté apparente des temps de travail.

Ces interventions, portes d'entrée dans l'opérationnel, sont parfois déstabilisantes. Les foyers engagés avec un sincère besoin d'agir restent. D'autres, vivant mal les contraintes froides du réel, quittent les projets pour d'autres espaces de projection des idéaux.

La construction d'une assistance à maîtrise d'ouvrage

Dès la fondation de l'association l'Epok, nous nous rapprochons parallèlement de maîtrises d'ouvrages professionnelles locales. Le contexte du Pays de Rennes a clairement influencé ce choix : les motivations des promoteurs coopératifs et HLM

habitant_marine.indd 79 21/09/2020 11:21

locaux auront été déterminantes. Nous misons dès lors sur les capacités d'intervention et les savoir-faire de ces acteurs publics ou de l'économie sociale et solidaire, afin de dépasser les difficultés et freins de l'autopromotion. Nous encourageons la plupart des groupes-projets à transférer la conduite technique du projet immobilier à une organisation dont c'est la compétence, afin de mobiliser l'essentiel des ressources internes sur l'approfondissement du projet de voisinage et l'animation du fonctionnement collectif. Depuis lors, nous ne travaillons qu'avec des structures de promotion coopérative ou HLM[38].

Sur cette même période, mais dans d'autres territoires, plusieurs structures d'accompagnement cousines de l'Epok se créent, en adoptant un tout autre positionnement stratégique à travers un accompagnement à l'autopromotion. Cet appui permet d'élargir le spectre des groupes-projets s'engageant dans l'autopromotion, dès lors rassurés par la présence d'un tiers professionnel à leur côté. Néanmoins, des facteurs de sélectivité perdurent. Car le groupe-projet continue d'endosser une partie des responsabilités d'un promoteur : prise en charge collective d'un risque financier, concentration des énergies sur des objets de débats techniques, durée du parcours, gestion du risque et de l'incertitude... Le groupe-projet conserve en théorie la maîtrise complète du projet (sous condition que l'accompagnateur assure une parfaite transparence et compréhension des outils budgétaires, soit un bon pédagogue et s'assure de l'arbi-

38. Ce n'est pas là une histoire de personnes : il n'y a pas des bons monteurs d'opérations coopératifs ou HLM, et de mauvais monteurs d'opération privés. C'est une question de structure, de modèle économique et entrepreneurial, et de parti pris politique. Consciemment ou inconsciemment (certain·e·s salarié·e·s de coopératives méconnaissent souvent l'histoire de leur propre entreprise), les entreprises de l'économie sociale et solidaire – au travers de leurs modèles économiques non-lucratifs ou à lucrativité limitée – sont contributives d'une vision, d'un projet de société qui leur est propre.

habitant_marine.indd 80 21/09/2020 11:21

trage des différentes contradictions entre les foyers), mais en pratique les ressources internes nécessaires ne sont pas toujours présentes. Enfin, la thèse selon laquelle l'autopromotion permettrait des gains économiques serait à évaluer finement : en 2014, notre analyse d'un montage en autopromotion et autoconstruction avait conduit à en identifier de multiples conditions[39]. Quoi qu'il en soit, si le recours à l'autopromotion doit faire l'objet de réserves, la sollicitation d'un promoteur n'est elle-même pas sans limites. Les conditions d'un travail partenarial se doivent d'être préalablement et clairement posées.

Tandis que plusieurs groupes-projets locaux se rapprochent de promoteurs coopératifs rennais, à la demande des uns et des autres, l'Epok développe une nouvelle forme d'accompagnement, que nous désignons alors comme *assistance à maîtrise d'ouvrage*. Cet appui aux dynamiques partenariales concerne les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre et d'usages, parfois même les collectivités. Il prend rapidement la forme d'une ingénierie méthodologique, proposant l'adaptation des méthodes et savoir-faire de l'acte de construire aux attendus d'une démarche participative.

Notre intervention permet tout d'abord de clarifier le montage partenarial, de permettre à chacun·e·s de se situer dans le jeu d'acteur, de comprendre quelle est sa place et quelles sont celles des autres afin de travailler à la justesse des postures (rôles, responsabilités, droits et devoirs). La (re) constitution de l'institution partenariale est point de départ d'une approche de coopération. « *Car la clé de la réussite est là : c'est la substitution de la confiance mutuelle comme postulat de départ à la défiance de principe qui est généralement*

39. Samuel Lanoë et Céline Rocheron (L'Epok), Olivier Cencetti (l'EchoHabitants), *Étude sur l'habitat participatif et solidaire,* 2015. Travail financé par la Fondation de France et le CD35.

habitant_marine.indd 81 21/09/2020 11:21

la règle dans les relations institutions-personnes mais également des personnes entre-elles. »[40] Plus question d'évoquer une « page blanche » au démarrage des échanges partenariaux (comme il a souvent été entendu). Car quand bien même aucune orientation d'aménagement n'aurait encore été posée, de nombreux jalons implicites existent ; des évidences pour les professionnel·le·s ou élu·e·s, mais beaucoup moins pour les groupes-projets, souvent néophytes en matière d'aménagement. Nous appuyons l'explicitation des cadres (politiques et réglementaires), des responsabilités et partis pris de chacun·e des acteur·rice·s, au sein d'une note partenariale (contre-pied de la page blanche), circonscrivant l'espace participatif, de liberté et de créativité. Le MHGA évoquait déjà il y a trente ans cet enjeu de clarification des pouvoirs. Ses propos sonnent toujours très juste. « *Notre mouvement, dès le départ, a souligné l'importance d'une pluralité de pouvoirs et du respect des limites de chaque pouvoir. […] Cette pluralité permet de dépasser la traditionnelle opposition individuel/collectif, elle-même reliée aux fantasmes complémentaires : tous pouvoirs/aucun pouvoir. Elle la remplace par une séquence continue du type individu/foyer/groupe de voisinage/îlot/quartier/,etc. Chaque niveau correspondant à l'exercice d'un pouvoir* »[41]. Cette définition en amont de l'espace de liberté évite par ailleurs le gaspillage d'énergies, l'exploration de voies qui se révéleraient des impasses, ou promises à des refus.

De la même manière, nous appuyons ensuite la rédaction d'une note méthodologique, posant – pour chacune des étapes de la programmation-conception-construction du projet immobilier – les méthodes, outils et marges de manœuvre d'une approche participative ; autrement dit les modalités de coopération affective entre les trois maîtrises

40. Patrick Roult, résidant du projet Habitat Différent, Angers. Consulté sur https://hd49.wordpress.com/2013/05/28/attributions-de-logements-sociaux-et-habitat-participatif/
41. Philippe Bonnin, *Habitat Autogéré, op. cit.*, p. 134.

habitant_marine.indd 82 21/09/2020 11:21

(d'ouvrage, d'œuvre et d'usage). Notice partenariale et notice méthodologique sont validées collectivement, et viennent sceller une forme de contrat coopératif, l'ensemble des règles du jeu partagées devant jalonner le travail partenarial à venir.

Notre prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage se combine à la poursuite de notre assistance à maîtrise d'usage. En s'engageant dans une phase opérationnelle, le rythme de décisions à produire par cette dernière augmente rapidement. La maîtrise d'usage ne doit dès lors pas devenir le maillon faible de l'écosystème partenarial, en faisant preuve d'inertie dans ses positionnements. Par ailleurs, les prises de décisions collectives solides supportent généralement mal les situations d'urgence et de stress. Nous appuyons dès lors autant que possible l'anticipation des questionnements principaux, et invitons là encore un groupe-projet à construire du lâcher-prise, en acceptant l'idée d'une rationalité limitée de ses choix, en résistant à l'envie d'étudier l'ensemble des possibilités, afin de pouvoir acter une solution raisonnable, dans un délai lui-même raisonnable. Selon les ressources internes des groupes accompagnés, nous ajustons nos postures. Notre souhait d'appuyer l'autonomie, de transférer les moyens de *faire soi-même* n'est pas systématiquement possible, selon les problématiques, les contraintes temporelles. Nous proposons parfois aux groupes-projets de *faire pour* eux, en animant des temps de production, rédigeant des projets de résolutions, tout en vérifiant à la fin que les écrits correspondent aux attentes. Nous adoptons parfois une posture intermédiaire, celle du *faire avec*, en coconstruisant avec quelques participant·e·s les contenus et animations de temps de travail, notre appui pouvant être en de tels cas rassurant et ainsi aider à se lancer.

Notre mission d'accompagnement se termine avec l'animation des différents temps coopératifs clés et autres ateliers de conception participative, entre les maîtrises d'œuvre,

habitant_marine.indd 83 21/09/2020 11:21

d'ouvrage et d'usage. En tant que tiers sans pouvoir décisionnel, nous intervenons sur la forme et non sur le fond, en coordonnant la construction des ordres du jour, l'animation des échanges, les prises de parole et les décisions, en rappelant si nécessaire les places de chacun·e, telles que définies dans la note partenariale. Nous entretenons enfin la mémoire des décisions, par la rédaction de comptes rendus synthétiques et collectivement validés.

Telle que nous la considérons, cette assistance à maîtrise d'ouvrage constitue une charnière entre le projet immobilier (ses contraintes, ses obligations de résultats) et les intentions individuelles et collectives des futur·e·s résident·e·s. Par elle, nous nous astreignons à une obligation de moyens, pour la définition et la conduite de méthodologies coopératives et la production d'un certain nombre de documents (note partenariale, note méthodologique, ordres du jour et comptes rendus des temps coopératifs...). Nous nous détachons en revanche de toute obligation de résultats, des choix et orientations qui seront produits par une démarche coopérative. Nous ne préjugeons pas des aboutissements de celles et ceux que nous accompagnons. La contribution – à travers leur projet – à une quelconque forme de transformation sociale est clairement de leur responsabilité.

La diversification des approches participatives dans l'habitat

Le recours à des promoteurs, l'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'usage nous semblent à même de faciliter l'accès à l'habitat participatif. Néanmoins, ce dernier reste une démarche longue, exigeante et finalement, sélective. Notre réflexion politique avançant, une contradiction commence à poindre : on ne peut revendiquer et soutenir un large mouvement de transformation sociale, en ne s'adressant

habitant_marine.indd 84 21/09/2020 11:21

qu'à celles et ceux qui, minoritaires, souhaitent acheter un nouveau logement en habitat participatif, à l'issue d'un tortueux parcours. On ne va pas non plus raser l'ensemble des villes et villages de France pour y refaire de l'habitat participatif. Notre horizon politique n'a de sens que s'il cherche à inscrire les approches participatives dans une large diversité de formes et de situations. Cette diversification n'est par ailleurs de la responsabilité de personne, elle est déjà à l'œuvre[42].

Au cours des visites et témoignages auxquels nous assistons, les réactions chez celles et ceux découvrant pour la première fois le potentiel des dynamiques participatives de voisinage sont relevées. Souvent, des idées sont piochées çà et là. Certain·e·s envisagent – à l'issue des visites – de proposer une mutualisation des équipements au sein de leur propre copropriété, programmer mensuellement des repas entre voisin·e·s dans leur lotissement, amorcer la création d'un jardin partagé sur leur commune… Si l'habitat participatif est perçu comme un support original au développement des pratiques collectives de voisinages (qu'elles se veulent autogérées, écologiques ou solidaires), il n'en a pas l'exclusivité. Il serait un cheval de Troie culturel, introduisant – sans en avoir l'air – de nouvelles perspectives dans les imaginaires. Ses idées et valeurs se répandraient par capillarité, sans être nécessairement liées les unes aux autres.

Aussi, quelques années plus tard, nous répondons sans ambiguïté aux sollicitations d'un promoteur coopératif rennais, puis d'un organisme HLM, souhaitant expérimenter la définition participative des usages et modalités de gestion d'espaces partagés au sein de nouvelles résidences, sans qu'aucun des futurs résident·e·s n'ait été impliqué dans un travail de programmation-conception. Les foyers, futur·e·s acquéreur·euse·s ou locataires, sont mobilisés tardivement,

42. Lucas Pattaroni, *op. cit.*

habitant_marine.indd 85 21/09/2020 11:21

à partir d'une campagne de communication évoquant un produit immobilier « original », au voisinage potentiellement participatif. La plupart des foyers réservant un logement sont alors volontaires pour prendre part à l'animation et la gestion partagée de salles, jardins, terrasses, à usages spécifiques. Les futur·e·s voisin·e·s se rencontrent quelques mois avant l'emménagement, sans avoir pour autre accroche que cet intérêt ou curiosité pour ces perspectives d'espaces en partage.

Avec de telles approches, la révolution des modes de production des logements, ou celle des approches architecturales ne sont clairement pas à l'ordre du jour. Le pouvoir sur les mécanismes de production de la cité conféré à la maîtrise d'usage est très limité. En revanche, ces formes de « participation dans l'habitat » dé-technicisent sensiblement la démarche, évacuant nombre de problématiques immobilières et focalisant les ressources et attentions sur un travail coopératif, faisant l'objet d'une véritable découverte pour la plupart des participant·e·s. Cette diversification des approches est alors aussi celle des publics : les foyers ne sont plus uniquement mobilisés via les réseaux associatifs et militants. Certains d'entre eux n'ont même jamais entendu parler d'habitat participatif. L'implication se fait à partir d'une opportunité concrète et contextuelle, et de motivations très pragmatiques (échanger des services, rencontrer ses voisin·e·s...).

Politiquement, nous avons renoncé à hiérarchiser la valeur des approches de participation dans l'habitat avec celles traditionnelles de l'habitat participatif. Nous les considérons toutes comme constitutives d'un spectre d'implication « habitante », créant chacune à leur manière des opportunités d'apprentissage et de faire-ensemble. Elles nourrissent un mouvement de contradiction global, résistant à l'atomisation et l'isolement social, générant de l'engagement (même modeste). Disons que pour le moment, c'est ce qui nous importe. Espérons

habitant_marine.indd 86 21/09/2020 11:21

que de prochains travaux de recherche et d'évaluation permettront d'évaluer si les – mêmes timides – engagements participatifs du départ auront trouvé un prolongement vers d'autres formes de contributions au changement.

habitant_marine.indd 87 21/09/2020 11:21

L'habitant participatif : des qualités attendues

Nous pouvons reconstituer les raisonnements construits jusqu'alors. L'habitat participatif incarne, pour celles et ceux qui s'y engagent, plusieurs aspirations au changement, à la croisée d'enjeux de sobriété écologique, d'urbanisme convivial, de pratiques démocratiques ou de nouveaux rapports à la propriété. Il est également envisagé comme le moyen de stimuler, dynamiser les interactions sociales à l'échelle du voisinage. En pratique, il implique la constitution d'un collectif de futur·e·s résident·e·s autour d'un projet de voisinage partagé (une communauté d'intentions), puis l'adaptation d'un ensemble immobilier à ce projet de voisinage (à travers une conception et/ou une gestion participatives), et enfin, la maturation progressive de pratiques et fonctionnements collectifs nouveaux (plus conviviaux, sobres, autogérés…).

Néanmoins, parvenu à ce stade de réflexion, naît l'intuition que ce ne serait pas tout. L'aboutissement d'un projet d'habitat participatif, le bon fonctionnement et l'usage des espaces partagés, l'entretien des dynamiques d'échange et d'entraide n'ont pour seules conditions qu'un contexte favorable, des processus ou outils participatifs. Ils sont également tributaires de facteurs humains particuliers. Pour qu'un collectif de futur·e·s voisin·e·s fonctionne, des manières particulières d'être, d'agir et d'interagir semblent nécessaires. À travers ses attitudes[43] (c'est-à-dire ses intentions) et ses com-

43. En psychologie sociale, l'attitude est « l'état d'esprit » d'un sujet ou d'un groupe vis-à-vis d'un objet, d'une action, d'un autre individu ou groupe. Elle ressort du savoir-être de quelqu'un. Elle

habitant_marine.indd 89 21/09/2020 11:21

portements, l'habitant·e participatif·ve se justifierait de qualités spécifiques, un « caractère » ou un « esprit » particulier.

Cette notion d'habitant·e (participatif·ve) est souvent évoquée, tant dans les discours institutionnels que dans les messages des réseaux associatifs. Elle fait néanmoins très rarement l'objet d'une définition précise. En l'évoquant, une forme de connivence est parfois imaginée, en cherchant à s'adresser aux « habitant·e·s », en œuvrant pour la reconnaissance des droits des « habitant·e·s », on reconnaît des particularités « habitantes ». Mais bien souvent, « habitant·e participatif·ve » sert à désigner, sans distinction, des personnes aspirant à résider dans un habitat participatif (en recherche d'une opportunité ou d'un groupe), celles y résidant déjà (pouvant, au travers de leur témoignage, proposer une forme d'expertise) ou encore celles désignées comme « représentantes des intérêts des habitants participatifs », dans les temps concertés avec les collectivités ou les services de l'État. Un tel usage de ce terme unifie artificiellement un divers ; en le transformant en chose, en concept, en un ensemble homogène. Habitant·e participatif·ve désigne dès lors une supposée particularité, sans qu'aucun effort ne soit fait pour penser cette particularité, expliciter sa nature et sa genèse. À l'inverse, prenons ici le temps d'une telle explicitation.

désigne surtout une intention (Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Attitude_(psychologie)).

habitant_marine.indd 90 21/09/2020 11:21

Être (ou ne pas être) le changement que nous voulons voir pour le monde

Comportements et qualités apparentes de l'habitant participatif

Dans une perspective individuelle tout d'abord, il est implicitement attendu qu'un·e habitant·e participatif·ve participe (!), c'est-à-dire prenne part de manière effective aux différents temps de réunion et d'échange, puis, à l'emménagement, aux différentes tâches de gestion et de fonctionnement. L'idée est celle d'un engagement dans la durée, d'un volontarisme, d'une posture proactive (qui prend l'initiative de l'action), par opposition à celles d'individus passifs ou consommateurs, cibles fréquentes d'une critique toute contemporaine.

Dans des situations collectives ensuite, les comportements et attitudes de l'habitant·e participatif·ve sont assimilés à ceux coopératifs, caractérisés par des rapports interpersonnels attentifs, bienveillants, d'écoute entre futur·e·s voisin·e·s, une certaine discipline dans les prises de parole et temps d'expression collectifs. Il ne s'agit pas là d'idéaux, mais de nécessités, de conditions de bon fonctionnement. Il est en effet difficile d'imaginer un collectif de voisinage soucieux d'interactions conviviales et d'entraide volontaire, survivre durablement à des fonctionnements reposant sur des rapports de force ou majoritaires, survalorisant les personnalités les plus influentes, les plus à l'aise à l'oral ou dans l'argumentation. Le manque d'écoute, de considération des singularités et des avis divergents, les avancées à marche forcée conduites sous l'autorité de personnalités écrasantes finissent par polariser les sentiments d'appartenance et d'influence sur la vie collective, provoquant des adhésions contrastées aux activités, usages, pratiques censées être partagées.

habitant_marine.indd 91 21/09/2020 11:21

Tôt ou tard, de tels fonctionnements aboutissent à des départs et des difficultés de renouvellement de membres.

Au sein des groupes-projets, lorsque les modes de décision sont évoqués, la perspective de votes majoritaires est dès lors rejetée ou imaginée comme solution de dernier recours. En cas de désaccord, il est au contraire une authentique volonté de comprendre et d'interagir avec l'autre, malgré ses différences (de représentations, de points de vue...). L'intégration de voix et pensées diverses, hétérogènes – même minoritaires – dans la modulation des choix et actions collectives est la probable condition au vivre-ensemble développé par l'habitat participatif. Cette « *capacité à s'immerger dans le monde subjectif d'autrui, et de participer à son expérience dans toute la mesure ou la communication verbale et non verbale le permet* »[44] a un nom : l'empathie. Au-delà de la notion de coopération, c'est ainsi d'empathie qu'il est souvent question dans les documents d'intentions des groupes de futur·e·s voisin·e·s. Or, les comportements empathiques ne sont pas ceux que nous adoptons naturellement dans des temps et fonctionnements collectifs. Nous y sommes plus enclins à juger, à couper la parole, tentés d'imposer nos idées ou nos besoins individuels comme priorités collectives, en ralliant l'autre à notre propre cause. Nous nous préoccupons davantage de préparer sa propre prise de parole, que d'écouter ce que les autres ont à dire ou encore de mesurer le décalage entre ses propres idées et celles des autres, puis de tenter de comprendre ce décalage. Par ailleurs – phénomène largement étudié – les hommes interviennent plus, plus longtemps, coupent davantage la parole que les femmes, et leurs propositions sont généralement les plus écoutées[45].

44. Carles Rogers (1962), cité par Didier Anzieu, Jacques-Yves Martin, *La dynamique des groupes restreints*,1968, PUF, p. 280.
45. *Rencontre avec Hélène et Mani de l'association Virus 36,* par Les renseignements généreux, octobre 2007. http://www.les-renseignements-genereux.org/textes/8674

habitant_marine.indd 92 21/09/2020 11:21

Cognitions et qualités profondes de l'habitant participatif

Néanmoins, un tel « état d'esprit » de l'habitant·e participatif·ve ne peut être seulement « de surface », le seul fait d'attitudes et de comportements adaptés. Des représentations et convictions (des cognitions) profondes doivent y être corrélées. Reprenons cette perspective d'empathie : adopter de nouveaux automatismes lors des prises de parole en groupe, accroître sa vigilance quant aux contenus des expressions de l'autre ne peut suffire pour « *s'immerger dans la subjectivité d'autrui* ». L'effort de compréhension des contradictions doit s'appuyer sur la certitude qu'une part de vérité est détenue par l'autre. « *En fait, vouloir dialoguer, c'est accepter de part et d'autre de se fonder sur une vérité commune ; cela postule une éthique et des dispositions mentales bien particulières. Mais se comporter ainsi, c'est courir le risque d'avoir à reconsidérer nos propres opinions, d'ébranler nos propres certitudes, de remettre en cause notre propre système de valeurs. En un mot, c'est être vulnérables* »[46]. Pour être acceptée, cette vulnérabilité exige d'être incarnée, à partir du chahutage introspectif de nos propres édifices de pensées, de nos représentations conscientes et inconscientes, de notre rapport au monde et aux autres.

L'écologie ne peut, quant à elle, être réduite à l'intégration de paramètres environnementaux à nos choix, mais participe de l'évaluation éthique de ces derniers en tentant de projeter leurs conséquences globales éventuelles. Ou encore : la prise en compte des vulnérabilités et des dépendances n'est pas qu'une problématique d'adaptation programmatique des logements, mais questionne le rapport de chacun·e à ces vulnérabilités. Au-delà de la conception d'espaces communs et de circulations, l'architecture conviviale questionne les rapports à la densité et à l'intimité. De la même manière, la

46. Didier Anzieu, Jacques-Yves Martin, *op. cit.*, p. 280.

habitant_marine.indd 93 21/09/2020 11:21

problématique juridique questionne ceux liés à la propriété. Participer n'est pas uniquement prendre la parole en groupe, mais se sentir légitime à nourrir un projet collectif de ses propres intérêts particuliers.

Ainsi peuvent être projetées les particularités cognitives et comportementales de l'habitant·e participatif·ve. Ce qui conduit désormais à nous interroger sur les origines de ces particularités : seraient-elles innées ou acquises ? Ainsi formulée, cette problématique est à même de soulever de sérieuses dissensions et débats au sein du « mouvement » de l'habitat participatif. Car différents courants de pensée et de représentations y cohabitent.

L'habitant participatif, comme prédisposition

Les qualités de l'habitant·e participatif·ve sont parfois considérées comme prérequises à l'entrée dans un groupe. Les aptitudes des nouveaux foyers sont alors évaluées à leur arrivée, au cours d'un recrutement sélectif, devant conduire vers un profilage et une cooptation (du latin *cooptare* : choisir). Les membres d'un collectif choisissent ainsi leurs nouveaux membres. Il est parfois tenté d'objectiver les choix au moyen de grilles d'entretien, de système de *scoring,* ou en assumant au contraire des prises de position purement subjectives (partage du ressenti, du *feeling* quant aux candidat·e·s, à l'issue d'un entretien informel). Certains groupes s'astreignent parfois à l'autoévaluation *in vivo* des compatibilités, en engageant une période-test de colocation ou en passant des vacances ensemble. Au travers de la cooptation – dont il est question pour chacune de ces situations – l'enjeu est de profiler ses voisin·e·s, de tenter d'en apprécier la capacité d'engagement, la compatibilité avec l'esprit du projet,

habitant_marine.indd 94 21/09/2020 11:21

le fonctionnement du groupe et avec soi même. Les qualités (avérées) d'habitant·e participatif·ve sont un ticket d'entrée ; l'habitat participatif se mérite. Perspective pour laquelle nous devons prendre le temps d'une analyse approfondie.

La cooptation témoigne tout d'abord d'une représentation statique des attitudes et des comportements humains. Les candidat·e·s sont évalué sur leurs aptitudes instantanées (au moment de la sélection) et non sur leur plasticité, leur capacité à changer au contact du groupe. Un potentiel d'évolution ne leur est généralement pas reconnu, les attitudes et les comportements sont considérés comme figés. Il n'est pas repéré que chaque nouvelle intégration fait elle-même évoluer le groupe, ou qu'on peut également devenir soi-même, avec le temps, un parfait casse-pied pour ses voisin·e·s.

Mais ensuite, la cooptation est une pratique sélective conduisant à s'entourer de personnes qui vivent et pensent comme soi. Elle renforce dès lors cette tendance contemporaine à l'*uniformisation*, influençant toutes les sphères de la vie (de la biologie à l'éducation, en passant par le paysage et les cultures) et réduisant toutes les formes de biodiversité. Or, faire société, c'est apprendre à vivre ensemble, à travers une assemblée des différences, en considérant que cet autre-pas-pareil est détenteur d'une partie des clés pour ce vivre ensemble. À l'inverse, la cooptation nourrit une forme d'entre-soi, les habitant·e·s participatif·ve·s étant alors implicitement considérés comme une élite avant-gardiste, consciente des changements à produire et les appliquant pour soi. L'habitat participatif devient en ce cas cette sorte de « groupe Facebook de l'aménagement », un canal supplémentaire d'étanchéification affinitaire des interactions sociales. Ces mécanismes affinitaires sont précisément ceux que se plaisent à dénoncer les détracteurs de l'habitat participatif, comparant (par de faciles généralisations) ce dernier avec les *kibboutz* israéliens ou les *gated-communities*

habitant_marine.indd 95 21/09/2020 11:21

nord-américaine. Au sein de tels modèles communautaires fermés et gentrifiés, l'enjeu n'est pas de faire société, mais de constituer une forme d'individualité élargie, en s'isolant des barbares extérieurs, en érigeant des murs physiques ou symboliques. Or « *la barbarie, c'est le mur* »[47].

L'uniformisation du voisinage peut apparaître comme rassurant de prime abord. Il est possible d'y voir un vecteur de facilitation du fonctionnement d'un groupe par une mise en cohérence des intentions et des comportements. Mais, *a contrario*, cette uniformisation pourrait être tout autant responsable de sa fragilisation. Tout d'abord, les entretiens sélectifs de candidat·e·s valorisent des formes particulières de compétences, celles logico-mathématiques ou langagières autorisant un foyer à exprimer ses motivations, à argumenter, à convaincre de ses capacités d'engagement dans un projet. Or, dans l'aventure de l'habitat participatif, l'éloquence n'est pas toujours d'un grand secours lorsqu'il s'agit de conduire le chantier de rénovation participatif du studio partagé, qu'un·e voisin·e doit faire preuve de soutien psychologique dans une épreuve, que l'« écoute » du jardin doit en guider l'entretien, ou que le coup de main pour la vaisselle suite à un repas de voisinage doit être spontané, naturel, sans organisation ou planification particulière. L'engagement, la contribution à la chose collective est alors protéiforme, souvent simple et modeste, parfois même invisible, et les opportunités sont permanentes. Une diversité de formes d'intelligences[48], pratiques ou intellectuelles, est nécessaire dans la vie d'un habitat participatif, ce que ne peuvent probablement pas déceler les entretiens de sélection (tenter de le faire n'aurait quoi qu'il en soit aucun sens).

47. Miguel Benasayag, conférence filmée à TEDxConcorde le 28 Janvier 2012, https://www.youtube.com/watch?v=Cp5d45Fr3_c
48. Voir : Howard Gardner, *Les intelligences multiples, la théorie qui bouleverse nos idées reçues,* éditions Retz, 1993.

habitant_marine.indd 96 21/09/2020 11:21

La cooptation est ensuite en contradiction avec les approches inclusives, valorisant l'intégration des différences, des écarts à la norme. Or, le monde de l'entreprise considère désormais lui-même la diversité comme un moteur de performance : « *on représente mieux la population (électorat, clientèle…), on envisage davantage de scénarios pour prendre des décisions plus robustes, on renforce la qualité de vie (au travail, dans le "vivre ensemble" de la société toute entière), on nourrit la confiance, on innove plus vite et mieux…* »[49]. L'existence d'opinions minoritaires persistantes fait naître des conflits dans un groupe, ébranlant les certitudes de la majorité et pouvant enclencher un processus de remise en question. De tels processus d'influence ne conduisent pas nécessairement à adopter la position minoritaire, mais provoquent un déplacement de curseur, la reformulation du problème, l'invention d'idées nouvelles, de solutions différentes. La présence de minorités rend dès lors l'ensemble du groupe créatif. L'exclusion considère la différence comme l'expression d'une impossibilité à se mélanger. L'intégration pousse les individus vers des processus d'assimilation, de mimétisme et de renoncement à leur identité. L'inclusion enfin invite à « *créer des conditions collectives (contexte, règles de fonctionnement, valeurs partageables) permettant à chacun·e, quel qu'il/elle soit, de faire valoir sa personnalité, ses talents, ses idées, son énergie pour apporter le meilleur de soi au projet commun* »[50].

Les projections inclusives ne sont pas uniquement celles (orientées) de l'entreprise optimisée, mais une tendance générale dans nos sociétés à mieux prendre en considération différentes formes de fragilités, handicaps ou pathologies.

49. Programme international EVE, conçu par Danone, consistant en une suite de séminaires annuels sur le leadership, et « *qui a la volonté de contribuer à la construction d'individus forts et inspirants, qui porteront le changement dans l'entreprise* ». Voir https://www.eveprogramme.com/26315/inclusion/
50. *Ibid.*

habitant_marine.indd 97 21/09/2020 11:21

À l'inverse d'un darwinisme social (une loi de la jungle bassement libérale, envisageant la sélection sociale plus ou moins spontanée des plus aptes parmi nous comme un des moteurs de progrès de l'humanité), il est considéré que c'est en prenant soin des plus faibles qu'une société progresse dans son ensemble. En s'impliquant dans le soin des personnes, c'est la communauté que l'on soigne.

La cooptation est également source de fragilisation lorsqu'elle s'envisage comme moyen pour limiter le conflit au sein d'un groupe. Il est imaginé que l'uniformisation (des comportements, attitudes, personnalités...) réduirait les contradictions. Or, le conflit – et le travail d'arbitrage des contradictions auquel il appelle - serait précisément constitutif du lien social, permettant à un groupe de développer sa capacité à faire cohabiter les différences, construisant une résilience, une capacité à survivre aux situations perturbantes, aux départs de personnes-ressources et à l'arrivée de membres nouveaux. À travers lui, c'est de l'enjeu central du *commun* dont il serait question. Le conflit serait une clé pour le développement de nouvelles facultés d'agencement des singularités. Mais n'anticipons pas, nous y reviendrons plus tard.

Quoi qu'il en soit, cette analyse critique – dans différentes perspectives – de la cooptation s'immisce très tôt dans notre interprétation (intuitive) de la représentation des enjeux de l'habitat participatif. Nous considérons dès lors ce dernier comme constitutif de lien social, avec celui ou celle qui ne vit pas comme moi, qui ne pense pas comme moi, mais qui est volontaire pour expérimenter une forme de vivre ensemble. Dès lors, l'habitat participatif doit conduire à mettre ses propres certitudes en questionnement, plutôt qu'à s'entourer de celles et ceux qui les entretiendront. Dès 2008, notre première intervention d'assistance à maîtrise d'usage s'est ouverte avec la question suivante : « *Quels intérêts, limites et conditions à vivre la différence dans un groupe de voisinage* ? »

habitant_marine.indd 98 21/09/2020 11:21

Cette manière de poser la problématique ne nous a pas quittés depuis. À travers la définition des procédures d'accueil de nouveaux foyers, nous continuons d'appuyer les groupes-projets dans la recherche d'un juste dosage, entre l'ouverture inconditionnelle (l'idée qu'un projet d'habitat participatif pourrait « mixer » des membres à n'importe quelle condition) et le profilage de ses voisin·e·s.

L'habitant participatif, comme intention

« Très vite, la situation m'échappa. J'avais beau tenter de rectifier le tir, scier, meuler, limer, fraiser, rien à faire, j'assistais impuissant à la genèse d'une forme qui prenait vie malgré moi, revendiquait son indépendance avec morgue et rébellion, et je regardais, hébété paniqué, mon sapin [futur cadeau] de Noël s'éloigner du concept initial pour se rapprocher lentement mais sûrement de celui de bite. »[51]

Fab Caro

Vouloir n'est pas toujours pouvoir. Or, parmi les groupes se refusant à pratiquer une cooptation, il est parfois considéré – plus ou moins consciemment – que l'habitat participatif s'adresserait avant tout à celles et ceux exprimant explicitement un désir, une volonté, une intention de s'inscrire dans une perspective de changement personnel. Lors d'un parcours d'accueil, c'est cette « attitude de l'habitant·e participatif·ve » que vise à signifier la signature d'une charte ou d'un document d'intentions, valant engagement des participant·e·s à assujettir plus ou moins progressivement leurs attitudes et comportements à un ensemble de valeurs, règles, principes.

51. Fabrice Caro, *Le discours*, Gallimard, 2019, p. 8.

habitant_marine.indd 99 21/09/2020 11:21

Or, comme le suggère (à sa manière) Fabrice Caro en ouverture de ce chapitre, vouloir n'est pas pouvoir, et les enseignements de la psychologie du comportement nous permettent aujourd'hui de relativiser la force supposée de notre volonté...

Car il est souvent imaginé qu'en matière de changement des comportements, la volonté suffirait : *Quand on veut, on peut*. Or, cette volonté est un bien faible rempart aux habitudes et autres travers pulsionnels qu'il serait tenté de dépasser. Tout spécifiquement lors de temps de débat ou de décision, d'intensité dramatique (l'urgence d'une décision), le naturel n'attend qu'une opportunité (une situation de crise ou de tension) pour revenir au galop. Malgré des chartes ambitieuses (« *je m'engage à être plus bienveillant, plus à l'écoute, plus empathique* »), des épisodes de dérapage verbal ou symbolique peuvent survenir. Nous nous comportons alors d'une manière parfaitement contraire à celle escomptée. De tels épisodes peuvent nous conduire à rompre avec nos volontés initiales. C'est en tous les cas ce que suggère la psychologie comportementale (ou cognitive). Nos attitudes (par exemple, vouloir communiquer de manière ouverte et non violente) ne détermineraient pas systématiquement nos comportements (communiquer effectivement sur des modalités ouvertes et non violentes), lorsqu'en contradiction, attitude et comportements génèrent des situations de dissonance cognitive. Différentes stratégies internes de rééquilibrage peuvent se développer. Par exemple, nous nous constituons parfois une autojustification conjoncturelle de la dissonance (« *avec untel, ce n'est pas possible de dialoguer* » / « *certaines situations exigent de faire preuve de fermeté pour s'en sortir, la bienveillance ne peut être systématique* »). Nous pouvons également être tentés de minimiser cette dissonance (« *mes propos n'étaient pas fondamentalement violents* »). Nous pouvons enfin, tout aussi facilement, reconsidérer nos intentions initiales (« *je n'ai jamais posé ce changement de*

habitant_marine.indd 100 21/09/2020 11:21

comportement comme une de mes priorités / ras-le-bol de cette injonction contemporaine au travail sur soi »). Et mince : ce que la psychologie cognitive démontre, c'est que l'élément le moins résistant au changement est notre attitude. Autrement dit, sitôt confrontés à des difficultés du changement, nous ferions plus facilement évoluer nos intentions que nos comportements (« *l'empathie, ça ne marche pas/c'est inopérationnel/c'est chronophage* »).

Les décalages entre attitudes et comportements ne sont pas les seules sources de dissonance cognitive. Des situations d'incohérences internes peuvent également se constituer avec notre propre paysage cognitif. L'intention de solidarité peut par exemple nous conduire à envisager une forme de mutualisation des ressources économiques entre foyers, afin de maintenir les plus précaires dans le groupe. Généreuses, ces aspirations de solidarité peuvent néanmoins heurter celles d'égalité, imprégnant notre référentiel cognitif contemporain. « *Chacun fait sa part* », et ainsi, *les bons comptes font les bons amis*. Or, toute pratique solidaire induit une forme d'inégalité, la prise en compte de différences de ressources (financières, physiques, compétences, disponibilités...) puis la recherche de rééquilibrages, sur la base d'appréciations subjectives. Le principe d'égalité nous pousse à l'inverser, à rechercher un nivellement objectif des contributions. En étant égalitaires, nous ne sommes pas solidaires, et inversement. Égalité et solidarité forment un couple de contradiction. Ils sont une source récurrente de dissonances cognitives au sein des groupes-projets. Lors de discussions portant sur la répartition des contributions financières aux espaces communs ou aux charges communes, les principes égalitaires nous suggèrent de répartir les coûts par personne, par foyer ou selon les surfaces de logements. Les principes solidaires invitent *a contrario* à partager ces contributions selon les revenus, voir à ne pas solliciter certains foyers en difficulté économique. Même si la solidarité semble faire partie de nos

habitant_marine.indd 101 21/09/2020 11:21

intentions, nous hésitons à nous y engager pleinement, craignant d'être perdants, de nous faire avoir, de ne pas être reconnus dans nos efforts, ou que ces générosités du départ ne deviennent objet de tensions ultérieures. Nous pouvons dès lors vouloir authentiquement être solidaires, tout en nous révélant « bloqués » dans l'expression effective – en actes et comportements – de cette solidarité.

De la même manière, nous pouvons sincèrement vouloir « participer », nous engager dans des temps participatifs de conception du projet immobilier. Mais à la fin, nous découvrir en incapacité d'agir selon notre volonté, freinée par un ensemble de facteurs cognitifs liés à la prise de parole en public, au sentiment de légitimité ou notre rapport à la norme. Plusieurs travaux universitaires se sont penchés sur les conditions et effets de l'ouverture participative lors d'ateliers de conception : « [...] *la mise en procédure de la participation, loin de favoriser le dialogue, peut conduire à conforter des mécanismes inégalitaires, notamment dans la prise de parole. La tendance apparaît particulièrement forte quand il s'agit d'un public populaire* [...] *Les futurs habitants se sont sentis illégitimes face aux institutions et aux professionnels, et n'ont qu'à peine discuté leur expertise ou leur pouvoir, même au plus fort du conflit. Plus marquant : à cette logique de domination verbale s'est ajoutée une seconde logique de domination, bien moins visible, fondée cette fois sur les inégalités dans la prescription de la norme, autrement dit du sens accordé au projet d'habitat. Dans cette opération, institutions et professionnels ont peiné à reconnaître la façon dont les habitants se sont approprié le projet, dans la mesure où celle-ci s'écarte de leurs représentations implicites* »[52]. Des intentions participatives peuvent dès lors parfaitement contribuer à une reproduction des dominations.

52. Claire Carriou, « Malentendus et inattendus autour de la participation habitante. La « coopérative » d'accession sociale Le Grand Portail à Nanterre (France) », *Les aménagements de la participation*, n°73, printemps 2015.

habitant_marine.indd 102 21/09/2020 11:21

La diversification des publics, la mixité sociale ne sont dès lors pas que question de montage juridico-économique ou de mixité des statuts d'accès aux logements. Pour certain·e·s d'entre nous, se rapprocher d'instances décisionnelles dont nous avons jusqu'alors été éloignés n'est pas qu'une question de volonté, quand bien même des conventions et des chartes d'engagement auraient été signées.

Retenons alors ceci : toute volonté de changement (personne) n'est qu'un support relatif de ce changement. Nous ne pouvons attendre des documents d'intentions qu'ils soient une quelconque garantie. Le changement de notre rapport au monde, aux autres et à nous-mêmes doit dès lors être construit, encadré, structuré. Ce qui est le propre des démarches de l'apprentissage.

L'habitant participatif, comme devenir

Lors de son engagement dans un projet, un habitant·e participatif·ve n'aurait de qualités à faire valoir ni de volonté (à se comporter en habitant·e participatif·ve) à affirmer. Ses qualités seraient celles développées tout au long de l'expérience de l'habitat participatif, en tant que parcours d'un apprentissage. L'issu de ce parcours ne serait en rien prédéfinissable. Il y serait toujours question de changement, mais non plus uniquement de celui – superficiel – des comportements, mais celui plus profond, plus lent des cognitions. Voici comment cette perspective de l'habitant·e participatif·ve comme celle d'un être en devenir peut-être introduite.

Un tel apprentissage est une démarche éminemment personnelle. Personne ne peut y être contraint. Les recherches en éducation au développement durable ont démontré

habitant_marine.indd 103 21/09/2020 11:21

(dans les perspectives d'un usage renforcé des transports en commun, des économies d'énergie ou du tri des déchets) que les démarches persuasives, à partir de démonstrations rationnelles de la pertinence d'un changement, ne fonctionnent tout simplement pas[53]. Par ailleurs, toute tentative d'influence de nos opinions ou de notre personnalité fait généralement l'objet de résistance.

En appréhendant l'habitat participatif comme apprentissage, l'habitant·e ne serait plus un état, mais un mouvement, un processus évolutif conduisant ce dernier vers de nouvelles représentations, de nouvelles manières d'agir et d'interagir. Chacun·e de nous peut être considéré comme habitant· participatif·ve en puissance, en potentiel devenir. La problématique n'est donc pas substantielle, celle de la juste définition de l'habitant·e participatif·ve. Elle est procédurale, celle du parcours permettant l'expression de cette puissance. Une problématique éminemment pédagogique.

Au sein de l'association l'Epok, cette perspective de l'habitant·e participatif·ve-apprenant·e est bientôt renforcée avec l'arrivée d'Yvan dans l'équipe salariée (faisant suite au départ de Céline vers de nouveaux horizons professionnels). Fort d'une trentaine d'années d'expérience en éducation à l'environnement[54], Yvan transfère à l'association nombre

53. Fabienne Cazalis et Sylvie Granon, « *Faire face aux nouveaux défis environnementaux.* Comment notre cerveau permet-il nos changements de comportements », dans *Le souci de la nature, apprendre, inventer, gouverner*. CNRS éditions, 2017.

54. L'éducation à l'environnement ne doit pas être confondue avec l'éducation au développement durable. L'éducation au développement durable sensibilise l'humain aux dégradations environnementales dont il est responsable, en vue de modifier ses comportements. L'éducation à l'environnement – bien plus vaste – considère qu'une cofédération de la personne et de son environnement est moteur d'apprentissage. La notion d'environnement y est considérée dans un sens large - étymologiquement « ce qui est autour de soi ».

habitant_marine.indd 104 21/09/2020 11:21

d'enseignements pratiques et académiques, inhérents aux mécanismes d'évolution des comportements, attitudes et cognitions. Ceux-ci contribuent à rénover en profondeur les formes et contenus d'accompagnement de l'association. L'univers idéologique de l'association est de plus en plus sous l'influence des sciences de l'éducation. L'habitat participatif y est considéré comme parcours d'apprentissage, mais également comme opportunité de développement.

Un parcours d'apprentissage

« *La théorie, c'est quand on sait tout et que rien ne fonctionne. La pratique, c'est quand tout fonctionne et que personne ne sait pourquoi. Ici, nous avons réuni théorie et pratique : rien ne fonctionne… et personne ne sait pourquoi* ! »
Adage populaire

Apprendre « sur le tas »

Nous apprenons toute notre vie durant. Les connaissances apprises sont de formes extrêmement variées : des savoirs, des gestes, des procédures, des modes opératoires, des manières de communiquer, de gérer des ressources, de ressentir ses émotions... Par de nouvelles connaissances, nous faisons évoluer notre manière d'interagir avec le monde et avec les autres. Les connaissances sont par ailleurs de deux ordres. Cognitives, tout d'abord, nous permettant d'énoncer des objets, leurs propriétés et leurs relations. Opératoires ensuite, nous permettant d'orienter et de guider l'action. Un système de connaissances n'est dès lors pas qu'une « simple » représentation de la réalité. Un modèle cognitif (permettant de comprendre comment « ça » fonctionne) y est couplé à un modèle opératif (comment « ça » se conduit).

habitant_marine.indd 105 21/09/2020 11:21

Ensuite, les connaissances ne sont pas une chose extérieure à l'activité, mais inscrites en elle. Elles ne s'acquièrent qu'immergé dans l'action de transformation du réel (matériel, social ou symbolique). Elles ne sont pas à confondre avec des savoirs universels (c'est-à-dire un ensemble d'énoncés, reconnus comme valides et objectifs par une communauté d'experts). Dès lors, « *l'apprentissage n'est pas d'abord une transmission [de savoirs], mais une construction que réalise un apprenant* »[55]. C'est cette construction qui est vecteur de transformation des attitudes et comportements. Les recherches en éducation à l'environnement ont de leur côté démontré la très faible capacité des savoirs à infléchir les comportements[56]. Un formateur en habitat participatif qui proposerait un diaporama théorique sur l'empathie, le leadership ou les inégalités de genre dans les prises de parole en groupe a bien peu de chance de faire évoluer notre comportement en réunion.

Ce n'est qu'en étant exposé à une situation-problème, pour laquelle aucune des ressources et connaissances connues ne nous permettrait d'arriver à une solution, qu'il nous est possible de réorganiser nos connaissances et d'en développer de nouvelles. De manière incidente, l'activité productive est alors génératrice d'une activité constructive (de transformation de nous-mêmes). L'ensemble de ce processus est désigné comme celui d'un apprentissage sur « le tas » (*learning by doing*).

55. Pierre Pastré, « Apprendre à Faire », dans Étienne Bourgeois et Gaëtane Chapelle (dir.), *Apprendre et faire apprendre*, Presse universitaire de France, 2006.

56. Les modèles transmissifs d'éducation visent à enseigner, instruire et équiper l'apprenant. Le savoir est organisé et diffusé sous différentes formes, l'exposé magistral et les exercices en étant les plus courantes. La transmission de savoirs peut aider l'apprenant à constituer une ressource pour la résolution d'un problème. Mais il ne s'agit pas d'apprentissage.

habitant_marine.indd 106 21/09/2020 11:21

À travers ce processus, l'individu développe de nouvelles connaissances, dans l'action mais également par son environnement. Car tout apprentissage est médiatisé par son contexte. Toute connaissance du monde extérieur est produite par nos sens, au cours d'interactions avec l'ensemble d'une situation. Dès lors, à défaut de pouvoir influencer directement l'apprenant (celui-ci construisant par lui-même ses connaissances, et résistant à toute tentative d'influence sur sa personnalité), serait-il possible d'influencer les conditions du parcours d'apprentissage, d'orienter les tenants et aboutissants de ce dernier ? Ce questionnement n'est autre que celui au fondement des sciences pédagogiques. Il doit pleinement nous intéresser ici, afin de penser cet entre-deux « habitat et habitant », la liaison entre une activité productive (de l'habitat participatif) et une activité constructive (de l'habitant participatif), pouvant faire de l'habitat participatif une situation d'apprentissage sur le tas. Comment dès lors aménager un contexte pédagogique favorable, permettant à une activité productive de stimuler l'activité constructive ? C'est à cette problématique que différentes thèses pédagogiques tentent de répondre. Thèses que nous pouvons identifier comme sous-jacentes à différents courants et approches de l'habitat·e participatif·ve.

Apprendre, à partir de comportements contraints

En considérant que, d'une part, les comportements et les cognitions tentent en permanence de se mettre en conformité, et que d'autre part, les cognitions d'un individu ne peuvent être directement influencées, quelle possibilité reste-t-il d'agir directement sur les comportements ? Ne peut-on pas « faire apprendre » par l'intermédiaire de comportements contraints, en imposant des cadres à ces derniers auxquels les cognitions s'ajusteront « automatiquement » ensuite ?

habitant_marine.indd 107 21/09/2020 11:21

Ces perspectives sont alors celles développées par le courant behavioriste de l'apprentissage. Selon celui-ci, astreindre un individu à des comportements particuliers permet de le confronter d'une manière particulière au réel, en capacité de faire évoluer ses connaissances vers une meilleure et plus juste connaissance de ce réel. Le monde nous serait dévoilé par lui-même. Les modèles d'apprentissage behavioristes s'intéressent dès lors aux *input* (les comportements contraints, les situations d'apprentissage) et aux *output* (les connaissances et transformations produites chez l'individu) d'un apprentissage, sans néanmoins chercher à comprendre le rôle des processus cognitifs qui s'y déroulent. Tant que ça marche…

Le behaviorisme est sous-jacent à plusieurs stratégies de l'apprentissage déployées dans les milieux de l'habitat participatif. Certains groupes choisissent eux-mêmes, par exemple, d'assujettir leurs comportements individuels et collectifs à différentes « forces » contraignantes, devant faire évoluer leurs comportements. Par la mise en place d'outils de prises de parole, la conduite formelle et disciplinée des temps de débat (systématisation des protocoles de prise de parole, tours de table…), il est envisagé de contribuer à de nouveaux automatismes, ainsi qu'à des postures d'écoute et d'attention.

Il est encore question de behaviorisme lorsque les espaces et circulations du programme immobilier sont conçus dans l'intention de favoriser les rencontres et interactions de voisinage entre futur·e·s résident·e·s, sans que ces derniers en aient nécessairement exprimé la volonté. Ou bien, lorsque des cadres juridiques coopératifs – instituent des temps de régulation collectifs obligatoires, une rotation égalitaire des responsabilités (chacun·e étant alors obligé de les endosser à tour de rôle) ou des modes de décision pluralistes – s'envisagent comme moyen de produire des comportements et attitudes coopératifs.

habitant_marine.indd 108 21/09/2020 11:21

En novembre 2018, l'association l'Epok est invitée aux Pays-Bas, pour prendre part à un séminaire sur les approches collaboratives de voisinage dans l'habitat (*self organization and self management*). Plusieurs résidences participatives expérimentales y sont présentées, dont l'une à Amsterdam, mixant pour moitié des étudiants hollandais et pour l'autre, des jeunes réfugiés (Éthiopie, Syrie, Afghanistan). L'expérience proposée est la suivante : un accès à un logement abordable, pour une durée maximale de cinq ans, conditionné par une implication dans des tâches d'entretien (ménage, petite maintenance) et de gestion (animation, régulation) de la résidence. Cinq cents petits studios s'articulent autour d'espaces communs, répartis à chacun des étages. Quelques espaces complémentaires sont partagés à l'échelle du site. Sans réelles alternatives de logement, le caractère participatif de la résidence est rarement reconnu comme motivation initiale. Néanmoins, les témoignages de celles et ceux qui vivent sur place – sans être homogènes – font état de mécanismes d'apprentissages des fonctionnements collectifs similaires à ceux projetés dans les projets d'habitat participatif : mise en œuvre de processus décisionnels prenant en considération les pensées minoritaires, efforts de compréhension des désaccords, pratiques d'entraides et du faire-ensemble... La configuration et le fonctionnement du lieu sont reconnus comme générateurs d'opportunités d'échanges formels et informels – notamment interculturels –, qui n'auraient probablement pas pu se produire dans un contexte de résidence conventionnelle.

Une telle approche serait-elle néanmoins transposable à l'habitat participatif ? Des groupes de futur·e·s voisin·e·s, voire des institutions ou promoteurs, pourraient-ils créer un ensemble de contraintes participatives (à travers l'architecture, les statuts, les règles et devoirs) en capacité d'agir sur les comportements et attitudes des résident·e·s, quitte à ce que la participation s'impose à ces derniers ? Probablement pas. Tout d'abord, l'offre de logements en habitat participatif

habitant_marine.indd 109 21/09/2020 11:21

ne s'inscrit pas (encore ?) dans un contexte de nécessité. Elle ne facilite pas l'accès à un logement, n'offre pas intrinsèquement d'avantages économiques ou de qualité. Elle est une option (rare), un choix possible parmi d'autres. Si la participation apparaît comme contraignante, l'expérimentation de l'habitat participatif ne sera pas séduisante, à plus forte raison lorsqu'il est question d'acquisition d'un logement et d'un engagement financier sur le long terme (la résidence d'Amsterdam propose des logements locatifs sur une durée maximale de cinq ans. Elle apparaît donc comme étape transitoire et limitée dans le parcours résidentiel).

Cette capacité de déterminants extérieurs à orienter nos comportements et cognitions a par ailleurs largement été nuancée par les travaux de la psychologie comportementale. En fait, nous ne traitons et n'intégrons pas systématiquement les expériences que nous sommes amenés à vivre. En n'étant pas producteur de sens, le développement d'automatismes par conditionnement n'est pas porteur de sens, et interdit dès lors tout transfert des apprentissages : ce que j'apprends à faire mécaniquement ici, si je ne le comprends pas, si je ne sais pas le projeter dans un autre contexte, je ne saurais le faire qu'ici, exactement dans les mêmes conditions. Les comportements contraints (par l'architecture, par des protocoles coopératifs...) ne peuvent donc pas participer à d'authentiques évolutions des cognitions. Le contexte d'une expérience n'a donc que peu de capacité à faire évoluer les cognitions. Il suffit, pour s'en convaincre, de visiter ces opérations d'urbanisme convivial devant stimuler les rencontres et la convivialité entre des riverains (à leur insu), et qui sont devenues d'incroyables lieux de non-vie[57]. Ou encore, d'observer le fonctionnement de sociétés coopératives et participatives

57. Dans une exposition « Habiter Autrement » réalisée en 2010, nous interrogions alors ce pouvoir «architectural» des aménagements de la manière suivante : « *Urbanisme, mode de vie : qui influence qui* ? ».

habitant_marine.indd 110 21/09/2020 11:21

(SCOP) en dysfonctionnement (gouvernance tyrannique, conflits, perte de sens...), témoignant que l'exposition de personnes à des cadres de fonctionnement coopératifs ne développe pas obligatoirement d'« esprit » coopératif. La multiplication des dispositifs et initiatives institutionnelles participatives ne suffit pas plus à modifier le rapport des citoyens aux institutions, à la prise de parole publique.

Malgré tout, l'approche behavioriste reste très présente dans les stratégies de changements comportementaux (bien au-delà du seul contexte d'habitat participatif ; voir – entre autres concepts à la mode – la théorie du *nudge*[58]). Elle devient franchement dérangeante lorsqu'elle se rapproche de perspectives de conditionnement[59]. En ce qui nous concerne, l'habitant·e participatif·ve devient alors une injonction, la visée formelle d'un cadre participatif coercitif dont il conviendrait, telle une mécanique, de convenablement régler l'influence. Certains juristes, élus, militants, architectes conceptualisent l'habitant·e participatif·ve lui-même et empruntent volontiers quelques raccourcis intellectuels en confondant les cadres juridiques coopératifs avec la coopération, la construction d'un espace commun avec la convivialité de voisinage. Par ailleurs, il est parfois curieux d'observer le comportement de ces personnalités en assemblée, leur posture d'écoute – d'attention aux prises de paroles, idées et représentations de tiers – traduisant quelques antagonismes, qu'il conviendrait d'interpréter comme *faites comme je dis, mais ne faites pas comme je fais*. Les modalités de transformation des

58. *Selon la théorie du nudge, « des suggestions indirectes peuvent, sans forcer, influencer les motivations, les incitations et la prise de décision des groupes et des individus, au moins de manière aussi efficace sinon plus efficacement que l'instruction directe, la législation ou l'exécution »*. Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_du_Nudge

59. Une telle dérive est celle des thèses pavloviennes (du nom de son auteur), courant radical et daté du béhaviorisme.

habitant_marine.indd 111 21/09/2020 11:21

attitudes et comportements sont – dans leurs schémas intellectuels – transférées intégralement sur des facteurs matériels, externes, envisagés pour les autres, sans devoir eux-mêmes incarner un tant soit peu ce changement.

Apprendre, dans de bonnes conditions

Le behaviorisme ignore fondamentalement l'activité cognitive du sujet, dans ses interactions avec son environnement. Tel stimulus de ce dernier est censé déclencher systématiquement, chez chaque individu et à tout moment, la même réponse. Or, nous n'intégrons pas tous de la même manière les situations que nous rencontrons ; nous les interprétons subjectivement, nous construisons des scénarios d'interprétation, dont le sens n'est pas obligatoirement celui qui aurait été présupposé (notamment par les concepteurs d'un dispositif d'apprentissage behavioriste). Car entre le stimulus et sa réponse intervient toujours l'organisme. Et la dimension sensible de l'expérience est centrale dans les processus d'interprétation de cette dernière. En situation, l'individu fait évoluer un système de liens avec ce qui l'entoure, système dans lequel les composantes biologiques et physiques sont en étroite interaction avec des composantes sociales et culturelles. La manière dont ces liens s'établissent n'est ainsi pas que rationnelle, construite par la pensée, mais également déterminée par les émotions, les sensations, les symbolisations et l'imagination. Tout *input* ne donnera pas systématiquement le même *output*.

Le courant cognitiviste focalise alors son attention sur les structures mentales que le behaviorisme considérait jusqu'alors comme des boîtes noires. Il tente de reconstituer les processus, l'ensemble de règles par lesquelles chacun d'entre nous manipulerait symboles et informations, dans la construction d'interactions avec le monde. L'appre-

habitant_marine.indd 112 21/09/2020 11:21

nant y est considéré comme un « processeur » d'informations, qui reçoit et sélectionne ces dernières, les organise, les mémorise, les récupère et les communique, d'une manière hautement personnelle.

Pour le cognitivisme, il n'est plus pédagogiquement question de contraindre – par le contexte – les comportements de l'apprenant, mais de générer des environnements d'apprentissage facilitant le traitement cognitif de l'information par l'apprenant lui-même. Une attention toute particulière est alors apportée aux émotions, considérant que notre cogito (le raisonnement, la mémoire, le langage) est en connexion directe avec le moi biologique, sous l'influence permanente de facteurs affectifs. Le rôle des interactions sociales est également considéré comme prépondérant : notre potentiel d'apprentissage est globalement augmenté avec l'aide de tiers (en interagissant avec des pairs ou un formateur, nous pouvons résoudre des problèmes plus complexes que si nous les abordons seuls) et la qualité des relations interpersonnelles est elle-même comprise comme facteur d'apprentissage (confronté à ses échecs, un apprenant mobilise par exemple plus ou moins largement ses capacités attentionnelles à essayer de sauver la face[60]). La bienveillance et la confiance – au-delà du seul souci de bonne ambiance dans un groupe – sont tout simplement essentielles au développement des nouvelles connaissances. La motivation est également un paramètre crucial, fonction de la cohérence perçue par un individu entre ses représentations (l'image qu'il a de lui-même, de son identité, le sens donné à l'apprentissage, les buts personnels, le sentiment de compétence, de contrôlabilité, etc.) et ce que lui propose une situation d'apprentissage.

60. Étienne Bourgeois et Gaëtane Chapelle (dir.), *Apprendre et faire apprendre*, *op. cit.*, p. 13.

habitant_marine.indd 113 21/09/2020 11:21

L'hypothèse d'un développement

Pour autant, l'horizon d'un apprentissage ne doit pas être uniquement constitué par l'acquisition de nouvelles connaissances. Car – nous l'avons évoqué – les cognitions et qualités profondes de l'habitant·e participatif·ve doivent également évoluer. L'édifice de pensée de ce dernier doit être chahuté pour parvenir à une authentique révision de sa manière d'être au monde, aux autres et à nous-mêmes. Un tel chahutage aboutirait à de nouvelles manières d'agencer les connaissances entre elles, à de nouvelles capacités d'intégration de connaissances étendues en un continuum cognitif, une interprétation plus complexe du monde. C'est à dire, à un *développement*. Une perspective qui est, là encore, à la croisée de controverses théoriques.

Cheminer vers de nouveaux stades cognitifs

Au début du XX^{e} siècle, les travaux du psychologue Jean Piaget marquent un tournant dans la compréhension des modalités au travers desquelles se constitue notre rapport au monde. En s'intéressant tout particulièrement à la psychogenèse chez l'enfant, Piaget établit que ces modalités ne sont pas constantes, mais évolutives à travers un processus d'équilibration[61]. La dynamique de cette équilibration est tantôt continue et progressive, tantôt discontinue et soudaine. Au cours de son développement, l'enfant voit

61. Le processus d'équilibration interviendrait lorsque, dans ses interactions avec son environnement, l'enfant rencontrerait des situations de déséquilibre cognitif. L'équilibration se ferait soit par assimilation (l'enfant décode la situation avec ses connaissances initiales, approfondissant de fait son champs de connaissance), soit par accommodation (la situation, les structures existantes en créant un nouveau schème cognitif d'assimilation des connaissances).

habitant_marine.indd 114 21/09/2020 11:21

périodiquement ses compétences cognitives faire de brusques « bonds en avant ». Il se développe, et ce développement se fait par paliers ou stades, selon une organisation bien particulière. Piaget caractérise ces différents stades. En bref, à partir de la naissance, l'enfant déploie une intelligence sensori-motrice, conduisant vers une différenciation avec son environnement physique (stade sensori-moteur). Cette différenciation est ensuite d'ordre émotionnel (stade préopératoire). Plus tard, une capacité à manier des concepts, images et symboles – et ainsi, le langage – se développe (stade opératoire concret). Avec l'adolescence, une capacité à conduire des opérations formelles survient, permettant de « réfléchir sur la réflexion », de développer une pensée abstraite et déductive (stade opératoire formel)[62].

L'acquisition et l'agencement des connaissances mobilisent dès lors, chez l'enfant, des capacités cognitives qui ne sont acquises que progressivement, dans un ordre bien particulier. Ses capacités d'apprentissage sont directement liées à son âge et ses trajectoires de vie, ainsi qu'aux développements de ses dispositions cognitives et affectives. Dit autrement, il n'apprend pas tout à n'importe quel âge. Ensuite, ses connaissances et sa relation au monde ne sont jamais données une fois pour toutes. À chaque nouveau stade, les connaissances antérieures sont réagencées, à partir d'un nouveau « mode d'interprétation » du monde, un nouvel imaginaire. Disons un nouveau paradigme. La relation au monde est alors inlassablement construite et reconstruite, constituant, à chaque nouveau paradigme, une nouvelle réalité. Cette réalité n'est pas le réel ; elle est une création individuelle,

62. Il ne s'agit évidemment que de modèles. Un enfant ne se situerait jamais de manière globale et homogène à un stade unique de développement. Il pourrait très bien mobiliser une forme de pensée moins avancée dans certaines situations, face à certains problèmes, et adopter une forme de pensée beaucoup plus élaborée dans d'autres.

habitant_marine.indd 115 21/09/2020 11:21

une interprétation de ce dernier, et non sa simple copie ; voici résumé l'essentiel des thèses constructivistes.

En quoi tout ceci nous intéresserait-il ici ? Supposons : et si cette dynamique de développement devait se prolonger au-delà de l'adolescence ? L'adulte en général, et l'habitat participatif en particulier – pourrait dès lors lui-même être embarqué dans un mouvement développemental, en prolongement de celui de l'enfant, le conduisant à construire-reconstruire son rapport au monde, aux autres et à lui-même, au rythme des ruptures qualitatives dans les modalités d'agencement des connaissances. C'est quoi qu'il en soit ce qui est envisagé par un courant de pensée post-Piaget, convaincu d'un prolongement du développement des structures cognitives humaines, au-delà du stade de la pensée abstraite et hypothético-déductive atteint à l'adolescence. Un cinquième stade est alors qualifié de postformel, et associé aux schèmes de la contradiction et du relativisme. « *La pensée postformelle est caractérisée par la reconnaissance que la vérité (la réponse correcte) varie de situation en situation, que les solutions doivent être réalistes pour être raisonnables, que l'ambiguïté et la contradiction sont la règle plutôt que l'exception et que l'émotion et des facteurs subjectifs jouent généralement un rôle dans la pensée* »[63]. En somme, ce cinquième stade est caractéristique d'une pensée dialectique[64], d'une capacité à envisager que des éléments contradictoires puissent être constitutifs d'un même ensemble. Les sentiments subjectifs et les expériences individuelles y sont également pris en compte, considérant

63. Josianne Basque, « Le développement cognitif : quelques notions de base ». Document pédagogique du cours TED 6200 *Technologie de l'information et développement cognitif*, Montréal Télé-université, 2003. Consulté sur http://ted6200.teluq.ca/teluqDownload.php?file=2013/07/Basque-2003.pdf

64. André Lemieux, « La pensée post-formelle en gérontagogie ou l'après-Piaget », *Psychologie Française* n°58, 2013, pp. 241-253.

habitant_marine.indd 116 21/09/2020 11:21

les limites et la rigidité du raisonnement objectif. Tout en prenant garde aux excès, car « *la pensée subjective est également limitée. La pensée adulte ne renonce pas à l'objectivité ; la logique postformelle combine plutôt la subjectivité et l'objectivité pour devenir personnelle et pratique* »[65]. Cette pensée « adulte » est moins abstraite, moins absolue, mieux adaptée qu'une pensée formelle, « adolescente ». Quoi qu'il en soit, cette perspective de prolongement du développement cognitif chez l'adulte nous propose ici un tout nouveau cadre de pensée, d'appréhension des enjeux, modalités et dynamiques de l'apprentissage chez l'habitant·e participatif·ve.

Un processus nécessairement collectif

Toute présentation de l'approche constructiviste se couple généralement à celle de sa controverse, introduite par Lev Vygotsky (contemporain de Piaget) : le socio-constructivisme. Pour Vygotsky, tout développement de nouveaux stades cognitifs n'est pas le fait d'individus isolés, autonomes dans leurs évolutions, indépendants du contexte dans lequel ce développement se produit. Toute genèse des connaissances a des composantes sociales, subordonnant les interactions du sujet avec l'objet. L'apprentissage (social et culturel) précède le développement de nouvelles fonctions cognitives, et notamment celles supérieures. Pour le socio-constructivisme, l'apprentissage est préalable au développement. L'apprenant est considéré avant tout comme membre d'une communauté de pratique et de sens (le groupe en formation, la classe, l'école… et à plus large échelle, la société). Il pense la réalité au travers des constructions mentales qu'il a reçues de sa culture, les outils matériels ou symboliques, véhiculant les schèmes de pensée et de valeurs de la communauté ou de la

65. Kathleen Stassen Bergen, *Psychologie du développement,* éditions De Boeck, 2e édition, 2011, pp. 320-323.

habitant_marine.indd 117 21/09/2020 11:21

société qui les a produits[66]. La culture, à travers la formation des représentations collectives, fournit la toile de fond qui nous permet de penser, en utilisant des jugements, perceptions, concepts et langages. Ce n'est ainsi pas parce que nous sommes doués de raison que nous formons une société, c'est parce que nous formons une société que nous sommes doués de raison ! Un raisonnement n'est reconnu valable qu'au travers des connaissances préalables d'origine sociale. En définitive, toute raison individuelle se révélerait impossible.

Cheminer vers de nouveaux stades de développement cognitifs, l'accès à de nouveaux paradigmes dépassant ceux sous-jacents à notre environnement social et culturel, imposerait la construction-reconstruction de nouvelles réalités collectives, et non uniquement individuelles, considérant que nous pensons ces dernières à partir de ces premières. L'enjeu est dès lors tout autant le renouvellement de référentiels sociaux et culturels de sens, plutôt que de parvenir à s'émanciper de ces derniers. La confrontation de points de vue est encouragée et amorce un conflit dont le traitement participe à la construction d'un sens renouvelé, non seulement pour l'individu, mais également pour la communauté. Un tel conflit sociocognitif est ainsi considéré comme moteur d'un développement communautaire. Par lui, ce n'est plus seulement l'individu qui apprend, mais la communauté dans son ensemble.

En situation d'habitat participatif, un groupe de voisinage peut se constituer en communauté apprenante, et être en

66. Pour Vygotsky, l'éducation formelle et informelle (à travers l'utilisation du langage) influence fortement le niveau de pensée conceptuelle atteint par l'enfant. Si le langage utilisé dans l'environnement de ce dernier est primitif et simpliste, l'enfant développera un mode de pensée simpliste et primitif. A contrario, si l'environnement utilise des concepts variés et complexes, l'enfant apprendra à penser de manière variée et complexe.

habitant_marine.indd 118 21/09/2020 11:21

capacité – à partir de l'entretien du conflit sociocognitif – de nourrir l'émergence de possibles nouveaux stades de développement. Toutes nos représentations (de l'architecture, de la densité, du voisin, du confort, des différences de point de vue...), puisque socialement construites, peuvent être déconstruites, mais uniquement collectivement, partant de contradictions (tiens donc !) de points de vue, contradictions générant alors un mouvement d'évolution des connaissances, une redialectisation du réel. C'est une telle redialectisation qui était par exemple visée par l'Epok, lors de l'animation quelques années plus tôt de « balades urbaines », devant aider les participants à questionner (collectivement) leurs représentations de la densité et de l'intimité. Il n'existe pas de « bonne distance » à son voisin, en tant que « paramétrage » universel. Notre rapport à l'espace matériel, à l'autre est toujours un rapport personnel, culturel, contextuel et conjoncturel[67]. Il peut toutefois être reconstruit, en invitant par exemple les participants à partager leurs représentations, expliciter leurs observations et ressentis, puis en analysant et interprétant les écarts. L'entretien de pratiques redialectisantes, au sein d'une communauté apprenante, serait *in fine* susceptible de nourrir l'émergence d'un nouveau stade de développement.

67. Voir notamment les travaux sur la proxémie, développés par Edward T. Hall, *La Dimension cachée*, éditions du Seuil, 1971.

habitant_marine.indd 119 21/09/2020 11:21

De quoi l'habitant participatif est-il le nom ?

Le possible sujet de controverses pédagogiques

Tout au long de ces derniers chapitres, nous nous sommes situés dans la perspective d'un habitant participatif en devenir, considérant l'évolution possible des comportements, des représentations, et peut-être même des structures cognitives profondes de ce dernier. L'exploration des différentes approches proposées par la psychologie et les sciences de l'éducation a permis d'identifier les facteurs, les moyens, les dispositifs pédagogiques devant stimuler, renforcer, faciliter le développement de nouvelles compétences cognitives, de nouveaux savoir-faire et savoir-être. Notre problématique est alors progressivement devenue celle-ci : comment éduque-t-on (du latin : *ex-ducere* – conduire, guider d'un état vers un autre) ?

Aucun consensus n'existe entre les différentes théories et courants de l'apprentissage. Ces derniers font même l'objet de vives querelles pédagogiques, tout particulièrement dans les milieux scolaires, querelles polarisant les positionnements, entre les tenants d'une approche didactique (centrée sur les savoirs) et ceux d'une approche pédagogique (centrée sur le sujet). Un véritable courant antipédagogique[68] est apparu ces dernières années, pour lequel les travaux de Philippe Meirieu[69] sont souvent une cible privilégiée.

68. « La critique du « pédagogisme » ou l'invention du discours de l'autre », Pierre Kahn, consulté sur https://www.cairn.info/revue-les-sciences-de-l-education-pour-l-ere-nouvelle-2006-4-page-81.htm?contenu=article

69. Même si ce dernier a souvent appelé à dépasser cette croyance que « *plus je m'intéresse à l'élève, moins je m'intéresse au savoir* ».

habitant_marine.indd 120 21/09/2020 11:21

Selon ce courant, il n'y a qu'une seule et bonne manière d'enseigner, celle consistant à cheminer du simple au complexe, quitte à reparcourir, avec ses élèves, le chemin de la raison devant aboutir aux conclusions. Ce chemin est universel, et n'a pas à s'encombrer de l'âge, du niveau, des acquis ou des résistances mêmes des élèves. Toute différenciation pédagogique selon le public ou les savoirs disciplinaires est nulle et non avenue. Le « pédagogisme » n'est dès lors considéré que comme une mode, coupable d'un détournement d'attention (de la manière à la matière), et d'un effondrement de la maîtrise du langage, de la logique, de l'histoire ou de la capacité argumentative. Avec lui, l'école devient plus soucieuse de l'épanouissement des élèves, de leur bien-être psychologique ou social, que de leur construction intellectuelle. Or, pour les détracteurs du pédagogisme, l'école doit instruire (du latin *instruerer* : outiller) et non éduquer ; ou plus exactement, ce n'est qu'en instruisant qu'elle éduque, qu'elle permet à l'individu d'intégrer les composantes normatives de la vie en collectivité, et sans avoir nécessité de réfléchir au bien fondé d'un tel apprentissage fonctionnel. Il faut dès lors se refuser à centrer les apprentissages sur l'individu et maintenir – à travers l'enseignant – une figure d'autorité, à contre-courant « *d'un nouveau type anthropologique, marqué par un narcissisme tout-puissant, un esprit "rebelle" et un individualisme radical refusant toute médiation* »[70]. Selon les détracteurs de la pédagogie les plus virulents, la controverse se pose en ces termes : les républicains contre les pédagogues. Posture qui n'est pas sans rappeler quelques personnalités croisées dans les réseaux de l'habitat participatif, pour qui les expérimentations participatives doivent être cadrées et orientées à des fins d'instruction civique, en vue d'une évolution des comportements des individus vers plus de « vivre-ensemble » (quand bien même ceux-ci n'auraient rien demandé).

70. Jean-Claude Michéa, *Le complexe d'Orphée : la Gauche, les gens ordinaires et la religion du progrès*, éditions Flammarion, 2014.

habitant_marine.indd 121 21/09/2020 11:21

Sans les envisager jusqu'à de tels excès, ces controverses autour de la question pédagogique doivent tout particulièrement nous intéresser, car directement applicables aux enjeux d'apprentissage et de développement (et ici, de l'habitant·e participatif·ve) qu'un contexte contemporain tend à enfermer dans une perspective de « développement personnel ». L'engouement actuel pour toute forme de psychologie positive génère une quantité de propositions de thérapies, de littérature *self-help*, d'applis d'amélioration de soi et de techniques de relaxation, devant nous convaincre que « *tout un chacun peut réinventer sa vie et atteindre le meilleur de lui-même en adoptant tout bonnement un regard plus positif sur soi et sur le monde environnant* »[71]. Or, l'apprentissage et le développement ne sauraient être réduits à du développement personnel.

Au sein des réseaux de l'éducation populaire, il y a justement cette habitude de se méfier de tout ce qui pourrait ressembler – de près ou de loin – à des approches psychologisantes, par lesquelles les difficultés (ou les réussites) d'un groupe seraient considérées comme la conséquence des faiblesses de telle ou telle personne, du caractère de l'un ou du charisme de l'autre. Les causes sont au contraire toujours envisagées dans une perspective structurelle, depuis la manière par laquelle un groupe se constitue, vit et se développe. Les problématiques des pouvoirs et des rapports sociaux sont systématiquement appréhendées par le prisme des institutions, internes ou externes au groupe. Toute volonté de changement des cognitions est ainsi suspecte. Cette méfiance est encore plus marquée si le changement fait l'objet d'un accompagnement-coaching en développement personnel, considérant qu'un intervenant vous emmène là où vous ne l'avez pas décidé, vous oriente selon ses propres intentions

71. Jean-Laurent Cassely, « Le développement personnel est-il vraiment l'arnaque du siècle ? », *Slate*, Août 2018 - http://www.slate.fr/story/166196/societe-happycratie-bonheur-developpement-personnel-pensee-positive

habitant_marine.indd 122 21/09/2020 11:21

(être positif !). Car bien souvent, de telles approches du changement ont un postulat : « un problème n'existe que dans notre esprit ». Ce qui justifie l'injonction « thérapeutique » à toujours paraître amical et souriant. Accusées de contribuer au narcissisme ou aux excès de confiance en soi, de telles approches peuvent également nous conduire à renoncer agir sur le cours des choses, nous suggérer implicitement d'accepter les causes structurelles de nos problèmes. Si déconnecté d'une visée de transformation sociale, un tel travail introspectif autocentré n'offre finalement pour horizon qu'un triste solipsisme, un changement individuel, par soi-même et pour soi-même (et non pour et avec les autres).

Tout en partageant cette lecture critique du développement personnel, faut-il pour autant rejeter en bloc toute perspective de travail introspectif de l'habitant·e participatif·ve sur lui-même ? Faut-il continuer d'opposer les perspectives subjectives du changement (psychologique) avec celles objectives (structures sociales et comportements) ? *Quid* ensuite de la primauté de l'apprentissage ou du développement ? Devons-nous suivre Piaget, et considérer le développement cognitif comme prérequis à l'apprentissage de nouvelles connaissances (dans cette perspective, il ne serait possible d'accéder à de nouveaux apprentissages qu'en atteignant préalablement un certain niveau de développement cognitif) ? Faut-il au contraire envisager, multiplier les apprentissages (et notamment collectifs, selon Vygotsky), considérant que le développement de nouvelles capacités cognitives n'est possible qu'après avoir réalisé et intériorisé certains apprentissages ? Au sein d'un groupe-projet, convient-il, par exemple, de s'entraîner à écouter les autres (par la systématisation des outils et pratiques de régulation des prises de parole ou de prise de décision) afin de progresser dans sa capacité à « entrer dans la subjectivité d'autrui » ? À l'inverse, ne faut-il pas chercher à intégrer cognitivement, tout d'abord, cette idée que toute vérité est relative, puis que

habitant_marine.indd 123 21/09/2020 11:21

seule la confrontation de points de vue contradictoires autorise l'accès à de nouvelles connaissances ? « *Cette polémique m'a toujours semblé assez vaine tant sont évidentes les interactions étroites entre apprentissage et développement* »[72]. D'un côté, de nouvelles connaissances doivent nous permettre de mieux comprendre le monde, d'y construire du sens. Et de l'autre, ces connaissances ne peuvent faire sens (et donc être acquises) qu'au sein de nouvelles structurations cognitives. C'est un peu la poule et l'œuf, cette histoire... L'acquisition de nouvelles connaissances – processus superficiel, continu, simple et réversible – semble dès lors dépendante d'une évolution cognitive, discontinue, profonde, fondamentale et irréversible de l'apprenant et de la communauté de sens dont il ferait partie. Et mince !

Une conscience agençant quatre perspectives du changement

Ici s'achève la reconstitution des raisonnements et tâtonnements ayant accompagné la création des activités de Parasol, puis de l'Epok. Prenons le temps d'une brève synthèse rétrospective du chemin parcouru, de reconsidérer les différentes problématiques et contradictions rencontrées, afin de mettre ces dernières en perspective, et d'y rechercher une éventuelle cohérence.

Tout est parti de ce désir de contribuer à une forme de transformation sociale, définie dans l'introduction à cet ouvrage comme « amélioration de la capacité à faire des choix alternatifs, cette amélioration n'étant pas destinée à des privilégiés mais à tous, et donc de portée universelle. » C'est depuis cette perspective que l'habitat participatif a été

72. « L'adulte, un être en développement. Entretien avec Étienne Bourgeois ». Revue *Sciences Humaines*, Hors-série n°40, mars/avril/mai 2003.

habitant_marine.indd 124 21/09/2020 11:21

ausculté, en tant qu'expression concrète de choix alternatifs, dans diverses dimensions, de l'écologie, de l'architecture conviviale ou d'implication citoyenne. Le changement poursuivi est dès lors celui d'une réalité sociale, culturelle, symbolique, une évolution des représentations et des normes à partir de celle du quotidien : *changer la ville pour changer la vie*.

Peu à peu, nos réflexions sur l'habitat se sont orientées vers l'habitant·e (participatif·ve), considérant que les « qualités » de celles et ceux concevant, gérant et animant des ensembles immobiliers particuliers devaient elles-mêmes être particulières. Or, les comportements, attitudes et cognitions attendus ne sont ni innés ni préacquis à l'entrée dans un projet. Ils font l'objet d'un possible apprentissage et développement dans la conduite même d'un projet d'habitat participatif. Le déploiement des capacités (individuelles et collectives) à imaginer et mettre en œuvre des « alternatives » ne peut ensuite être réduit à des problématiques de montage ou de méthodologie (participative) de projets immobiliers, ou à l'évolution de pratiques professionnelles et institutionnelles. Ce déploiement est tributaire d'évolutions psychologiques, culturelles et cognitives, inscrites dans la durée. L'objet habitat participatif aurait dès lors son sujet – l'habitant·e participatif·ve – seconde facette d'une même réalité qu'il est envisager de transformer.

Tout nous apparaît peu à peu dès lors comme tenant d'un même ensemble. Avec l'apprentissage sur le tas, il nous faut apprendre pour faire, et faire pour apprendre[73],

73. Il nous faut ainsi considérer les effets spontanés d'un apprentissage « sur le tas » avec précaution. Bien souvent, les attentions sont dirigées vers l'activité productive (et la réussite du projet), et peu ou pas vers l'activité constructive. Les résultats d'un apprentissage ne sont pas toujours au rendez-vous. Les connaissances développées seraient à évaluer, notamment pour ces projets d'habitat participatif à réalisation rapide, portés par des groupes se définissant comme « pragmatiques », et au sein desquels les interactions de voisinage sont – finalement – banales, voir conflictuelles.

habitant_marine.indd 125 21/09/2020 11:21

ne pas se contenter de l'un, puisque l'autre est impossible sans celui-ci. L'apprentissage nourrit ensuite un développement cognitif, mais ce dernier est probablement aussi condition du premier. Enfin, chaque individu peut contribuer aux changements de la société, mais la société doit elle-même permettre à l'individu de penser ce changement. L'équation devient ici définitivement complexe : il nous faut tout à la fois changer la société et nous changer nous-mêmes.

Et ainsi, par l'expérience même de l'habitat participatif, l'habitant·e participatif·ve serait invité à recomposer sa relation au monde, celle-ci ayant elle-même constitué les représentations premières de l'habitat participatif. Les formes et enjeux de cet objet de désir, de mobilisation, d'engagement qu'incarne l'habitat participatif ne sont dès lors pas les mêmes à mesure que l'habitant·e participatif·ve y évolue. Le sujet se transforme en permanence au contact de l'objet qu'il est censé transformer. Aïe ! Mais ce n'est pas tout. Le sujet est également « enfermé » dans des structures sociales de sens qu'il a pour intention de changer.

Par ces multiples interdépendances entre les perspectives objectives et subjectives du changement, puis celles individuelles et collectives, notre horizon de transformation sociale tend à s'éloigner peu à peu, avec la sensation que la pensée même du changement s'enlise dans des sables mouvants, depuis lesquels rien de stable ne pourrait être échafaudé. Tout apparaît comme vaste paradoxe : notre volonté d'agir sur le monde semble orientée par une vision du monde changeante, elle-même composée par le monde qu'elle envisage changer.

De telles impasses intellectuelles sont souvent le signe qu'un changement de perspective – une nouvelle représentation de la situation – doit être envisagé. C'est vers un tel changement que ces écrits vont désormais tenter de cheminer.

Illustration : les différentes perspectives du changement de l'habita(n)t participatif (selon les travaux de Ken Wilber)

habitant_marine.indd 126 21/09/2020 11:21

habitant_marine.indd 127

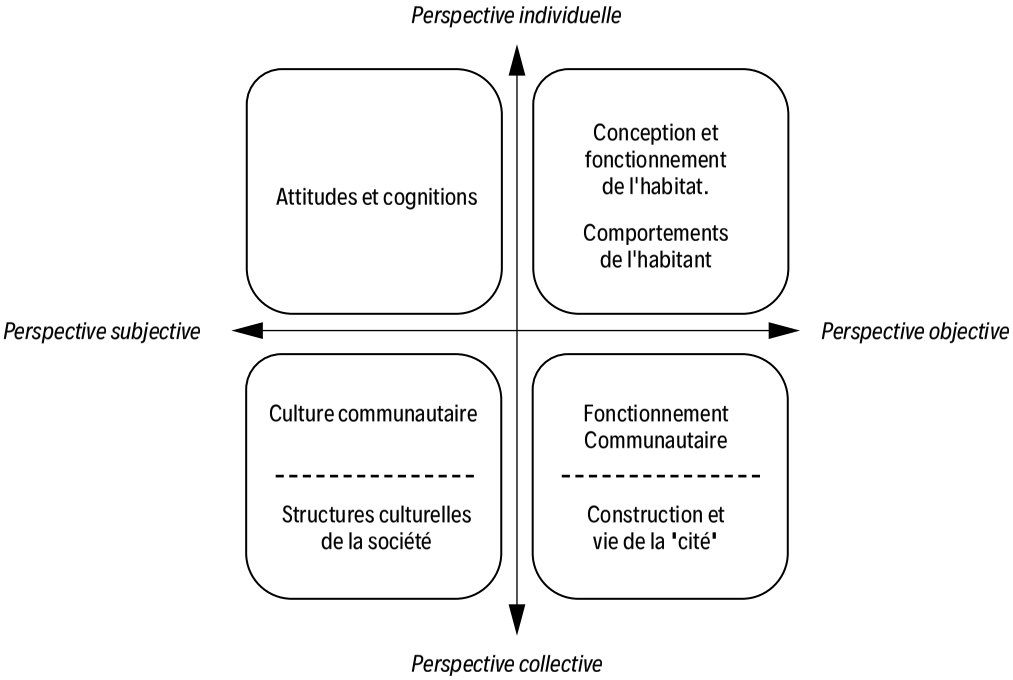

21/09/2020 11:21

Penser le changement

« *On arrête tout, on réfléchit et c'est pas triste.* »
Sous-titre de L'An 01, film de Gébé,
Doillon, Rouch, Resnais (1973)

Voici donc où nous en sommes : avec l'habitat participatif, l'habitant·e participatif·ve tente d'agir depuis sa situation, dans une perspective plus ou moins large de transformation sociale. Or, tout engagement – en acte - dans le changement déclenche un processus d'apprentissage, en capacité de faire évoluer les connaissances que nous avons d'une situation, nos représentations et les problématiques que nous y associons. Comment dès lors « penser » l'agir, si cet agir modifie lui-même tout ce qui peut le motiver et l'orienter ?

L'intuition qui naît alors est celle-ci : le changement est un mouvement d'ensemble, une simultanéité de transformations qu'il nous faut envisager sitôt qu'il est question de peser sur le cours des choses. Les évolutions de l'habitant·e et de l'habitat participatif seraient elles-mêmes simultanées, ces derniers étant tout à la fois de potentiels conducteurs et passagers de profonds changements sociaux à l'œuvre. Par cette intuition, la plupart de nos stratégies et pratiques pédagogiques ont peu à peu perdu de leurs évidences...

Une aventure philosophique

Les Éditions du commun auront dû patienter plus d'une année pour recevoir les nouveaux morceaux de ce *Petit*

habitant_marine.indd 129 21/09/2020 11:21

manuel. Le temps que « *deux ou trois trucs* » puissent être éclaircis, formalisés, au rythme d'une rédaction en pointillé, cherchant sa place dans les interstices d'un quotidien professionnel et familial. Le temps – également – d'un cheminement intellectuel en compagnie de différents penseurs, pourvoyeurs d'éclairages, de décalages, d'ouverture. À commencer par Ken Wilber et Michel Freitag, rapidement rejoints par Miguel Benasayag et Angélique Del Rey, Philippe Descola, Cornelius Castoriadis, François Jullien, Baptiste Morizot ou Isabelle Stengers[74].

Ce fut donc – comme le dirait François Jullien – une *aventure philosophique* : un chantier difficile comportant une grande part d'inconnu. Ce travail des idées n'est évidemment pas clos. Il n'a ensuite pas été conduit pour lui-même : ce qui s'y est formalisé n'a d'autre fin que d'orienter et nourrir les pratiques d'habitants participatifs et leurs multiples parcours d'apprentissage, toujours dans des perspectives de transformation sociale. Ceci afin de ne pas se contenter d'une illusion de changement, d'une correction locale des effets sans une perspective globale. Parvenir à penser le changement, et ne pas se contenter de changer le pansement.

Néanmoins, la reconstitution de cette aventure philosophique s'est étirée, jusqu'à prendre possession d'une centaine de pages. Malgré l'effort didactique que leur rédaction a mobilisé, les formidables « clés » proposées par les différents auteurs étudiés exigent un réel travail de lecture et d'appropriation. Comment, dès lors, ne pas interrompre le rythme de ce petit manuel par un très (trop) long détour ? Comment ne pas imposer – notamment à celles et ceux venus d'abord questionner une pratique – l'auscultation de

74. Sans être bien certain que l'ensemble de ces penseurs apprécieraient ce rapprochement ni l'agencement de leurs concepts qui a été bricolé dans ce livre.

habitant_marine.indd 130 21/09/2020 11:21

ce mouvement profond dans lequel habitant·e et habitat participatif se trouvent embarqués ?

Le choix d'un itinéraire bis a dès lors été privilégié, avec la proposition de suivre ce détour philosophique dans un prochain ouvrage indépendant. Cette partie « penser le changement » en propose un bref résumé. Si la lecture des prochains paragraphes vous apparaît malgré tout encore trop dispersante, il est possible d'en faire l'impasse et de se rendre directement à la fin de cette quatrième partie, au chapitre « Habiter participatif, dans une perspective de métamorphose », à partir duquel le propos se recentre sur l'habitat participatif.

Considérer l'insondable danse dialectique du monde

Une continuité nature et culture

Comme nouveau point de départ, supposons habitant·e et habitat participatif comme embarqués dans un « mouvement d'ensemble », dont l'origine se perd à travers les âges. Selon certains, elle se confondrait même avec le Big Bang, moment à partir duquel l'univers a amorcé un gigantesque mouvement d'expansion de la matière (amorçage ou rebond de l'univers, selon les thèses), accompagné d'un développement « holarchique » de chacune des parties de l'univers.

Ce concept de holarchie – emprunté à Ken Wilber[75] – invite à quelques précisions. Un holon (du grec *olon*,

75. Cet ouvrage est sans doute celui qui introduit le mieux la pensée de Ken Wilber : Ken Wilber, *Une brève histoire de tout*, Éditions de la Mortagne, 1997. Voir également Ken Wilber, *Grâce et Courage*, Éditions Almora, 2011. Ou encore Franck Visser, *Ken Wilber : La pensée comme passion,* Éditions Almora, 2017.

habitant_marine.indd 131 21/09/2020 11:21

signifiant en entier) est une entité autonome, un « tout » décomposable en sous-parties, évoluant selon des lois propres lui permettant de maintenir une unité d'ensemble. Il est dans le même temps considéré comme partie d'un tout plus vaste, au sein duquel il tente de s'intégrer. Un tout/partie donc, qui, s'il ne parvient pas à maintenir simultanément son propre agencement (son identité, sa propre autonomie) et son intégration à un ensemble extérieur, finit par s'effondrer, et se décomposer en « sous-holons ».

Des plus infimes aux plus vastes, chacune des parties et sous-parties de l'univers est assimilable à un holon. L'évolution est l'émergence continue de holons, et chacun de ces derniers serait le « lieu » d'une tension dialectique, d'un ensemble de forces et phénomènes en contradiction « poussé » à se transformer en autre chose que lui-même, à travers l'avènement de holons de degrés supérieurs, capables d'agencer des holons existants en de nouveaux ensembles. Un holon « d'ensemble » est ainsi un holon de holons, dont les formes sont plus complexes, et reprennent en charge les propriétés des holons qui en constituent les parties, tout en les prolongeant de propriétés nouvelles. Toute dynamique de développement peut alors se comprendre comme succession de séquences discontinues (et non linéaires ou causales), constitutives d'une hiérarchie de holons : une holarchie. Tout holon a vocation à devenir partie d'un système plus vaste et plus profond, à travers une dynamique dialectique de « développement-enveloppement » des parties en de nouveaux « tout », « plus-que-la-somme-de-leurs-parties ».

Par une telle perspective, la physiosphère terrestre – c'est-à-dire, l'ensemble de la matière et de ses lois physico-chimiques – peut se comprendre comme une séquence holarchique « atomes-molécules » débutée il y a 4,5 milliards d'années[76].

76. Des séquences antérieures à l'atome existeraient sans doute,

habitant_marine.indd 132 21/09/2020 11:21

Au bout de quelques millions d'années, la vie apparaît et le développement de la physiosphère se prolonge d'une nouvelle séquence, celle de la biosphère et de son holarchie « cellules-tissus-organisme ». L'hypothèse est ensuite celle-ci : une partie des propriétés de la physiosphère s'y trouvent conservées. Et ainsi, au cours de l'évolution, les organismes vivants s'« échappent » du règne de l'indifférencié (de la matière) et développent une possibilité d'existence autonome (une « subjectivité »). Dans le même temps, ils intègrent une nécessité d'ancrage, une aspiration à retrouver un « tout », conduisant chaque existence autonome à maintenir un rapport de connivence avec l'existant. L'essence de cette « aspiration » reste néanmoins un insondable mystère. Considérons simplement ici qu'elle est principe immanent du vivant.

Au sein de la biosphère, tout en se différenciant, les êtres cherchent dès lors à s'interagencer, au moyen d'intersubjectivités. Au bout de quelques millions d'années, ces intersubjectivités prennent, avec le règne animal, la figure de l'espèce et du genre. Chaque animal agit dès lors « librement » à l'intérieur de structures sensori-motrices et cognitives propres à son genre ou à son espèce. En se comportant en conformité avec ces structures, il contribue à les reproduire.

C'est sur cette base biologique et comportementale que la conscience humaine émerge alors, se différenciant de la conscience animale par de nouvelles capacités de symbolisation – une aptitude à nommer et partager des choses qui n'existent pas entre membres de la même espèce. Les fondements ontologiques de l'existence (le sens de l'existence) deviennent symboliques. Les besoins physiologiques se transforment progressivement en des désirs culturellement définis, tandis qu'une « conscience de soi » humaine vient

avec les électrons, les photons et les quarks ; l'atome ne serait donc pas la brique fondamentale de l'univers.

habitant_marine.indd 133 21/09/2020 11:21

dépasser le « sentiment de soi » animal. L'humain s'affirme à partir de sa familiarité avec l'ensemble du vivant, tout autant que sa singularité en tant qu'être symbolique et de langage.

Le développement de l'humanité

Les premières structures culturelles (intersubjectivités) humaines sont le point de départ de nouvelles séquences holarchiques, une dynamique entretenue par l'émergence continue de nouvelles subjectivités.

À l'occasion de toute expérience, chaque être humain mobilise son système perceptif puis sa conscience, et génère ses propres images, cherchant à se constituer une interprétation cohérente du monde. Ces images sont dès lors des productions actives, et non l'impression passive de « traces » que le monde fait persister sur l'organisme. Nous sommes les architectes de nos propres pensées. Nous donnons forme nous-mêmes à nos représentations. Un objet n'a d'existence que pour le sujet qui le perçoit ; il est impossible de dire ce que serait cet objet indépendamment de la conscience qui le perçoit. Toute interprétation du monde est à considérer comme l'exercice de créativités, de singularités : une subjectivité.

Afin que ces subjectivités ne restent pas des créations chaotiques, et que les premiers agencements humains deviennent possibles, un imaginaire social[77] provoque l'émergence des premières structures symboliques, en tant que référentiels culturels partagés. Ces structures (dont la transmission aurait, au cours de l'évolution, été prise en

77. Cornelius Castoriadis considérait cet imaginaire social comme « *la capacité créatrice du collectif anonyme qui se réalise sitôt que des humains sont assemblés, et se donne à chaque fois une figure singulière, instituée, pour exister* ». Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Cornelius_Castoriadis. Consulté le 24 octobre 2019.

habitant_marine.indd 134 21/09/2020 11:21

charge par le langage) deviennent fondement des rapports interindividuels et permettent à des communautés de se former. Chacun des membres de ces communautés produit certes ses propres interprétations du monde, mais toujours en veillant à ce que celles-ci soient cohérentes avec les structures de la communauté. Cette cohérence est habilitante, car productrice de sens. Enfin, c'est en s'assujettissant à de telles structures qu'un membre les légitime, les fait exister, les reproduit. C'est ainsi que chaque subjectivité humaine doit tout à la fois être considérée comme sensible – car reprenant en charge les structures sensori-motrices animales – et culturelle – puisqu'enchâssée en des structures intersubjectives proprement humaines. Toute existence se partage entre la production consciente de sens, et la reproduction inconsciente des structures.

Il est néanmoins essentiel de saisir qu'aucune des structures symboliques régulant les activités humaines n'est d'ordre substantiel, un donné naturel ou même divin, préexistant à l'humain. Chaque structure est toujours une construction sociale, motivée par l'agencement de subjectivités humaines entre elles. Aucune interprétation du monde ne peut ainsi s'asseoir sur le trône de l'universel. Au fondement de toute interprétation (humaine) du monde se trouvent toujours les consciences humaines.

Toute structure d'ensemble d'une communauté peut ainsi elle-même être appréhendée comme un holon, par lequel des subjectivités et intersubjectivités cherchent à se mettre en conformité, au moyen de microajustements permanents. Néanmoins, la diversification des formes se poursuivant avec le temps, une structure d'ensemble parvient tôt ou tard aux limites de ses capacités d'agencement. Elle n'a alors d'autre possibilité que de s'effondrer, inapte à perdurer, ou à prendre part à l'émergence d'un holon de degré supérieur, une nouvelle structure d'ensemble, plus vaste et plus complexe dont

habitant_marine.indd 135 21/09/2020 11:21

les propriétés reprennent pour partie celles des structures passées (tout en en transcendant ses capacités d'agencement). Toute forme intersubjective humaine est holon un jour, et invitée à devenir sous-holon le lendemain, partie d'un nouveau « tout » symbolique permettant alors l'unité d'une communauté humaine élargie.

Ainsi, l'évolution humaine n'est ni sous une influence d'origine divine, ni déterminée par des lois naturelles. Nous créons inlassablement nos propres réalités[78]. Individuellement tout d'abord, puisque chaque interprétation du monde est avant tout une production singulière. Collectivement ensuite, puisque nous sommes les créateurs de nos propres normes, transmises, reproduites et enrichies au cours des générations. Existence et essence se coproduisent en permanence. Notons enfin que les consciences se complexifient elles-mêmes avec le temps ; pas uniquement au cours de la croissance et du développement psychologique d'un individu, mais également au cours du développement « anthropologique », avec une lente complexification des

78. Ces paragraphes sont achevés en pleine pandémie de covid 19, tandis que les annonces d'une prochaine et profonde crise économique - faites de faillites et de famines - sont relayées en boucle. Sans m'envisager à un seul instant capable de prédire les évolutions de l'économie mondiale, je ne perds néanmoins pas de vue que les formes, règles et valeurs de cette dernière sont des créations purement humaine. Aucun de ses états n'est une indépassable fatalité. Certes, l'économie est la «science de gestion de la rareté», mais concernant les biens de subsistances élémentaires (l'eau, la nourriture), la problématique est aujourd'hui principalement celle d'une répartition, et non d'une rareté. Sur un plan agricole, nous produisons plus que ce qui serait nécessaire pour nourrir l'ensemble des humains (surproduction d'un côté, pénurie de l'autre). Techniquement, l'humanité serait en capacité de pallier ces problèmes de répartition, sans grandes difficultés. Si des famines ou crises d'accès à l'eau s'aggravent prochainement, veillons dès lors à ne pas rendre un virus coupable de nos propres manquements.

habitant_marine.indd 136 21/09/2020 11:21

capacités d'agencement des existences humaines, et simultanément, le développement de capacités d'exister en ces agencements plus complexes.

L'histoire de l'humanité est alors ce mouvement dialectique global des consciences et des structures. Elle a une direction, celle du dépassement continu des limites de l'être-ensemble.

Le commun comme dynamique de dépassement

Au-delà de la technicité et du niveau d'abstraction des précédents paragraphes, convenons de retenir essentiellement ceci : le développement humain correspond à celui de capacités d'agencement de subjectivités et d'intersubjectivités, en des communautés de sens toujours plus vastes. Les consciences et les structures symboliques se constituent consubstantiellement en des holarchies de plus en plus profondes (des « chaînes » de holons toujours plus longue). C'est ainsi que chaque conscience humaine reprend en charge l'héritage sensori-moteur animal, mais également l'ensemble des structures symboliques qui se sont développées-enveloppées tout au long de la généalogie d'une communauté, quelle que soit son envergure. À chaque strate d'intersubjectivité, le tout est présent dans chacune des parties.

C'est ce développement consubstantiel – passé et à venir – des consciences et des structures d'une communauté que nous allons désigner, pour la suite de ces écrits, comme « le commun ». Le commun – auquel notre époque semble de plus en plus souvent faire référence, sans rarement parvenir à le définir[79] – est à comprendre comme la dynamique

79. Le terme de commun est souvent utilisé dans le sens des

habitant_marine.indd 137 21/09/2020 11:21

d'emboîtement permanent, jamais fini, de subjectivités et intersubjectivités en des ensembles unitaires de plus en plus étendus. Chacun de nous y serait embarqué, en tant que conducteur (producteur d'essence) tout autant que passager (reproducteur de structures).

Quant au sens commun (autre notion dans l'air du temps), il est à comprendre comme le sens *du* commun, ce qui pousse chacun de nous – à travers son propre développement – à prendre part et prolonger la dynamique de déploiement-agencement des subjectivités, tout en y conservant ce qui aurait historiquement pu être créé. On retrouve ici ce mystérieux principe immanent du vivant évoqué quelques paragraphes plus tôt, cette propension immanente des êtres et des formes à se déployer avec toujours plus de connivence avec l'existant. Le vivant (et donc l'humanité) est comme poussé de l'intérieur à sa transcendance permanente. Pour autant, rien dans l'évolution n'est à considérer comme prédéterminé par des lois naturelles, ou par une transcendance d'ordre divin. C'est au sein de chaque conscience, à l'occasion de chaque création individuelle et collective de formes, que le sens commun s'exprime, à travers l'émergence concrète d'agencements et de modalités d'agencement.

(biens) communs. Il me semble que ces derniers « substantifient » alors le premier, en le réduisant à des ressources partagées, gérées d'une manière collective dont il serait tenté de rechercher des invariants anthropologiques dans des organisation antérieures de gestion partagée de ressources. Dans la perspective développée ici, les biens communs sont à l'inverse une aspiration nouvelle (ou dans tous les cas, la conscience même de cette aspiration est nouvelle). Elle vise au développement de nouvelles modalités de propriétés, d'usage, de gestion, d'usufruit des ressources, à partir de nouvelles ontologies. Ces dernières émergent elles-mêmes d'un prolongement de la dynamique du commun, tentant d'intégrer aux ontologies existantes la conscience des limites écologiques ainsi qu' une mise en perspective « mondiale » des solidarités.

habitant_marine.indd 138 21/09/2020 11:21

S'il est possible de comprendre *a posteriori* la « logique » de ces agencements, rien ne permet en revanche de les déterminer *a priori*. Les clés symboliques à partir desquelles une communauté étendue parvient à se constituer sont toujours contingentes. Les formes qui émergent auraient pu être (ou ne pas être) toutes autres, mais elles ne sont pas le produit d'un hasard ; elles ont une « raison », sont « compréhensibles », sans que rien ne permette de les prédéterminer. On ne les construit pas, elles se construisent.

Dialectique et sociétés

Une « société » peut elle-même se comprendre comme un holon, en tant que structure d'ensemble permettant l'agencement unitaire des subjectivités (consciences) et des intersubjectivités (structures) qui composent cette société. Elle est de fait le holon supérieur, à tout moment, d'une holarchie de subjectivités et d'intersubjectivités[80]. Toute société est en renouvellement permanent, reproduite et ajustée à travers les multiples actes significatifs par lesquels les individus et les institutions constituent toute réalité. Une société doit être comprise comme le développement historique « stratifié » de capacités d'agencement, conduisant à la formation de communautés de sens de plus en plus vastes. Chaque époque à son propre paradigme, condamné à devenir le composant d'un nouveau paradigme plus vaste à l'époque suivante. Au fil de l'évolution, différents types de sociétés se sont ainsi développés. Toutes les reconstitutions des propriétés des sociétés passées s'accordent sur la typologie et la progressivité suivante[81] : les premières tribus archaïques ont

80. La structure d'ensemble d'une société serait de deux ordres : culturelle tout d'abord, en tant que forme idéologique d'ensemble, ou paradigme. Fonctionnelle ensuite, avec l'ensemble des règles, normes organisations et pratiques interobjectives.

81. Cette typologie n'est en rien prédictive, devant préjuger de la

habitant_marine.indd 139 21/09/2020 11:21

progressivement laissé place aux sociétés mythiques, dont les modalités d'agencement restent d'ordre culturel (à travers le mythe, donc). Le déploiement d'un paradigme conformiste (ou religieux) permet ensuite l'émergence de sociétés traditionnelles, avec les premières formes instituées (objectivées) d'exorégulation (fondée sur une raison externe, et non plus interne – c'est-à-dire culturelle – à une communauté) des activités humaines. Les premières institutions étatiques font leur apparition. Leur pouvoir reste fondé sur des préceptes divins ou traditionnels.

Au XVII^e siècle, la philosophie des lumières introduit une nouvelle forme idéologique, celle de la rationalité, affirmant la capacité humaine à disséquer toute réalité en vue d'en extraire ses connaissances. L'ère des sociétés modernes s'ouvre alors. La connaissance devient une valeur en soi, associée à des exigences de scientificité. La raison est *la* voie pour s'émanciper de l'ordre établi, des dogmes, et des règles traditionnelles. Les sociétés modernes connaissent alors un accroissement des connaissances sans précédent et dans tous les domaines, accroissement que la mondialisation (en tant que développement globalisé des moyens d'échanges d'informations et de marchandises) vient accélérer. En près de trois siècles, la modernité a été le moteur de nombreuses évolutions notables (augmentation de l'espérance de vie, émergence des démocraties...). Avec elles, les formes du pouvoir étatique évoluent, depuis celles divines ou traditionnelles vers celles objectivées par le droit. La collectivité devient seule source légitime de production du sens et, pour la première fois, la force régulatrice des structures interobjectives (l'exorégulation) dépasse véritablement celle des structures culturelles.

manière dont des types de sociétés autres que les nôtres devront évoluer.

habitant_marine.indd 140 21/09/2020 11:21

Néanmoins, notre époque confronte probablement le paradigme moderne à ses propres limites. Depuis une trentaine d'années, un nouveau paradigme émerge alors, introduit cette fois encore par un mouvement philosophique : le relativisme. Pour ce dernier, la raison absolue est un leurre, et les notions de vérité et d'universalisme – notamment celui des valeurs – sont à reconsidérer. Toutes rationnelles et empiriques soient-elles, les « cartes » du réel sont finalement biaisées, car ne peuvent prendre en considération le « cartographe », ce *moi* qui dresse la carte. Or, toute représentation de la réalité est toujours relative, le produit de la perception sensible et singulière d'une expérience, et d'une interprétation socialement située de cette dernière[82]. Aucune réalité n'est définitive[83], aucune objectivation du monde n'est totalement inamovible. Le monde devient alors problématique.

Nos sociétés modernes en sont là, dans cet entre-deux « postmoderne », tiraillées entre les anciens schèmes d'interprétation rationnelle du monde et ceux – émergents – invitant à leur dépassement. La transition est en cours. Mais nous y sommes enlisés, sans garantie qu'elle puisse aboutir un jour.

82. On retrouve ici les caractéristiques d'une pensée dialectique, ou postformelle, telle qu'elle est décrite par le courant post-Piaget et évoquée quelques chapitres plus tôt.
83. Quand bien même serions-nous tentés d'y asseoir la légitimité de nos interprétations, aucune connaissance ou démonstration scientifique n'échapperait à ce relativisme.

habitant_marine.indd 141 21/09/2020 11:21

La postmodernité, ou l'entre-deux contemporain

« Notre monde est en effet devenu problématique. C'est-à-dire que nous avons perdu les certitudes des sociétés traditionnelles et peut-être aussi quelques-uns des espoirs que la modernité nous avait légués »[84].
Michel Fabre

Chroniques « anthropo-scèniques »

Cette phase de transition nous révèle tout d'abord la crise écologique ; non pas uniquement *une crise de la nature* – l'aggravation potentiellement irréversible de la rupture des équilibres biogéochimiques de l'écosystème terrestre – mais une crise de notre rapport à la nature, partant d'une « coupure anthropologique » avec le vivant[85], caractéristique de la civilisation moderne.[86] Développement technologique et mondialisation ont ensuite libéré des forces d'ampleur géologique, sans que l'humain n'ait plus à se soucier de limites naturelles à leur expansion. Les gains de la modernité ne seraient plus si évidents : « *Le paradoxe, donc, c'est qu'à*

84. Michel Fabre, *Éduquer pour un monde problématique, La carte et la boussole,* Puf, 2011, p. 7.
85. À travers le déploiement du paradigme rationnel, la représentation d'une nature « extérieure » aurait émergée : une ontologie naturaliste. L'humain se serait mis en retrait et en surplomb de la nature pour mieux la connaître et mieux la maîtriser.
86. Civilisation moderne que nous pourrions également désigner ici par « civilisation occidentale », par distinction avec le monde arabe, chinois ou encore la sphère d'influence russe. Néanmoins, chez ces deux derniers, un naturalisme aurait également été adopté (mais sous la forme particulière du marxisme-léninisme), projetant l'humain comme hors de la nature. Tous ces mondes sont donc à considérer ici comme « modernes », même si les formes et l'histoire de cette modernité sont différenciables.

habitant_marine.indd 142 21/09/2020 11:21

un certain degré, il y a un confort appréciable dans l'art des modernes de se libérer de l'attention exigée par le milieu et ceux qui le peuplent, mais que, dès qu'il dépasse un certain seuil ou prend une certaine forme, il devient pire qu'inconfortable : il rend le monde invivable »[87].

Parallèlement, le paradigme relativiste se déploie peu à peu dans notre paysage cognitif, nous invitant à tempérer les certitudes de la science et de la raison, en reconnaissant et valorisant les formes de connaissances subjectives et intersubjectives. Mais parfois jusqu'à l'excès, en les opposant aux connaissances empiriques[88]. Aucun universel ne peut dès lors se prétendre... universel. À chacun sa vérité, sans qu'aucun horizon ne soit plus partageable. Le relativisme culturel est de bon ton, chacun étant invité à considérer tout point de vue sur un même plan, puis à se fabriquer de l'universel seul dans son coin, en établissant ses propres valeurs auprès d'un self-service normatif. Notre époque devient celle d'une dé-symbolisation du monde, coupant l'humain moderne de ses racines et de son identité, provoquant une perte de repère, une errance (culturelle, sociale, géographique...) destructrice de tout ancrage. L'individu s'en retrouve atomisé, pourvu d'une liberté abstraite et autodéfinie, imposant l'autoconstruction du soi.

C'est ainsi qu'après la coupure nature-culture de la modernité, la postmodernité provoque *un oubli de la société*[89],

87. Baptiste Morizot, *Manières d'être vivant,* Actes Sud, 2020, p. 31.

88. Ouvrant la porte à des approches solipsistes ou *New Age* du développement personnel, avec une pléthore d'ouvrages à succès marquant ce début de millénaire.

89. Titre d'un ouvrage ayant largement influencé ces paragraphes : Michel Freitag, Yves Bonny, *L'oubli de la société* : *pour une théorie critique de la postmodernité.* Nouvelle édition [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2002. Disponible sur le web : https://doi.org/10.4000/books.pur.24122.

habitant_marine.indd 143 21/09/2020 11:21

sans que plus rien n'invite l'individu à se développer « *en connivence avec l'existant* », poursuivant dès lors la désintégration du sens commun au sein de nos consciences. La dynamique d'agencement unitaire des subjectivités perd toujours plus de sa vigueur. Laissée à elle-même, sans plus grand chose pour la guider, la raison s'autonomise (science sans conscience...) et investit anarchiquement nos pensées, puis l'ensemble de nos institutions postmodernes elles-mêmes. L'imaginaire se clôt, avec une expansion illimitée de la logique utilitariste, de la maîtrise rationnelle des choses. Il s'agit là de l'imaginaire capitaliste, s'étendant bien au-delà de la seule sphère économique (dans laquelle il est désormais prédominant). Les formes de régulation politico-institutionnelle des pratiques humaines (produisant de manière réflexive les règles de la vie collective, à partir de principes et de finalités), caractéristiques des sociétés traditionnelles et modernes, perdent du terrain, au profit d'une logique de régulation décisionnelle-opérationnelle des pratiques, centrée sur l'efficacité, sans aucune considération des conséquences lointaines ou collectives de ces pratiques. Le droit cesse progressivement d'être produit de manière universelle, politique, législative. Il devient de plus en plus un agrégat disparate et instable de règles systémiques locales, le « contrat » supplantant alors peu à peu la loi.

Ainsi se caractérise très globalement l'anthropocène, un drame dont l'humanité est autrice et actrice (une « anthropo-scène », donc). Cette nouvelle ère s'est ouverte depuis l'instant où l'incidence des activités humaines sur l'écosystème terrestre sont devenues significative. Mais il ne s'agit néanmoins là que des conséquences visibles, physiques. Ontologiquement, l'anthropocène est également marquée par un triple divorce : celui des sens (comme sensations) et de la raison tout d'abord ; celui de la nature et de la culture ensuite ; de l'individu et de la société enfin. En bref, l'avènement d'une pensée *duelle* globale, genèse d'une incapacité

habitant_marine.indd 144 21/09/2020 11:21

contemporaine à concevoir l'unité du monde, et de la désintégration – à l'œuvre – de tout sens commun.

Par où se trouve la sortie ?

Les conséquences de cette pensée duelle sont d'une envergure sans précédent et conduisent inéluctablement cette dernière vers sa propre fin. Toute la question est dès lors de savoir si nos sociétés de transition postmoderne vont rencontrer un effondrement holarchique, ou si les consciences et structures sociales vont au contraire parvenir à se recomposer en de nouvelles ontologies, de nouvelles interprétations du monde, de nouvelles aires culturelles, capables de résoudre les problèmes qu'elles auraient elles-mêmes générées. Le tout, en apprenant à vivre avec les ruines du capitalisme. Trois voies stratégiques s'offrent alors à nous.

D'un côté, celle de l'adhésion aux perspectives de l'effondrement, élaborées par les thèses de la collapsologie[90], avec – au choix – trois déclinaisons : le sauve-qui-peut technoscientiste tout d'abord, et la conviction que l'humanité trouvera son salut dans un transhumanisme, dopé à l'intelligence artificielle (la Silicon Valley connaît de plus en plus de collapsologues[91]) ; le sauve-qui-peut-tout-court, devant mener au survit-qui-peut, consistant à s'adapter dès maintenant à un milieu de vie prochainement environnementalement et socialement effondré, soit individuellement (survivalisme), soit collectivement (communautés résilientes) ; le nihilisme enfin, consommant les derniers moments

90. De plus en plus présentes dans les discours et débats sur l'état du monde, et notamment – semblerait-il – chez les jeunes.
91. Osnos Evan, « Quand les ultra-riches se préparent au pire. Reportage chez les survivalistes de la Silicon Valley », *Revue du Crieur*, n° 7, 2017, p. 4-21. DOI : 10.3917/crieu.007.0004.

habitant_marine.indd 145 21/09/2020 11:21

préapocalypse (puisque tout va s'effondrer, profitons-en à fond, de manière inconséquente : après moi, le déluge).

Il nous est ensuite possible de nous engager dans des formes « conventionnelles » de lutte et d'engagements, à vocation de transformation sociale. Néanmoins, ces formes se fondent sur une interprétation uniforme et non problématique du monde, à partir de laquelle s'échafaude un grand récit mobilisateur. La modernité est faite de tels grands récits, venus se substituer aux mythes et aux religions. Avec eux, une transcendance subsiste, celle de la raison (chacun des grands récits étant dès lors considéré par ses défenseurs comme d'une évidence incontestable).

Enfin, reste une stratégie de changement – moins directe – visant à nourrir l'émergence de nouvelles formes idéologiques sociétales, transcendant et incluant celles antérieures : une stratégie de « métamorphose »[92], reposant sur des perspectives dialectiques de l'évolution. Un prolongement de la dynamique du commun. On retrouve ici les thèses de ces penseurs et penseuses contemporains qui, de plus en plus nombreux, proposent de travailler à une conscience nouvelle, de nous considérer comme partie d'une communauté globale (humaine et non-humaine), d'origine et de destin partagés. La proposition est alors celle-ci : tenter de re-lier les êtres et les formes, par de nouvelles modalités d'agencement plus profondes des subjectivités, avec une évolution des interprétations du monde, des comportements et des organisations sociales vers des formes non duelles. Ici encore, deux postures types se différencient. Certains sont tentés d'agir directement sur les consciences, de changer l'humain de la modernité/postmodernité, en faisant évoluer le fonctionnement systémique de sa pensée vers des dispositions plus complexes.

92. L'idée de métamorphose serait celle d'une transformation radicale, complète, inévitable et non choisie d'une forme en une autre, selon des principes présents dans la forme antérieure.

habitant_marine.indd 146 21/09/2020 11:21

Des programmes, méthodes et postures pédagogiques ou communicationnelles sont imaginés pour développer des opérateurs de reliance, de nouvelles aptitudes à penser et dialoguer de manière complexe. D'autres choisissent d'agir sur les processus (et non plus sur les personnes) à partir desquels les consciences (et les structures) se développent, sans chercher à en maîtriser l'issue, considérant que ces dernières sont (dialectiquement) contingentes : il nous est impossible de penser les prochaines formes idéologiques depuis celles actuelles, destinées à n'en devenir que des parties.

Face à ces différentes voies et postures possibles, puisqu'aucun garant transcendantal ne serait plus invocable pour nous guider, il revient à chacun de nous la responsabilité de ses propres choix stratégiques. Nous devons choisir, donc, tout en étant conscient – puisque nous créons nos propres réalités – que nos engagements stratégiques sont eux-mêmes constitutifs d'une réalité en devenir. Les stratégies de luttes participent de rapports au monde ancrés dans l'affrontement et la dualité[93], tandis que les stratégies de l'effondrement contribuent à l'avènement d'un monde effondré.

93. Précisons ici que les stratégies de métamorphose ne remettent aucunement en cause la « valeur » des différentes luttes contre les inégalités et dominations (et notamment celle des classes), mais aspirent à agir sur les racines ontologiques communes à ces dernières, et non contre ce qu'elles considèrent comme leurs effets. « *Résister c'est créer, créer c'est résister* » (comme l'exprimait ces membres du conseil national de la résistance dans leur appel aux jeunes générations, en 2004). Face aux coups de boutoir du capitalisme et des différentes formes d'expression de sa pensée, les luttes sont indispensables pour éviter de perdre du terrain. Mais l'époque appelle probablement plus à dépasser les formes propres au capitalocène, à agir sur les processus de constitution des imaginaires, considérant qu'un problème ne peut être résolu depuis le même niveau de pensée que celui qui l'a créé. Notons enfin que de nouvelles formes de lutte émergent depuis quelques décennies, tout à la fois résistance et création.

habitant_marine.indd 147 21/09/2020 11:21

Habiter participatif, dans une perspective de métamorphose

Un pari stratégique

La suite de cet ouvrage va dès lors se situer dans la perspective d'une métamorphose des structures sociales, et supposant celle-ci déjà à l'œuvre. Ce qui est avant tout affaire de convictions[94]. Le monde s'interprète et se constitue selon des modes et des formes multiples, se constituant en contradictions et rencontrant périodiquement des épisodes de dépassement dialectique de ces dernières : des métamorphoses. Aucune cause finale – et donc totale – ne peut en conséquence constituer un horizon fixe vers lequel il nous faudrait cheminer. Aucun projet politique ne peut se prétendre universellement rassembleur. Car chacun de ces projets finit inévitablement, tôt ou tard, par exclure. L'engagement ne doit pas être mis au service d'un grand récit (et la collapsologie, à l'instar de modèles de société prédictifs ou idéalistes, est elle-même un grand récit), mais au contraire d'une création de formes, pouvant alimenter un vaste processus de renouvellement du sens, d'émergence de nouveaux repères dans l'univers moral, juridique et politique postmoderne.

C'est ainsi que l'engagement local s'envisage ici comme levier d'une transformation globale, la « source » du commun, c'est-à-dire d'une dynamique historique de dépassement-intégration des formes idéologiques du vivre-ensemble, et dont l'issue est contingente, indéterminable et

94. L'exposé de ces convictions, conduisant à prioriser les stratégies de la métamorphose sur celles des luttes ou de l'effondrement, a été longuement détaillée lors de l'écriture de ce chapitre. Néanmoins, ici encore, afin de ne pas encombrer ce petit manuel, certains contenus ont été « transférés » vers un projet de second ouvrage.

habitant_marine.indd 148 21/09/2020 11:21

jamais finie. Toute forme créée, si reconnue puis instituée par une communauté de sens, est en mesure de participer à la naissance de contradictions ontologiques. En s'accumulant, ces dernières déclenchent un mouvement de transformation, poussant la communauté à développer de nouvelles structures. De proche en proche, ces dernières peuvent à leur tour générer des contradictions aux étages supérieurs d'une holarchie symbolique (aux différents « degrés » de structures communautaires), jusqu'à parvenir à celui supérieur de la société. À chaque étape, l'instituant est institué. Les formes en contradiction se transcendent/incluent (dialectiquement) en autre chose qu'elles-mêmes, sans qu'il nous soit possible d'orienter – ni même de prédéterminer – cet autre chose. Stratégiquement, le pari est alors celui d'une multiplication des initiatives locales, même modestes, voire de fond de jardin, dans l'unique perspective de nourrir de vastes processus de création et d'accumulation de contradictions, comme autant de coups de boutoir « ontologiques » pouvant – si ciblés, répétés, cumulatifs – espérer rompre la clôture de sens contemporaine. La transformation sociale s'envisage ici comme une dynamique résolument ascendante, depuis des germes « substrats », vers un « méta » changement ontologique global, un nouveau stade de développement sociétal. Une transformation silencieuse[95], alternative à la réforme ou la révolution.

En projetant à son tour l'habitat participatif dans de telles perspectives stratégiques, notre aventure philosophique aboutit là ou il était escompté la faire aboutir : au requestionnement du sens même de l'habitat participatif, des modalités et conditions de sa contribution à une transformation sociale. Ou plutôt devrions-nous désormais dire d'une *métamorphose*, puisqu'il est imaginé pouvoir agir,

95. Concept développé par François Jullien dans son ouvrage : *Les transformations silencieuses,* Le livre de poche, 2010.

habitant_marine.indd 149 21/09/2020 11:21

par et *sur* les processus à travers lesquels le réel est amené à se constituer et – potentiellement – se métamorphoser. La vocation de l'habitat participatif ne peut ici être définie comme établissement d'« une troisième voie du logement » (une forme de production de logement alternatif à celle de l'État ou du marché, comme souvent énoncé) ni comme préfiguration du modèle de logement et d'aménagement de demain (un « grand récit » du logement), en tant que prototype de séries à venir. L'habitat participatif s'envisage ici comme une médiation, un moyen – parmi tant d'autres – de nourrir une dynamique de changement. Il n'est pas en tant que tel *le* changement, mais l'opportunité de faire émerger de nouvelles formes du vivre-ensemble, de l'instituant en capacité par la suite de travailler la société de l'intérieur.

En s'engageant dans l'habitat participatif, il s'agit dès lors de « dé-ranger » le monde, de lui permettre de s'ouvrir à de nouveaux possibles. Il est certes toujours question – très concrètement – de participer collectivement à la programmation, conception et/ou gestion d'un ensemble immobilier, de faire aboutir et vivre ce dernier, mais sans pouvoir s'en contenter. Un tout autre travail doit y être associé. Car il ne suffirait pas de vouloir habiter « autrement ».

Associer un travail de recherche à l'action

L'habitat participatif peut parfaitement – sous des apparats d'innovation – n'être que reproduction des formes instituées, sans interférences dans ces dernières (le propre de tout réformisme). Si à l'inverse l'habitat participatif reste marginal, cherchant à rompre avec la société, il ne peut influencer les évolutions de cette dernière, considérant que ce n'est qu'à partir d'une reproduction de l'institué que la création

habitant_marine.indd 150 21/09/2020 11:21

de formes peut être instituante[96]. L'habitat participatif doit alors participer, à sa manière, à transmettre l'héritage symbolique reçu, puis, à partir de là, tenter d'interférer dans la reproduction des formes. Il nous faut alors chercher comment émailler de nouveautés la continuité ontologique, amener une expérience d'habitat participatif à changer la réalité qui l'a elle-même produite.

L'inefficience d'une pensée du changement en dehors de l'action (c'est-à-dire : une posture idéologique) a été largement discutée tout au long de ces écrits. Mais de la même manière, l'action sans un travail de réflexion (sur les effets de cette action) est tout autant inapte à produire du changement. La portée subversive de ces démarches d'habitats participatifs, conduites par des groupes se définissant comme pragmatiques, permettant l'aboutissement efficace et rapide d'un projet immobilier en n'y associant aucune analyse de son sens (et dont les interactions de voisinage se révèlent au final banales, conventionnelles, voire conflictuelles) mériterait d'être véritablement évaluée.

L'hypothèse est alors celle-ci : la création de formes instituantes impose le couplage d'un travail réflexif et d'une action (re)productrice de formes. L'habitat participatif doit lui-même parvenir à faire des ponts permanents entre une action et une recherche du sens de cette action. Il est plus précisément question d'une dialectique entre trois pôles de l'expérience, celui pratique de l'action, et ceux réflexifs de la compréhension et de la critique (voir le schéma ci-dessous), thèse largement inspirée des modèles de la recherche-action et de ceux des différents auteurs ayant nourri cette partie du manuscrit. Ce travail réflexif appelle à un travail volontaire, orienté, conscient de la part des habitant·e·s participatif·ve·s,

96. On trouve ici une (auto)confirmation d'une des intuitions stratégiques du départ, ayant participé aux fondement idéologiques de l'association l'Epok, et exposée en début de cet ouvrage.

habitant_marine.indd 151 21/09/2020 11:21

et non un laisser-faire. Il requiert également de la méthode (et non des recettes, ou une collection d'outils d'animation de groupe), objet d'un nouveau chantier pédagogique ouvert au sein de l'association l'Epok.

L'agir a pour enjeu la constitution reproductive des formes instituées et la constitution créative de formes instituantes. Or, ces dernières sont – nous l'avons vu – contingentes ; elles ne peuvent être ni prédéterminées, ni construites, mais émergent à partir d'une expérience. L'engagement dans cette dernière ne peut dès lors se faire à partir d'une planification, d'un calcul rationnel. L'agir doit-être sans objectifs, ne plus viser l'efficacité de l'action en tant que telle, en en prédéfinissant les finalités et les effets. Certes, la conduite d'un projet immobilier (et un habitat participatif est aussi un projet immobilier) impose une approche rationnelle, planificatrice et efficiente, pour laquelle la mobilisation d'outils et d'approches « industrielles », héritées d'une pensée moderne, sont précieuses. Elle doit néanmoins s'accompagner du dépassement de ces derniers, avec – en parallèle de l'aboutissement de l'opération immobilière – un renoncement à une totale maîtrise du cours des choses.

Permettre l'émergence de l'instituant ne peut ensuite suffire au changement. Il nous faut également rechercher ce que l'expérience offre de nouveau, le reconnaître pour pouvoir l'intégrer. L'enjeu est alors celui d'un travail compréhensif, nécessaire à tout apprentissage. Les effets spontanés d'un apprentissage « sur le tas » méritent en effet d'être relativisés. Bien souvent, les attentions sont dirigées vers l'activité productive (et l'aboutissement effectif du projet), et peu ou pas vers l'activité constructive (l'évolution cognitive). Or, la réussite de l'action et la compréhension de cette réussite ne sont pas automatiquement concomitantes. Pour justifier une réussite, il nous faut parvenir à mobiliser un modèle cognitif de compréhension de la situation (*pourquoi ça a marché ?*),

habitant_marine.indd 152 21/09/2020 11:21

c'est-à-dire changer de registre et quitter celui opératoire (*comment ça a marché ?*). L'apprentissage est grandement stimulé s'il s'accompagne d'une analyse réflexive et rétrospective, combinant apprentissage par l'action et apprentissage par l'analyse de l'action[97]. Un travail compréhensif doit dès lors accompagner toute expérience d'habitat participatif, recherchant la signification de ce qui est vécu. Que nous enseigne cette expérience de nouveau ? Qu'est-ce qui lui a permis d'aboutir (et non pas uniquement : *comment sommes-nous concrètement parvenus à mettre cette expérience en place ?*) ? De tels questionnements sont alors à même d'introduire une démarche de déconstruction-reconstruction des connaissances.

Enfin, avec la critique, un troisième et dernier moment vise à rendre l'expérience potentiellement subversive. Car si une dialectique d'apprentissage (entre l'agir et le comprendre) permet de mieux comprendre le réel et est productrice de nouvelles connaissances (de l'institué), elle ne permet pas en tant que tel de changer ce réel, à partir d'une production de nouvelles formes (instituantes). La posture critique vise alors à redialectiser l'institué, à provoquer une échappée du sens. Elle s'appuie sur l'exercice d'une problématisation, c'est-à-dire d'une mise à jour des contradictions de formes (sous-jacentes aux divergences d'interprétation et d'appréciation des situations) puis d'une recherche de leur dépassement, dans la perspective d'une « connexion de l'hétérogène », en capacité de revitaliser le sens commun. Le travail (critique) sur les intentions d'un groupe-projet d'habitat participatif en émergence trouve ici une nouvelle légitimation[98].

97. Pierre Pastré, *Apprendre à Faire, op. cit.,* pp. 109-121.

98. Les représentations de l'habitat participatif, au fondement d'un engagement dans ce dernier, sont elles-même héritées, c'est-à-dire constituées à partir de représentations antérieures, puis enrichies de rencontres, de témoignages, de visites ou de reportages voir même de publicités. Mais il n'existe pas d'*essence* de

habitant_marine.indd 153 21/09/2020 11:21

Il ne doit néanmoins pas se limiter à cette phase d'émergence (comme cela semble souvent être le cas), mais faire l'objet d'un exercice réflexif périodique tout au long de l'expérience.

Un développement individuel et collectif

L'horizon d'émancipation proposé par la modernité était celui de la raison universelle. L'avoir atteint ne signifie pas pour autant « la fin de l'histoire », et on peut y envisager le début d'une autre. Quelles sont alors les nouvelles perspectives émancipatrices, à l'heure de la postmodernité ?

Il peut être projeté une nouvelle maîtrise des processus créateurs de formes, de prendre la main sur ceux-ci, ne plus seulement en être les effets, mais la cause. Il s'agirait de faire l'expérience du monde, pour mieux le connaître, tout en changeant le monde, à partir de la manière dont nous l'expérimentons. Les philosophes nous parleraient ici de praxis[99]. L'action n'est alors pas envisagée à des fins productives, mais principalement constructives, en vue de développer de nouvelles formes de connaissances de ces processus. Elle n'est pas non plus orientée par un grand récit, mais appréhendée de manière à laisser l'immanence faire son travail. Pour autant, se laisser prendre à un tel jeu dialectique ne signifie pas attendre (passivement) qu'un sens se dévoile à nous, mais chercher à en être saisi. L'habiter en quelque sorte. Ou encore, être habité par lui, convaincu d'une processualité de la nature.

---

l'habitat participatif. L'idée que nous nous en faisons est et sera toujours une construction sociale, qu'il faut systématiquement commencer par nettoyer de ses fausses évidences.

99. Une pratique propre à l'humain, objective et subjective à la fois, permettant à ce dernier de comprendre les choses tout en les transformant (l'un permettant l'autre) et, par conséquent, de se transformer lui-même.

habitant_marine.indd 154 21/09/2020 11:21

Une telle perspective nous invite dès lors à un subtil décentrage, considérant toute transformation sociale conduite par des processus et non des personnes, avec d'un côté, une nature un peu plus « libre » qu'on ne l'aurait cru, et de l'autre, un humain un peu plus « déterminé ». Cherchant à faire place à l'être, elle est puissamment existentielle (étymologiquement « être hors de soi »). Elle est également authentiquement émancipatrice, puisque nous aidant à toujours mieux saisir les déterminants des situations, à rendre ces dernières plus intelligibles et à mieux percevoir comment les faire évoluer.

À partir d'une expérience « intégrale » de l'habitat participatif (ie. intégrant les trois pôles de l'expérience : agir, comprendre, critiquer), chacun·e des habitant·e·s participatif·ve·s peut envisager accroître (délibérément) son état de conscience, et parvenir à stimuler la redistribution de sa relation au monde. L'émancipation est alors également collective, conduisant des groupes de voisinage à poursuivre (tout aussi délibérément) un renouvellement des imaginaires. Une praxis politique d'institutionnalisation des instituants peut alors faire cheminer un chercheur collectif (un groupe en recherche-action) vers un état d'organisation apprenante, puis vers celui d'organisation multiculturelle, développant de nouvelles capacités d'agencement des formes, voir – en ce début de XXI[ème] siècle – devenir celui des êtres[100].

100. Des auteurs comme Baptiste Morizot, Bruno Latour ou Philippe Descola explorent dans leurs récents travaux cette hypothèse d'intégration des non-humain à des dynamiques parlementaires, de production de nouvelles institutions et règles sociales, à partir de principes et finalités explicités.

habitant_marine.indd 155 21/09/2020 11:21

Impairs et manques

Ce petit manuel de l'habitant·e participatif·ve a jusqu'alors été l'occasion de deux explorations. La première, celle de mon parcours militant et professionnel, comme compréhension (réflexive) des étapes et expériences ayant constitué mes représentations de l'habitat participatif (subjectives, mais également intersubjectives, partagées avec les membres de l'association l'Epok). La seconde exploration – critique – est venue parallèlement mettre en perspective les différentes approches et stratégies de transformation sociale, incitant finalement à privilégier celle d'un agir sur les processus, à partir de contributions locales à une hypothétique métamorphose globale. L'animation de ces trois approches de l'agir, du comprendre et du critiquer se poursuit au sein de l'association l'Epok (« bien penser » et « bien agir »), fil rouge d'une recherche-action permanente dont ce livre se fait vitrine.

Il est désormais possible, au stade auquel cette aventure philosophique est parvenue, de renouveler notre regard sur le paysage qui nous entoure, afin de vérifier si l'habitat participatif peut être considéré – à partir des multiples figures qu'il prend actuellement – comme systématiquement subversif.

habitant_marine.indd 157 21/09/2020 11:21

L'habitat participatif, en voie de réification ?

« Les produits de l'homme échappent à sa volonté, à sa conscience, à son contrôle. Ils prennent des formes abstraites […] – qui au lieu d'être reconnues comme telles et de servir comme telles (c'est-à-dire comme intermédiaires abstraits entre les individus agissants) deviennent au contraire des réalités souveraines et oppressives. […] L'abstrait devient ainsi, abusivement, le concret illusoire, et cependant trop réel qui accable le véritable concret : l'humain. »[101]

Henri Lefebvre

Il y a une quarantaine d'années, une aventure d'habitat participatif – qui ne se définissait pas encore comme tel – partait d'un désir, d'une volonté de « *changer la ville pour changer la vie* ». Même si la manière dont on allait s'y prendre ou les effets de cette aventure à plus ou moins long terme étaient flous, on s'y engageait, avec ses futur·e·s voisin·e·s, en acceptant la part d'incertitude du cheminement vers un quotidien escompté différent.

Petit à petit, l'habitat participatif est sorti de la clandestinité, s'est installé dans le paysage symbolique, culturel et institutionnel, tandis que progressaient les méthodologies devant en faciliter l'aboutissement. Ses finalités se sont, quant à elles, progressivement formalisées.

« L'habitat participatif est à présent connu et reconnu », entend-on parfois.

Le téléphone de l'Epok sonne de plus en plus souvent.

101. *Le Marxisme,* réimpression de la 23e édition, 2006, p. 39.

habitant_marine.indd 158 21/09/2020 11:21

« *Bonjour l'Epok. Nous démarrons un projet d'habitat participatif [*d'écolieu, d'oasis, ou d'écovillage – c'est selon.*]. Est-ce que vous pouvez nous accompagner dans la réalisation d'un mandala holistique*[102] ?

– *Ah, très bien. Et pour quoi faire* ?

– *Ben j'sais pas. Pour faire un mandala holistique, pardi* !

– *Non, non, je voulais dire : pourquoi voulez-vous vous engager dans un projet d'habitat participatif* ? »

Cette reconstitution d'échange – récurrente et à peine caricaturée – nous semble symptomatique de ce qui se joue aujourd'hui. L'époque où les intentions se cachant derrière un projet d'habitat participatif se devaient d'être explicitées semble révolue. L'habitat participatif est désormais évoqué de manière convenue. Son énoncé suffit à une certaine connivence. Il ne reste simplement qu'à définir les modalités du projet, puis trouver les ressources méthodologiques et matérielles pour le faire aboutir. Or, il n'existe pas d'essence de l'habitat participatif et la représentation que nous nous faisons de ce dernier est et sera toujours une création subjective et sociale. En réifiant l'habitat participatif, l'habitant·e participatif·ve fige les formes et figures de ce dernier, conformant cette tendance des humains à s'aliéner à leurs propres créations.

La réification de l'habitat participatif est une pièce probablement en train de se jouer, pièce que nous pouvons tenter de reconstituer en trois actes.

Acte I : l'universalisation des finalités

102. Un mandala holistique serait une représentation collective et globale d'un projet, mobilisant différentes formes d'expression (la raison, le langage, les corps, l'espace ou des objets...).

habitant_marine.indd 159 21/09/2020 11:21

À ses débuts, l'habitat participatif était un moyen d'action dont se saisissait un groupe de personnes volontaires, à partir d'une perspective critique, même si cette dernière était souvent lointaine, tâtonnante et souvent non explicitée. Une communauté d'intentions était constituée, afin de tenter de transformer le réel, d'y développer des réponses à des désirs, sans généralement bien savoir comment ces réponses allaient pouvoir concrètement se matérialiser. L'habitat participatif était un véhicule encore informe, envisagé pour cheminer vers autre chose.

À la fin des années 2000, le mouvement associatif de l'habitat participatif s'organise à une échelle nationale, en vue de faire reconnaître les spécificités de telles démarches par les pouvoirs publics, d'en faciliter l'accès et l'aboutissement. En 2011, le livre blanc de l'habitat participatif[103] est édité et propose quelques premières suggestions à l'attention des institutions pour l'accueil des projets et de leurs porteurs. Cet ouvrage collectif lie tout d'abord l'habitat participatif à des intérêts singuliers, considérant que « *Les citoyens souhaitent réinvestir la sphère de l'habitat pour créer un logement en adéquation avec leurs besoins et désirs* », et que la production de logement doit pouvoir être adaptées à « *des goûts et besoins personnels* ». Mais dans le même temps, et pour la première fois, il y est écrit que « *l'habitat participatif a pour objectif de répondre à cinq enjeux d'intérêt général* », objectifs qui sont ensuite listés : « *créer du lien social et de la mixité, favoriser l'accès au logement, apporter une réponse alternative et innovante aux difficultés d'accès au logement, dynamiser le développement des territoires, promouvoir un habitat durable, jusqu'à pouvoir réguler les prix des marchés immobiliers, notamment par l'habitat coopératif* ». Une vocation de l'habitat participatif commence alors à se définir, se substituant aux brumeux désirs des débuts.

103. Livre blanc de l'habitat Participatif, *op. cit.*

habitant_marine.indd 160 21/09/2020 11:21

En 2011, dans sa charte d'orientation, le réseau national (naissant) des collectivités poursuit ce travail de formalisation des enjeux entamé par le mouvement associatif. Les écrits se font alors plus précis *: « L'habitat participatif est une alternative, dans la conception et/ou dans la gestion, aux pratiques ordinaires de la promotion privée et du logement social/il revêt un enjeu de mutualisation des coûts et des espaces (foncier, construction, consommations…) / il concourt à l'insertion d'enjeux d'économie sociale et d'activités économiques (mixité fonctionnelle)* »[104]. Néanmoins, une certaine prudence reste de rigueur, avec l'hypothèse d'une non-maîtrise complète des résultats : « *l'habitat participatif sort du cadre ou du schéma de l'habitat individuel et lié à un programme prédéfini de façon à favoriser l'expérimentation et l'inventivité dans les modes d'habiter* ».

Trois années plus tard, toute allusion à cette prudence (et l'idée même d'expérimentation) semble néanmoins absente de la loi Alur[105].

> « *L'habitat participatif est une démarche citoyenne qui permet à des personnes physiques de s'associer, le cas échéant avec des personnes morales, afin de participer à la définition et à la conception de leurs logements et des espaces destinés à un usage commun, de construire ou d'acquérir un ou plusieurs immeubles destinés à leur habitation et, le cas échéant, d'assurer la gestion ultérieure des immeubles construits ou acquis.* »

En l'espace de quelques années, motivé par une mise en cohérence des enjeux (supposés) de l'habitat participatif avec ceux (non moins supposés) de l'intérêt général, notre « ovni » social – véhicule de désirs – s'est peu à peu atta-

104. Charte du réseau national des collectivités en matière d'habitat participatif, version finale du 15 septembre 2011.
105. Article 47 de la loi Alur du 24 mars 2014.

habitant_marine.indd 161 21/09/2020 11:21

ché à des finalités convenues et universelles, qui se déclinent désormais à l'affirmative :

> « *En partenariat avec les différents acteurs agissant en faveur de l'amélioration et de la réhabilitation du parc de logements existant public ou privé et dans le respect des politiques menées aux niveaux national et local, l'habitat participatif favorise la construction et la mise à disposition de logements, ainsi que la mise en valeur d'espaces collectifs dans une logique de partage et de solidarité entre habitants.* »[106]

Poser ici un regard critique *a posteriori* de la promulgation de la loi Alur, et de sa définition de l'habitat participatif est certes un peu facile. Membre des mouvements associatifs invités par le gouvernement d'alors à la préparation du texte de loi, l'Epok aurait très bien pu prendre part aux différents groupes de travail.

Néanmoins, la question reste d'actualité : comment l'habitat participatif pourrait-il être abordé d'une manière *procédurale* – et non *substantielle* –, permettant de laisser l'horizon ouvert, non figé, et non prédéterminé ? Peut-être en le considérant – par exemple – comme projet immobilier programmé et/ou conçu à partir de l'expression des (futur·e·s) habitant·e·s, de désirs et d'intentions individuelles et collectives. Puis par l'identification des contradictions générées par ces intentions avec celles des autres parties prenantes du projet d'aménagement. Et enfin l'analyse et mise en délibération de ces contradictions en vue d'aboutir à un arbitrage[107].

106. *Ibid.*

107. Cette approche procédurale de l'habitat participatif s'inspire de la citation de Franck Lepage et de Luc Carton, elle-même issue des travaux de Paul Ricoeur : « *Est démocratique, une société qui se reconnaît divisée, c'est-à-dire traversée par des contradictions d'intérêt et qui se fixe comme modalité, d'associer à parts égales, chaque citoyen dans l'expression de ces contradictions, l'analyse de ces*

habitant_marine.indd 162 21/09/2020 11:21

Une telle perspective semble à même de maintenir la liberté de forme et la puissance créative de l'habitat participatif. Elle pose des obligations de moyens, mais se refuse à s'enfermer dans ceux de résultats. Dans ce cas, « *notre objectif n'est pas la rationalité, notre objectif est l'inconnu, l'aventure, la rencontre, l'incertain, le tâtonnement, l'inattendu et l'erreur, c'est-à-dire le désir* »[108]. Mais ça, notre époque – incitant à toujours mieux maîtriser le cours des choses – ne l'aime pas vraiment.

En 2016, par la rédaction d'une note de positionnement[109], le monde HLM tente à son tour de circonscrire les enjeux : « *L'habitat participatif, c'est : imaginer à plusieurs un projet d'habitat collectif/participer à la conception du logement/partager des espaces et des services/coopérer pour abaisser le coût du logement et des charges/gérer ensemble un immeuble/et aussi s'insérer dans la ville.* » Puis : « *Toutes les initiatives d'habitat participatif sont basées sur la solidarité, que ce soit dans l'échange, la mutualisation d'espaces et de moyens, ou encore dans certains cas, l'entraide entre des ménages d'âges, de capacités, de cultures ou de milieux sociaux différents.* »

Mouvements associatifs et pouvoirs publics conviennent alors de partager ce même horizon, cette même vocation de l'habitat participatif dans une perspective d'intérêt général. La portée d'un tel partage n'est pas anodine, car une convergence des approches est la probable condition d'une multiplication des initiatives et de leur aboutissement, au-delà des cercles militants. Pour autant, peut-on considérer cette dynamique comme celle d'une institutionnalisation ? L'institué est-il fondamentalement amené à évoluer à partir d'une

contradictions et la mise en délibération de ces contradictions, en vu d'arriver à un arbitrage ».

108. Franck Lepage, « Projet m'a tuer », *Les cahiers du Pavé*, n°1, le Projet.

109. *La place et le rôle des organismes HLM dans l'habitat participatif,* Réseau HLM pour l'habitat participatif, septembre 2016.

habitant_marine.indd 163 21/09/2020 11:21

intégration d'un instituant (l'habitat participatif) ? La loi Alur dans sa propre rédaction reconnaît certes la possibilité à des « citoyen·ne·s » d'être partie prenante des opérations d'aménagement. Néanmoins, cette reconnaissance est-elle bien le germe de nouvelles organisations sociales, d'une évolution des institutions, d'une recomposition des pouvoirs entre les sphères culturelles, politiques et économiques ?

Acte II : la substantialisation

Ce qui s'observe nous semble au contraire plus proche d'une solubilisation de l'instituant par l'institué. L'habitat participatif devient projet : il se suffit à lui-même ; ses finalités sont supposées intrinsèques, convenues, évidentes, lui faisant perdre ses capacités instituantes. La réponse à la question du « pourquoi » vouloir résider en habitat participatif laisse parfois perplexe.

Ce glissement du désir vers un projet aux finalités universelles participe d'une substantialisation de l'habitat participatif. Il est considéré qu'il n'y a pas lieu de débattre des finalités de cette dernière. Seuls les objectifs et moyens méritent d'être questionnés. Ce divorce entre les considérations opérationnelles et celles du sens est le symptôme de cette pensée contemporaine dont nous ne parvenons plus à nous extraire.

De là, conduire un projet d'habitat participatif se résume à jalonner d'efficients parcours vers un horizon prédéfini. L'invitation participative est alors de plus en plus souvent mal interprétée. Nous nous intéressons principalement aux modalités d'aboutissement des prototypes (*comment avez-vous fait* ?), sans considérer leurs contextes et conditions, notamment celles motivationnelles. Nous attendons d'un groupe d'habitant·e·s participatif·ve·s qu'il réponde à des enjeux qui ne sont pas les siens. Mixité, densité, accès au

habitant_marine.indd 164 21/09/2020 11:21

logement, écologie… L'habitat participatif devrait réussir là où les politiques publiques sont à la peine. Le questionnement des mécanismes de production de la ville s'efface quant à lui progressivement. La critique sociale (revendiquer un pouvoir citoyen dans la production de la ville) est peu à peu édulcorée ; seule reste la critique artistique (participer à la conception de son logement et son immeuble). Cette dernière s'autonomise alors « *entrain[ant] l'émergence d'une nouvelle élite à la fois nourrie par des idéaux plus libertaires et écologiques tout en ayant accès aux revenus générés par le capitalisme en réseau. Une élite donc à la croisée des idéaux bohèmes et d'un pouvoir d'achat bourgeois* »[110]. À partir de là, notre époque postmoderne est confirmée comme celle de l'atomisation des valeurs et de la liberté abstraite. Citons ce couple croisé quelques années plus tôt, motivé à participer à la conception de son logement « *sous forme de loft* » ainsi qu'à la gestion de la résidence « *pour maîtriser les charges* », mais balayant toute perspective d'aménagements et usages collectifs de voisinage, sous prétexte qu'« *on ne va pas faire une colonie de vacances* ».

Acte III : La normalisation

Après l'universalisation des finalités, puis celle du projet (renonçant au questionnement même des finalités), la réification de l'habitat participatif connaît une troisième et dernière étape : celle d'une normalisation, condamnant l'habitat participatif à prendre le statut d'objet, à partir de la définition formatée de ses propriétés. Le comble, c'est que les réseaux historiques de l'habitat participatif se chargent eux-mêmes de cet ultime process de réification, spécifiquement à travers le développement d'un outil partenarial : les marqueurs de l'habitat participatif. Cet outil, porté par le réseau des accompagnateurs de l'habitat participatif (RAHP) et la Coordin'ac-

110. *Lucas Pattaroni, op. cit.*

habitant_marine.indd 165 21/09/2020 11:21

tion nationale des associations pour l'habitat participatif, propose l'évaluation (participative, avec les porteurs de projet et un auditeur agréé) d'un certain nombre de résultats obtenus ou présagés par un habitat participatif, à partir d'un référentiel multicritère[111]. Ce dernier doit *in fine* permettre de visualiser une performance participative globale.

Les principes de cet outil sont directement influencés par la philosophie de la méthodologie de projet. Celle-ci imprègne de plus en plus largement les milieux de l'ingénierie en général, et ceux de l'immobilier en particulier. L'objectif est – à partir d'une évaluation continue – la constitution de boucles d'amélioration des processus. En pratique, la méthodologie de projet consiste à associer des objectifs à des indicateurs mesurables, et souvent quantifiables. Les marqueurs de l'habitat participatif consistent dès lors en la définition de quinze objectifs « stratégiques », couvrant le spectre de ceux possibles en habitat participatif, puis déclinés en objectifs techniques, dont la performance est graduée de 1 à 4. La réduction de l'empreinte environnementale est par exemple associée à la performance des bâtiments, le choix d'équipements ou de comportements sobres, ou encore à la réduction des surfaces individuelles (eux-mêmes associés à des indicateurs de mesure). L'objectif stratégique de « capacitation habitante » invite à évaluer l'effectivité d'« apprentissages multiples, tant sur le plan de la gouvernance collective et de la démarche-projet que sur tous les aspects techniques (juridiques, financiers, administratifs et constructifs) » ou encore d'« effets d'émancipation individuelle et collective qui s'étendent sur tous les domaines de la vie y compris la cité. » La « diversité sociale » se mesure par « la mixité d'apports et de revenus (avec « une amplitude de revenus fiscaux de références supérieure à 4 ») et le fait que « le montage n'exclut personne ».

111. Voir : http://www.habitatparticipatif-france.fr/?LeReferentielDeLaParticipationDansLhabit

habitant_marine.indd 166 21/09/2020 11:21

Certes – et ses concepteurs s'en défendent – ce référentiel n'a pas été conçu à des fins normatives, mais uniquement dans le cadre d'auto-évaluation. Néanmoins, par la logique même qui y est sous-jacente, cet outil est condamné à s'autonomiser, se distancier des règles de prudence énoncées au départ. Ainsi, lors d'un appel à projet « Bâtiment NoWatt » de la région Occitanie[112], il est indiqué que « *dans le cas des projets d'habitat participatif il sera exigé au moins le niveau 3 (sur 4) avec un prérequis d'obtenir ce moyen dans les 8 sujets intrinsèques du référentiel de la participation dans l'habitat participatif.* » L'outil en vient à former le projet. Il le normalise. Le projet devient objet.

La critique qui s'ouvre ici n'est pas celle de l'évaluation *stricto sensu*, encore moins celle de pratiques réflexives (largement valorisées dans cet ouvrage). Elle questionne plus exactement la vocation même de l'évaluation. Que cherche-t-on à évaluer ? Mais également à quelles fins ? Car la manière dont le thermomètre est construit nous dit beaucoup de ce qu'on cherche à lui faire dire.

Premièrement, la méthodologie de projet et ses indicateurs enferme dans une pensée court-termiste, dont l'horizon est borné par le moment de l'évaluation. Dans une telle perspective, l'aventure de l'habitat participatif aboutit – ou presque – à l'emménagement (un seul des marqueurs de l'habitat participatif s'intéresse à ce qui se passe après, dans le fonctionnement du lieu). Or, celle-ci ne démarre-t-elle pas en emménageant ? Ou plutôt, n'entre-t-elle pas à ce moment dans une nouvelle phase, constituant sa véritable vocation ? Comment des habitant·e·s projettent-ils·elles le sens de cet objet immobilier dans le temps long, avec le changement des foyers, le vieillissement des personnes, les évolutions de contextes ? Quel sens conserve l'habitat participatif dans cha-

112. Voir : https://www.laregion.fr/IMG/pdf/aap_nowatt.pdf

habitant_marine.indd 167 21/09/2020 11:21

cun de ces cas ? Ce sens évolue-t-il, doit-il être requestionné périodiquement ? La réalisation d'un projet immobilier participatif n'est-elle pas qu'une première étape, un sas vers de nouvelles problématiques ? Une prise d'élan ? Et dans ce cas, quelle valorisation le référentiel fait-il de ces groupes ayant choisi de consacrer – dès leurs premiers pas – leur énergie (contingentée) à l'après, plutôt qu'aux murs, en n'investissant pas ou peu les aspects de la construction durable ? Sont-ils moins « accomplis » ? L'avantage d'une approche par le sens et le désir (se distanciant de la méthodologie de projet et de sa philosophie), c'est qu'on est à peu près certain de ne jamais les atteindre. Elle nous condamne à l'entretien d'un mouvement et d'un appétit pour la transformation du réel. L'approche normalisatrice est à l'inverse celle des temporalités courtes (malheureusement celle des politiques publiques), n'invitant que peu à se projeter de manière lointaine. Pour finir, le risque de ces marqueurs, c'est – en tant qu'habitant·e·s participatif·ve·s – de se construire un horizon étroit et bien vite atteint et qui de fait n'en est pas un.

Ensuite, la méthodologie de projet en général (et celle des marqueurs de l'habitat participatif en particulier) tend à nier tout conflit sur le sens et les valeurs. Elle nous présente des objectifs distincts organisés sur un même niveau, sans aucune forme de hiérarchie ou d'interdépendance entre eux. *Quid*, dès lors, de ce groupe qui ne souhaite finalement pas d'espaces mutualisés, privilégiant d'investir prioritairement les généreux équipements publics de proximité, construisant son identité de groupe sur un engagement dans la vie du quartier ? *Quid* ensuite de l'efficience en matière de « mixité » lorsqu'un collectif de femmes seules et vieillissantes juge cette mixité comme un frein à la prise en charge autonome et collective de leurs problématiques spécifiques de dépendances ? *Quid* enfin de ces groupes mettant sciemment de côté les débats sur l'écologie et la recherche d'innovations dédiées, se contentant des exigences réglementaires actuelles et évinçant

habitant_marine.indd 168 21/09/2020 11:21

toute allusion à l'écologie dans leur communication, afin de ne pas attirer les bobos écolos et risquer de faire fuir les prolos (*sic*). Par ces quelques exemples croisés, çà et là, les marqueurs de l'habitat participatif perdent de leur apparente consensualité, mettant à jour leur potentialité conflictuelle. Car aucun·e de nous ne les priorise de la même manière ; mais ensuite, toute priorisation évolue elle-même avec le temps, au niveau du groupe (avec l'arrivée ou le départ de membres) ou de l'individu (changement des représentations). Citons ce couple qui, à l'installation, reconnaissait avoir rejoint le projet participatif « *pour permettre de pousser le plus loin possible les choix en matière d'écologie, pour être responsables auprès de la planète et de nos enfants* ». Et qui, à la fin, avouait avoir relégué ces préoccupations écologiques au second plan, privilégiant la recherche de moyens pour entretenir la dynamique d'échange et d'entraide qu'avait connue le projet en phase de conception/construction. Tôt ou tard, tout objectif initial finit inévitablement par se poser en contradiction avec un autre. Poursuivre tel objectif « prioritaire » impose d'abandonner totalement ou partiellement tel autre. Tout n'est jamais possible, les ressources (temps, compétences, disponibilités) sont toujours finies. Il nous faut alors choisir, et donc renoncer. La manière d'opérer ces choix et renoncements est propre à chaque personne, puis à chaque groupe. Les performances environnementales de la construction peuvent par exemple être revues à la baisse, afin de maintenir les ambitions quantitatives en espaces communs. Performances écologiques et surfaces des espaces communs peuvent dans leur ensemble être réduites, afin de permettre aux foyers économiquement les plus fragiles de rester coûte que coûte dans l'aventure. C'est ainsi que la diminution de performance d'un marqueur peut très bien se corréler au renforcement (l'affirmation) du sens du projet.

Troisièmement, la méthodologie de projet encourage une approche sectorielle et fragmentée des enjeux. Or, tout ensemble composé possède des propriétés que ses compo-

habitant_marine.indd 169 21/09/2020 11:21

sants n'ont pas ! Le sens d'un habitat participatif ne peut être révélé par la somme de ses objectifs. La méthodologie de projet est l'outil d'une pensée qui sépare ce qui est perçu *a priori*, plutôt que celle qui relie ce qui est découvert *a posteriori* (en cela, elle n'invite en rien au lâcher-prise évoqué précédemment, à se laisser porter par les processus, et non s'accrocher à une volonté de maîtrise). Cette propension moderne à séparer nous fait perdre toute aptitude à relier, à contextualiser, en resituant les connaissances produites dans leur contexte. Nous perdons notre capacité à globaliser, à introduire ces connaissances dans un ensemble plus ou moins organisé. Le sociologue Luca Pattaroni nous fait part de ses analyses à ce propos. Dans le cadre des démarches Écoquartiers : « *on voit réapparaître de manière relativement subreptice un idéal scientiste, c'est-à-dire l'espoir que l'on pourra résoudre par la science les contradictions inhérentes aux sociétés humaines. En particulier, on s'imagine qu'il suffit de multiplier les indicateurs (économiques, sociaux, écologiques, etc.) à prendre en compte pour arriver à développer une ville harmonieuse et durable. En passant de 10 à 150 indicateurs, les problèmes de conflits entre l'efficacité industrielle, la recherche de bénéfice et le souci de convivialité seraient magiquement résolus* »[113].

Enfin, la méthodologie de projet mesure généralement des résultats, et non des progrès. Le débat qui s'ouvre ici peut être rapproché de celui qui secoue le milieu scolaire, à propos de l'approche par compétences, considérée comme défavorable aux apprentissages. La notation des compétences est considérée par ses détracteurs comme la pratique d'une société qui sélectionne, classe, distingue, hiérarchise, plutôt que celle d'une société qui fait progresser. On y mesure les résultats, et non les évolutions, le mouvement, le chemin parcouru entre un état initial et celui à un temps donné. Quel est dès lors le sens d'un habitat participatif ayant

113. *Lucas Pattaroni, op. cit.*

habitant_marine.indd 170 21/09/2020 11:21

« scoré », affichant des « bonnes notes », mais conduit sous l'impulsion de leaders, seuls membres du collectif à y trouver, finalement, un motif de réalisation de soi. Auront inévitablement les meilleurs résultats les déjà-militants, ayant pu manœuvrer une démarche en autopromotion, les plus aisés ayant pu se payer des espaces communs et des matériaux biosourcés, etc. *Quid* des publics plus fragiles, moins compétents, pour lesquels des résultats modestes dans le référentiel ont occasionné des silencieux – mais néanmoins conséquents – changements, une mise en mouvement des consciences et des personnes ?

Épilogue : une clôture ontologique

« Nous savons que le mode de pensée ou de connaissance parcellaire, compartimentée, monodisciplinaire, quantificateur nous conduit à une intelligence aveugle, dans la mesure même où l'aptitude humaine normale à relier les connaissances s'y trouve sacrifiée au profit de l'aptitude non moins normale à séparer. […] »[114]

Edgar Morin

Pour finir, la méthodologie de projet – ou les marqueurs de l'habitat participatif qui en semblent imprégnés – semble difficilement valorisable dans une perspective *dialectique* du changement. Les pratiques réflexives doivent être encouragées (en évitant de succomber à l'idée relativiste que chacun aurait sa propre vérité, et que rien ne serait finalement évaluable). Mais elles doivent toutes en même temps s'éman-

114. Edgar Morin, *Réforme de pensée, transdisciplinarité, réforme de l'Université*, communication au congrès international « Quelle université pour demain ? Vers une évolution transdisciplinaire de l'Université » (Locarno, Suisse, 30 avril - 2 mai 1997) ; texte publié dans *Motivation*, n°24, 1997. http://ciret-transdisciplinarity.org/bulletin/b12c1.php

habitant_marine.indd 171 21/09/2020 11:21

ciper des cadres logiques modernes, préconcevant les effets d'une action, d'un projet, en préférant observer le chemin tracé par la vie que cette action déploie, dans l'immanence. L'objectif d'une évaluation n'est pas de passer d'une note de 3 à 4 dans un référentiel, mais de nourrir une reconfiguration des représentations et des enjeux, au sein d'un référentiel de sens partagé, constitué à partir de l'action elle-même.

Or, réifié, l'habitat participatif perd toute velléité expérimentatrice, toute perspective d'un cheminement exploratoire individuel et collectif devant permettre de changer son rapport à la ville, au monde, aux autres et à soi même. Une approche projet (ou méthodologie de projet) l'inscrit dans le monde de la raison, de l'efficacité, du pragmatisme. Elle l'y enferme. Dès lors, « *ce qu'on nomme rationnel, […] n'est plus ce qui a une fin souhaitable, désirable, juste, bonne – surtout n'est pas défini par la fin visée – mais ce qui est organisé de telle façon que l'action aboutisse* »[115]. C'est ainsi qu'un projet d'habitat participatif peut être conduit à se recroqueviller sur une démarche linéaire, balisée, interdisant de penser le changement, voire de penser tout court. En faisant abstraction des sens et significations hétérogènes – et souvent contradictoires – qu'il abrite, nous le *réifions*, en le faisant évoluer du statut d'idée ou de désirs à celui de projet, voire d'objet, de réalité autoconsistante. Il ne peut que reproduire à l'identique les structures d'une société qui l'a vu naître. La boucle ontologique est alors bouclée.

Précisons toutefois ici qu'il ne s'agit pas de refuser toute logique de projet (étymologiquement projet signifie jeter en avant), c'est-à-dire toute anticipation ou toute organisation à dessein de l'action. Il n'est pas question de rejeter en bloc les approches rationnelles. Car si les conduites de projets

115. Emmanuel Monfreux, « J'aime pas les projets », *Les cahiers du Pavé*, n°1, le Projet.

habitant_marine.indd 172 21/09/2020 11:21

immobiliers sont aujourd'hui aussi efficientes, c'est en étant « modernes », appréhendé à partir d'une logique calculatrice, planificatrice, optimisatrice voir industrielle. Cette dernière facilite l'action, et est une probable condition à un élargissement des publics, un accès facilité à des projets d'habitat participatif. Mais il ne faut définitivement pas tout abandonner à la raison.

Or, aujourd'hui, faute d'encouragements à la redialectisation systématique des finalités de l'habitat participatif, de ses formes et contours, la réification de ce dernier s'accentue, jusqu'à devenir un brumeux concept, porte ouverte à tous les vents. En 2017, la ville de Rennes proposait la réalisation d'un habitat participatif « co-conçu », devant permettre aux acquéreurs de prendre part individuellement à la conception de leur logement, afin de « *rendre désirable une offre de logement financièrement accessible, et […] de rendre à l'acquéreur son pouvoir d'arbitrage dans un processus de choix à effectuer dans le cadre d'un périmètre économique imposé* »[116]. La maîtrise d'usage est ici réduite à une participation individuelle, et non plus collective. De leur côté, des promoteurs tentent à leur tour de s'adapter aux nouvelles demandes sociales, en proposant des résidences participatives intégrant des espaces communs clés en main, avec un service d'animation des dynamiques de voisinage. En janvier 2018, le programme Utopia est présenté ainsi : « *À la faveur de prestations de standing, les appartements offrent de beaux espaces de vie lumineux, associant confort et sérénité. À ces prestations s'ajoute une gamme de services fonctionnels, pensés pour le bien-être des résidents : service de conciergerie, salle commune modulable, terrasse commune en rooftop, potager urbain, chambre partagée* » [117]. Désir, projet, objet. Concept. Produit.

116. *Appel d'offre/marché public de Rennes Métropole - Assistance à Maîtrise d'Ouvrage - Développement d'un habitat co-conçu.* Avril 2017.

117. https://groupe-launay.com/toute-notre-offre/type-appar-

habitant_marine.indd 173 21/09/2020 11:21

Enfin, cette réification de l'habitat·e participatif·ve devient également celle de l'habitant participatif. Au sein des réseaux militants ou institutionnels, l'idée d'habitant·e participatif·ve est utilisée à tour de bras (un mouvement habitant, des rencontres des habitant·e·s, la défense des intérêts des habitant·e·s, des catégories d'adhérent « habitant·e·s » dans les différentes associations…) en ne faisant que rarement l'objet d'un questionnement des représentations qui y sont associées. Un tel usage est alors lui-même constitutif d'une réification, en tant qu'unification d'un divers conduisant à faire exister ce dernier en tant qu'objet. Il est l'œuvre d'une pensée rationnelle, tendant à tout ramener à l'unité, à effacer les contradictions. Cette dernière se constitue alors en pensée unique, et l'« habitant » devient cet humain supposé unidimensionnel, s'identifiant obligatoirement à un ensemble d'enjeux universels (tels ceux proposés par le référentiel). Finalement, il occulte toute multiplicité. Or, par « habitant », entendons-nous désigner une personne vivant dans un projet, pouvant proposer un regard expérimenté ? Une personne aspirant à résider dans un projet ? Une personne souhaitant s'engager dans les réseaux en son nom propre, sans représentation politique ou professionnelle ? Ne s'y inclue-t-il pas parfois des personnes se déclarant ou étant reconnues comme représentantes des intérêts « habitants » ? Allez savoir. Nous ne comptons plus le nombre de « croyants » de l'habitat participatif croisés ces dernières années dans les réseaux habitants, s'exprimant parfois au nom de ces derniers, pour qui l'enjeu est avant tout celui de montages économico-juridiques coopératifs devant abolir la spéculation, voir abattre le capitalisme, ou de dispositifs devant permettre de changer l'humain (« rendre les gens solidaires »), mais pour qui, à titre personnel, il est hors propos de se lancer dans une démarche d'habitat participatif.

tement/departement-ille-et-vilaine/ville-bruz/113-utopia.html

habitant_marine.indd 174 21/09/2020 11:21

Politiques publiques : un difficile changement de paradigme

À cette perspective d'une double réification de l'objet (l'habitat participatif) et du sujet (l'habitant·e participatif·ve), s'oppose celle d'une institutionnalisation des formes instituantes, à partir d'un agir sans objectifs – devant permettre l'émergence immanente de nouvelles formes du vivre-ensemble – et d'une recherche réflexive pluraliste et contradictoire, productrice de nouvelles orientations normatives.

Une ouverture à l'expérimentation en est donc la condition. Elle ne peut être l'exclusivité d'habitant·e·s participatif·ve·s, mais doit être partagée par l'ensemble des parties prenantes d'un projet d'habitat participatif. Pour des collectivités, tout l'enjeu est alors l'élaboration de véritables *politiques de la singularité*, fondées sur l'instauration d'espaces d'expérimentations (participatifs), tout à la fois cadrés et ouverts, curieux et détachés d'objectifs. L'expérimentation est alors envisagée pour ses tâtonnements exploratoires, et non plus comme prototypage, aliénée à des objectifs de reproductibilité, d'essaimage. Chaque projet d'habitat participatif s'appréhende dès lors comme une expérience singulière, que la collectivité rend possible – tout en la circonscrivant – puis en participant à l'évaluation de ses effets et l'analyse de ses causes.

Les modalités de telles politiques de la singularité sont multiples. Plusieurs pistes sont explorées par l'Epok, en partenariat avec des collectivités, notamment à partir d'appuis aux groupes-projets en émergence[118]. Cet appui porte sur la

118. Une première approche a été expérimentée en 2012 par l'Epok, associée à un collectif d'accompagnateurs, auprès de la municipalité de Brest. Quatre noyaux de groupes ont alors répondu à un appel à manifestation d'intérêt de la collectivité,

habitant_marine.indd 175 21/09/2020 11:21

structuration des intentions du groupe, puis de la négociation des conditions de réalisation du projet, avec les collectivités et institutions du territoire dans lequel il envisage de s'inscrire. Ces dernières peuvent alors s'impliquer dans un soutien du projet couplé à une possibilité d'arbitrage permettant de s'assurer d'une conformité avec l'intérêt général, sans néanmoins tenter d'en orienter les objectifs et résultats. Un lâcher-prise ouvrant de véritables espaces d'expression culturelle.

La ville de Rennes et sa métropole cherchent encore leur voie en matière d'habitat participatif, continuant – en amont – d'assigner des objectifs à chacun des projets, puis – en aval – de valider les différents choix et modalités de mise en œuvre qui auront été choisis. La définition d'une politique publique de l'habitat participatif se fait elle-même sans aucune interaction avec les réseaux associatifs, les porteurs de projets, les « habitants » de projets ayant abouti, les professionnels de l'immobilier et de l'accompagnement. Une *doxa* rennaise a ainsi été élaborée en interne. L'analyse conduite

sans qu'aucun terrain ni programme immobilier ne soit posé. Les motivations initiales des groupes-projets reposent foncièrement sur des désirs, projetant de nouvelles manières de vivre le voisinage. Néanmoins, le passage à l'opérationnel (le choix d'un terrain parmi une proposition large de la ville) a été maladroitement pensé et accompagné (notamment par l'Epok) et seuls deux des noyaux initiaux ont finalement pu aboutir, laissés à eux-mêmes dans une longue phase de concrétisation immobilière. Un accompagnement opérationnel renforcé est à envisager, mais en veillant à ce que l'exploration des modalités de mise en œuvre des intentions ne circonscrive pas trop tôt (à partir de froides réalités technico-économiques) l'espace de créativité et d'émergence du nouveau.
Depuis 2018, l'association l'Epok est également soutenue par le conseil départemental d'Ille et Vilaine, pour un accompagnement à l'émergence des projets de groupes et collectivités dans leurs phases pré-opérationnelles. Plusieurs situations accompagnées sont alors tout particulièrement singulières.

habitant_marine.indd 176 21/09/2020 11:21

par Hélène Pasquet[119] au sein du service urbanisme de la ville aura permis de prendre connaissance de certains de ses contenus. Les élus rennais ne souhaitent alors plus attendre que des groupes se constituent et sollicitent un appui à la réalisation des projets, comme cela a été le cas ces dix dernières années (avec seulement deux réalisations abouties). « *Une inversion du système s'opère : plutôt qu'une réponse au coup par coup aux sollicitations des porteurs de projets, la ville prendra l'initiative d'impulser les futures démarches en amont, en fixant le cadre et les conditions de réalisation, pour permettre aux personnes intéressées de s'y impliquer*. »

Les élus rennais justifient cette approche très institutionnelle de l'habitat participatif de deux manières. Tout d'abord, il convient d'éviter les effets d'aubaine, c'est-à-dire l'appropriation par des particuliers, modestes ou non, d'une aide publique (la mise à disposition d'un foncier, éventuellement à prix préférentiel, sur un marché foncier tendu). Mais ensuite, il est envisagé positionner l'institution en rempart contre l'entre-soi, dont l'habitat participatif pourrait se révéler être l'expression. Dès lors, plutôt que d'accueillir (avec enthousiasme) l'énergie de la dynamique rennaise de l'habitat participatif (pionnière – avec d'autres – en France), d'ouvrir des espaces d'expérimentation, les initiatives « militantes » ne sont plus soutenues, au motif qu'elles ne sont pas accessibles à tous. Un prisme égalitariste semble alors guider les choix des élus, soucieux de rester insoupçonnable de clientélisme, d'une politique publique préférentielle. À la fin, il est décidé de ne soutenir l'habitat participatif qu'à travers son implantation dans des quartiers en rénovation urbaine. À charge des groupes de réussir là ou de nombreux promoteurs sont déjà en difficulté. L'aboutissement d'un projet d'habitat participatif n'est probablement pas déjà assez difficile, rajoutons-leur donc quelques

119. Hélène Pasquet, *Des projets d'habitat participatif initiés par la Ville de Rennes et sa Métropole*, 2017.

habitant_marine.indd 177 21/09/2020 11:21

enjeux. Le risque d'une relégation de l'habitat participatif à un public militant, sans interactions avec leurs élus, a pourtant été pointé : « *si la collectivité ne s'engage à encourager l'habitat participatif que dans les quartiers classés en rénovation urbaine, il semble évident que l'habitat participatif perdra sa place sur le territoire et que seuls des groupes solides et motivés pourront faire aboutir leurs projets dans les zones du territoire en diffus* »[120].

La politique retenue par la ville de Rennes semble trahir une volonté de contrôle, de maîtrise d'une demande sociale émergente, souvent considérée comme « bobo ». Plutôt que d'accompagner l'émergence chaotique de nouvelles formes du vivre-ensemble, il est alors tenté de les fabriquer. « *Rennes se donne une image de ville avec une vision compétente et intelligente d'un certain nombre d'enjeux sur le territoire, mais cette vision justement très cadrée peut provoquer une tendance à une planification quelque peu régissante.* [...] *Ainsi, les capacités citoyennes peuvent plus difficilement s'émanciper si l'on considère qu'en laissant émerger des initiatives alternatives, ou du moins en les encourageant, il y aurait un risque d'altérer la cohérence des politiques initiales* »[121].

En mai 2019, au cours d'une soirée-débat dédiée à l'habitat participatif, un responsable de l'aménagement métropolitain partage sa conviction que « *l'habitat participatif n'a pas vocation à devenir une généralité* », considérant que « *de nombreuses personnes ont envie de rester dans l'anonymat* ». Sur la métropole, l'habitat participatif n'a vocation, « *en conséquence* », qu'à devenir « *une offre pour un public-cible* ». Un produit immobilier parmi d'autres, prolongement d'une politique de la case, plutôt que de la singularité.

120. *Des projets d'habitat participatif initiés par la Ville de Rennes et sa Métropole , op. cit.,* p. 79.
121. *Des projets d'habitat participatif initiés par la Ville de Rennes et sa Métropole , op. cit.,* p. 71.

habitant_marine.indd 178 21/09/2020 11:21

Pour « changer la vie », est-ce bien la ville qu'il nous faut changer ?

Aujourd'hui, la majorité du chiffre d'affaires généré par l'association l'Epok provient d'activités en zone métropolitaine. Les principaux soutiens institutionnels de l'habitat participatif se trouvent – à échelle nationale – au niveau des métropoles (Lille, Nantes, Strasbourg...). Faut-il en conclure, pour autant, que l'horizon de l'habitat participatif est majoritairement urbain ?

J'ai grandi dans une petite commune rurale, et réside aujourd'hui dans un espace qui peut toujours – par bien de ses aspects – être qualifié de rural et populaire, « coincé » entre les zones d'influence économique de Rennes Métropole et de Saint-Malo agglomération. Mon bureau est quant à lui situé à deux pas de la gare de Rennes et de son quartier en pleine rénovation. Complexes d'affaire, immeubles de standing, prolongation de la ligne à Grande Vitesse permettant de connecter Paris en moins de 2 heures... Ce nouveau quartier « EuroRennes » est pensé comme « *un projet urbain au service de l'attractivité de la capitale bretonne* »[122]. Une annexe du quartier parisien de la Défense, qu'une cohorte de CSP++ est récemment venue investir. Les logements sont de plus en plus prisés, conduisant à une métamorphose des quartiers résidentiels, là aussi à grande vitesse. À peine les maisons sont-elles acquises que de conséquentes rénovations et modernisations s'opèrent, affichant parfois une « crâne » responsabilité environnementale au moyen de panneaux « *Ici, nous rénovons une maison bientôt passive* ».

Ces paragraphes sont pour partie rédigés lors de trajets train domicile-travail, trait d'union hebdomadaire entre

122. https://www.eurorennes.fr/le-projet-urbain

habitant_marine.indd 179 21/09/2020 11:21

deux territoires, deux dynamiques de développement. Ils sont l'occasion de me remémorer ces travaux des géographes, élus et chercheurs croisés ces dernières années, portant sur les problématiques d'« équilibre des territoires ».

La métropolisation, autre nom de la compétition territoriale

Daniel Cueff, maire d'une commune locale et ancien conseiller régional, définit la métropolisation comme « *dynamique de concentration des fonctions économiques supérieures (recherche/innovation), financière, organisation des échanges, éléments de rayonnement international (culture, loisir, mass-médias, grands événements) dans un nombre limité de grandes régions urbaines […] portant en germe les notions de concurrence et de compétition des territoires, sous l'angle de la compétitivité* »[123].

La compétitivité territoriale est souvent la réalité que cache, dans les débats publics, cette idée d'« attractivité territoriale ». La logique intégrée par bon nombre des élus métropolitains (de « droite » comme de « gauche »[124]) reste celle d'une expansion (théoriquement) sans limites de l'aire d'influence urbaine, au moyen d'une concentration géographique des activités et des populations, afin de générer des économies d'échelle puis de prendre de la puissance afin de s'insérer dans le jeu de la mondialisation. « *Les métropoles ont besoin d'augmenter leur masse critique pour capter l'argent en circulation. Elles ne peuvent le faire qu'en absorbant et vendant leurs périphéries pour de grands équipements de l'hypermobilité (aéroport, LGV…), l'hyperconsommation (shopping malls), l'hy-*

123. Daniel Cueff, *La bretagne, un horizon démocratique pour notre République,* Le Temps Éditeur, 2014.
124. Typologie traditionnelle des courants politiques, qu'il conviendrait aussi de re-dialectiser.

habitant_marine.indd 180 21/09/2020 11:21

perdistraction (méga-salles, méga-musées, méga-stades et autres parcs) »[125]. Ce mouvement d'expansion-concentration est défendu politiquement par l'idée selon laquelle tout le monde profite de cette captation métropolitaine des richesses. C'est en tout cas ce que suggère une théorie du ruissellement, très peu explicitée lors des débats politiques, et pourtant sous-jacente à de nombreuses politiques territoriales. Mythe fondateur du capitalisme, la théorie du ruissellement considère que l'enrichissement des déjà riches (des territoires ou des individus) permet à la coupe de déborder, le surplus ruisselant alors vers sa « base ». Quand une pensée « de gauche » s'empare de cette théorie, elle imagine fluidifier ce ruissellement au moyen d'une fiscalité redistributive. Mais, les fondements restent les mêmes : le progrès pour toutes et tous a pour condition des mécanismes d'hyperconcentration, devant générer des effets d'entraînements des premiers cercles puis de redistribution vers les derniers cercles. Appliquée à l'urbanisme, cette théorie du ruissellement – simple et efficace (à peu près autant que celle de la main invisible du marché) – devient celle de la métropolisation.

En 2014, lors d'une rencontre portant sur les écolieux ruraux, nous invitons le géographe Yves Lebahy[126] à nous aider à décrypter les dynamiques d'aménagement des territoires. Selon lui, en Bretagne comme presque partout, les plans globaux d'aménagement (autrefois conçus par la DATAR : délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale) ont disparu au profit de stratégies d'aménagement du territoire *par* et *pour* chaque métropole.

125. Valérie Jousseaume, billet Facebook du 22 novembre 2018. https://www.facebook.com/PlouKetPunk/posts/584559608628471?__tn__=-R. Consulté le 23/11/2018.
126. Voir le compte-rendu de l'intervention du Géographe Yves Lebahy, sollicité pour une rencontre sur les Ecolieux en 2014 http://www.lepok.org/images/Docs/Ecolieu_colloque-Octobre14-Actes.pdf

habitant_marine.indd 181 21/09/2020 11:21

La métropolisation provoque ainsi une rupture humain-milieu : consommation des sols agraires, massification des flux de matières premières, définition de nouveaux espaces de vie polarisés, écartés de leurs héritages historiques, et ne tenant plus compte des caractéristiques physiques et géographiques des milieux. Contrairement aux idées reçues, la concentration des populations n'est pas systématiquement génératrice de modes de vie et comportements plus écologiques[127].

Relayant ensuite les thèses du géographe Christophe Guilluy[128], Yves Lebahy considère les métropoles comme espaces d'exclusion. La majorité des classes populaires vit désormais dans les espaces ruraux, répartis selon un gradient de richesse à mesure que l'on s'éloigne des cœurs de métropoles, provoquant les phénomènes de couronnes, depuis les proches banlieues jusqu'au rural profond. La rupture homme-milieu se prolonge alors de celle de la ville avec son territoire. Les abords de métropoles deviennent de véritables hubs, plateformes logistiques permettant la multiplication des flux de transport, matière, énergie, convergeant vers la métropole. Les hectares de tôle marquent désormais l'entrée des zones urbaines de cette « France moche »[129]. Cette rupture se révèle enfin être

127. Pour Karim Lapp, chef de projet Climat au Conseil régional d'Ile-de-France, la plus-value écologique de la densification des populations n'est pas si évidente. En s'intéressant aux comportement et aux modes de vie, non plus à échelle individuelle mais des territoires, des effets rebonds sont observés : les gains sur les transports de proximité dans le quotidien ou sur la taille des surfaces habitables (appartements) sont parfois compensés, soit au travers des biens de consommation, soit au travers des voyages.
Karim Lapp - Interview de Reporterre, 23 novembre 2015 - https://reporterre.net/La-densification-urbaine-est-elle-bonne-pour-l-environnement
128. Voir Christophe Guilluy, *Fractures Françaises*, Flammarion, 2013.
129. Xavier de Jarcy et Vincent Remy, *Comment la France est devenue moche*, Télérama, 12 février 2010, (en ligne).

habitant_marine.indd 182 21/09/2020 11:21

sociale, lorsqu'un urbanisme affinitaire modifie profondément les termes de la cité (traditionnellement un espace de confrontation et d'intégration) et installe pernicieusement une ville – tout comme une société – à plusieurs vitesses.

Le rural et son avenir

Une rencontre avec la géographe Valérie Jousseaume et ses différents travaux a parallèlement permis de prendre conscience de la revivification contemporaine des espaces ruraux (encore discrète et non généralisée). Depuis une vingtaine d'années, les moteurs démographiques s'inversent avec un retour de populations dans les campagnes. La création d'emplois reste certes encore majoritairement métropolitaine, mais la logique migratoire s'en dissocie peu à peu. Ceci s'explique par le changement d'imaginaire à l'œuvre dans nos sociétés, marqué par le développement d'une alter-modernité. « *La recherche d'une plus grande proximité avec la nature semble répondre au désir de réancrage dans le temps, l'espace et la nature, d'individus lassés de la vitesse et la mobilité incessante prônées par la société hypermoderne* »[130]. L'imaginaire de nos sociétés s'associe désormais plus volontiers à des cadres de vie « naturels ». Une ruralité contemporaine apparaît de plus en plus désirable, mêlant convivialité villageoise et recyclage de l'héritage paysan. Le marketing urbain reprendrait même ces derniers à son compte, surfant (jusqu'à le confisquer) sur cet imaginaire de la ruralité, survalorisant ici les initiatives de compostage au pied d'immeuble, ou assimilant là un carré potager à un espace d'agriculture urbaine. « *Aujourd'hui, la ville joue sans complexe sur tous les tableaux, valorisant l'hypermodernité de la ville créative, cosmopolite et hyperdense, elle joue*

130. Valérie Jousseaume, La métropole peut-elle s'allier sans dominer ? Récit pour une nouvelle alliance ville-campagne, revue *Pouvoirs Locaux*, n°111, déc. 2017-janv. 2018, dossier « L'alliance des territoires ».

habitant_marine.indd 183 21/09/2020 11:21

aussi l'altermodernité en maniant avec habileté l'art médiatique de faire plus campagne que la campagne »[131]. À ce marketing territorial des métropoles, les campagnes n'opposent que leur silence. Néanmoins, il se peut qu'à terme, la métropole (dans ses formes actuelles) se révèle avoir été le mode d'occupation de l'espace propre à l'ère moderne. Son aire diluée de recrutement des travailleurs pourrait évoluer à terme vers de prochaines nouvelles aires « résidentialo-productives » au peuplement plus diffus.

Habitat participatif et (re)composition des territoires

Cette rapide exploration des dynamiques et forces à l'œuvre dans l'aménagement des territoires nous expose à la problématique suivante : de quelles évolutions territoriales l'habitat participatif se veut-il le vecteur ? L'habitat participatif peut-il malgré lui devenir simple instrument dans une compétition intermétropolitaine ? Serait-il, à l'instar de jardins partagés, de composteurs collectifs ou de guinguettes de bord d'eau (expériences très généreusement médiatisées par les services de communication des collectivités), une proposition marketing de *faire campagne* ou de *faire village* en vue de rendre les métropoles aimables ? Finalement, le slogan fondateur du mouvement de l'habitat autogéré ne doit-il pas lui-même être reconsidéré, en nous questionnant si c'est bien toujours la ville qui doit être changée ?

Pour autant, il n'est pas question de tomber ici dans une rhétorique de l'opposition (duelle) ville-campagne. Une ville peut certainement s'envisager comme durable, sous condition

131. Valérie Jousseaume, *Plaidoyer pour un urbanisme rural contemporain - Réflexions appliquées aux campagnes de l'Ouest français,* ESO Espaces et Sociétés, Institut de Géographie et d'Aménagement de l'université de Nantes.

habitant_marine.indd 184 21/09/2020 11:21

de ne pas être une ville qui se développe sans limites. Elle peut choisir de se stabiliser, d'améliorer ses équilibres. Une des clés de la métamorphose, en matière d'urbanisme, est alors probablement l'alliance des villes et des communes rurales. Les formes d'habitat seront, dans cette perspective, inévitablement protéiformes. Dans les espaces ruraux, construire de nouveaux « écolotissements » – aussi participatifs et « alternatifs » soient-ils – n'a pas de sens, au regard de l'enjeu de réinvestissement des cœurs de villages. On ne peut substituer à un urbanisme hyperrégenté des aménagements incohérents au regard des enjeux contemporains de l'aménagement des territoires : préservation des terres agricoles, réduction des dépendances à la voiture, qualité du paysage (une maison appartient aussi à celui qui la regarde)... Des bourgs participatifs peuvent également, à leur manière, recycler les différentes expérimentations dont l'habitat participatif a jusqu'alors été porteur.

Le droit, et ses superpouvoirs suspects

Des questionnements juridiques (souvent) prématurés

Il est courant de voir la problématique du montage juridique mobiliser très rapidement l'attention des groupes-projets. De prime abord, il est possible de s'en réjouir, car en tant que citoyens, notre connaissance du droit est souvent pauvre et les occasions de s'y intéresser, voire de s'y former, sont rares. Néanmoins, l'appréhension des problématiques juridiques est souvent prématurée. Elle est alors abordée de manière très fonctionnelle, en vue de donner un cadre légal au projet d'habitat participatif, avant même que le sens de ce dernier, ses enjeux et leur hiérarchisation n'aient été posés.

habitant_marine.indd 185 21/09/2020 11:21

Une petite dizaine de statuts-types sont alors comparés à partir de catalogues-inventaires proposés par les réseaux associatifs. Des ateliers et des MOOC (formations en ligne) proposent également l'exploration des différents montages.

Or, si prématurée, la problématique du juridique expose un groupe à différentes difficultés. Tout d'abord, sans savoir précisément que chercher, elle provoque une dispersion des énergies et attentions, imposant de s'approprier une somme considérable d'informations, de savoirs, de concepts, dont il est difficile d'évaluer l'utilité pour un projet peu ou mal défini. Mais ensuite, le choix d'un statut impose un certain nombre d'orientations (formes de propriétés, modalités de gouvernance, gestion des achats/revente...), ce qui n'est pas toujours repéré. Les intentions doivent ensuite s'adapter à ce que le montage juridique laisse possible.

Comment interpréter, dès lors, cet empressement à résoudre la problématique juridique ? Deux hypothèses peuvent être esquissées. Premièrement, l'instauration de cadres juridiques permettrait de réduire une partie des incertitudes liées à l'aventure, et de là, de se rassurer avant de s'engager plus loin et plus formellement. Deuxièmement, ces cadres répondraient à des objectifs de maîtrise des dérapages comportementaux, en permettant de filtrer les personnes entrantes (formalisation des conditions d'accueil et d'intégration de nouveaux foyers) ou imposant des modalités de fonctionnement incitatives ou contraignantes. Cette seconde approche peut être qualifiée de behavioriste : il est attendu des cadres juridiques qu'ils façonnent les comportements de l'habitant·e participatif·ve. Différents « experts » proposent aux groupes de s'assujettir – au travers des statuts – à de sophistiquées obligations contractuelles, survalorisant la capacité des cadres juridiques à régenter les rapports sociaux et trahissant une méconnaissance de ce qui fonde le lien social et la coopération.

habitant_marine.indd 186 21/09/2020 11:21

L'évolution historique du rapport au droit

En fait, cet empressement semble masquer un rapport très utilitaire au droit. Il est attendu des cadres juridiques qu'ils sacralisent les modes de fonctionnement coopératifs, voire même incarnent le sens d'un projet, l'outil déterminant alors son propre dessein. Les pouvoirs du droit ne sont-ils pas en de tels cas surévalués ? Ne lui prête-t-on pas ainsi une certaine *essence*, une capacité d'influence extrahumaine pouvant conduire l'humain à dépasser ses propres insuffisances ? N'oublie-t-on pas parfois que ce droit est lui-même une construction sociale, historique ? Aussi, avant même la recherche de réponses techniques (statutaires) liées à un projet, c'est une analyse de notre propre rapport au droit qui doit parfois être envisagée.

Au stade des sociétés mythiques, une forme de droit (en tant qu'ensemble de règles régissant les rapports entre membres d'une même société) existait déjà. Néanmoins, sa forme était celle d'un droit coutumier. La régulation des pratiques sociales se faisait sur la base de la coutume, sous la forme d'une culture commune qui était alors encore partageable à l'échelle des sociétés mythiques. Au cours de leur évolution, ces dernières « s'étendent », et la régulation des rapports sociaux par la coutume devient pour partie inopérante. Des formes de régulation politico-institutionnelles émergent, et avec elles, tout un ensemble de règles imposées et sanctionnées en extériorité par un pouvoir. Afin de ne pas apparaître comme arbitraire, ce pouvoir se met en quête de légitimité et produit une doctrine de justification des institutions et du système juridique. Au sein des sociétés traditionnelles, cette justification se fait tout d'abord à travers un discours cosmologique ou religieux. La « tradition » apparaît comme un ordre des choses préexistant (d'origine « divine »), que tout pouvoir se doit de respecter. Plus tard, avec la raison moderne, toute transcendance extérieure

habitant_marine.indd 187 21/09/2020 11:21

concrète en vient au contraire à être rejetée. La tradition n'est plus – en tant que telle – porteuse de sens. L'ère moderne conduit ainsi à une institutionnalisation du pouvoir, son explicitation (et notamment des essences) à travers un ensemble de règles inscrites dans une constitution. Le pouvoir n'est plus associé à un ordre divin ou à une tradition, mais à la collectivité elle-même (le peuple, la nation), ainsi qu'à la volonté des individus qui la composent. L'exercice du pouvoir n'est quant à lui plus de forme *juridictionnelle*, mais *législative* ; le pouvoir est chargé de créer la loi, conformément à la volonté des citoyens, et en se distanciant de toute tradition. Pour autant, le rapport moderne au droit n'est pas totalement exempt de référence transcendantale, considérant que la « raison » fait office de nouvel horizon de légitimation. C'est alors qu'en notre époque postmoderne, cette raison tend à devenir universelle, autonome, suffisante à elle-même et détachée de toute production de sens. Notre rapport contemporain au droit en serait la conséquence. C'est ainsi que « *le Droit abstrait* [...] *en vient à être pensé comme une fin en soi dont le déploiement tenu pour libérateur est censé pouvoir se poursuivre à l'infini* »[132]. Il « *tend à se transformer en une machine impersonnelle et froide, destinée à étendre continuellement son contrôle* »[133]. Notre passion pour l'égalité est la probable expression de cette recherche d'objectivation ultime, transposant la philosophie des lois du marché à celles des rapports sociaux. En effet, l'échange marchand et le contrat juridique universel (et égalitaire) sont tous deux l'expression du principe utilitariste du « donnant-donnant », redoutable dissolvant du sens commun, de la dynamique de développement des formes du vivre-ensemble.

Évidemment, il ne s'agit pas de nier ici les effets profondément émancipateurs dont le droit est porteur par lui-même.

132. Jean Claude Michéa, *Les mystères de la Gauche,* éditions Flammarion, 2014, p. 92.
133. *Ibid.*, p. 97.

habitant_marine.indd 188 21/09/2020 11:21

Néanmoins, envisager, réguler contractuellement les rapports sociaux – tout en participant à cette autonomisation ontologique de la raison – confère au droit un pouvoir politique, attendant de ce dernier qu'il énonce (puis sanctionne) les règles collectives. Un tel rapport au droit est – semble-t-il – dans l'air du temps. Au fondement d'un encadrement systémique et opérationnel des pratiques et des acteurs. Autrement dit, l'horizon des institutions postmodernes.

Réencastrer l'exercice juridique dans une production de sens

En se fondant sur la raison (supposée autonome et universelle) et non sur une production (politique) de sens, le droit tend alors à se réifier, à devenir un exercice purement opératoire, dont la manipulation serait celle de techniciens spécialisés. Il devient ainsi le droit de sachants, à qui il convient de s'adresser pour savoir ce qui doit être fait ou même pensé. Une telle perspective semble bien peu compatible avec celle d'émancipation citoyenne revendiquée par l'habitat participatif. Pour autant, le retour généralisé à un droit coutumier (basé sur l'usage et défini par les usagers) est évidemment hors propos. Nos institutions ne peuvent évidemment plus se fonder de manière tangible sur la coutume. Mais entre le droit coutumier et le droit des sachants, un entre-deux est sans doute à envisager. Celui-ci pose alors comme horizon une production coopérative du droit et des institutions[134].

Concrètement, une telle production s'envisage à la fois comme apprentissage et comme construction sociale, à partir d'un cadre statutaire posé, connu et protecteur. Des montages juridiques conventionnels constituent un socle de

134. Une approche du droit en filiation directe avec les mouvements de la pédagogie et de l'analyse institutionnelles, envisageant l'apprentissage comme moyen d'« apprendre » le pouvoir.

habitant_marine.indd 189 21/09/2020 11:21

sécurisation (juridique et symbolique) sur lequel il sera toujours possible de s'appuyer en dernier recours. Une expertise juridique reste indispensable pour la sécurisation initiale des actes (il n'est pas question ici d'en appeler au bricolage juridique – le *Do It Yourself* a quelques limites). Mais il ne peut être attendu de cette expertise qu'elle soit productrice de sens. C'est à partir de ce socle de sécurisation qu'une dynamique coopérative peut entamer un travail au long cours, un processus d'institutionnalisation (des instituants), à différents niveaux de légitimité : depuis des chartes ou règlements internes à un groupe, jusqu'à des accords partenariaux, voire même des évolutions législatives. Cette dynamique coopérative d'institutionnalisation ne serait en rien l'exclusivité de coopératives (en tant que forme statutaire). À l'inverse, ces dernières ne sont elles-mêmes pas exonérées d'un tel travail d'institutionnalisation, au long cours.

Enfin, un montage juridique peut parfois devoir être multiple, en étant différencié selon les *moments* du projet d'habitat participatif (en phase de programmation-conception-construction, lorsqu'il s'agit de définir la maîtrise d'ouvrage ; puis en phase de gestion, à l'emménagement, lorsqu'il convient de désigner le ou les entités chargées de gérer le patrimoine et les usages) et ses *objets* (les logements, les espaces partagés dont certains peuvent être accessibles à différents usagers, les espaces professionnels, les activités...). Ce qui est alors juridiquement producteur de sens n'est pas tant un statut ou ses contenus (une homogénéisation du contradictoire), mais la manière dont un ensemble d'entités juridiques s'agence en un édifice global cohérent (une connexion de l'hétérogène), autorisant une hybridation des financements et des usages, l'exercice de pouvoirs multiples et potentiellement contradictoires sur un ensemble de

habitant_marine.indd 190 21/09/2020 11:21

biens[135], le tout dans une gestion quotidienne souple et non procédurière (si, si, supposons ceci possible !).

Agir sans objectifs, certes, mais ensuite ?

Cette exploration de possibles impairs et manques identifiés dans le paysage de l'habitat participatif reste ici incomplète. Elle doit en effet se prolonger d'une mise en perspective des pratiques de l'association l'Epok elle-même (c'est-à-dire des méthodes et activités déployées par ses salariés, orientées stratégiquement et politiquement par ses administrateurs et administratrices), au regard des conditions d'une transformation sociale évoquées précédemment. Dis autrement : en quoi les formes d'accompagnement de groupes et de projets d'habitat participatif proposées par l'Epok contribuent-elles à nourrir un processus de rupture de clôture ontologique ?

Car certes, au cours de sa jeune histoire, l'Epok s'est peu à peu distanciée d'interprétations figées et substantielles de l'habitat participatif, jusqu'à considérer l'agir comme seul à même de révéler le sens ayant motivé l'engagement des participant·e·s. Des montages et des situations de participation dans l'habitat très diverses sont appréhendés, sans préjuger les capacités de personnes à s'y engager ni prédéterminer les

135. Citons ici les abyssales perspectives ouvertes par ces explorations d'approche « désanthropocisée » du juridique, envisageant la reconnaissance de droits non plus à des individus mais aux *relations* que les humains établissent entre eux, avec leur milieu et avec des non-humains. Mais également les expériences émergente de comptabilité en triple capital (le capital humain, le capital matériel ou financier, et le capital naturel). Un groupe d'habitant·e·s participatif·ve·s dispose là de «quelques» opportunités de chantiers d'institutionnalisation sur le long terme, bien au delà des choix de statuts qui auraient été faits au départ.

habitant_marine.indd 191 21/09/2020 11:21

résultats vers laquelle toute aventure collective doit tendre. Pour autant, ce lâcher-prise est-il systématiquement générateur des attendus, à savoir la création de formes instituantes et l'institutionnalisation (en tant que dialectique d'intégration-dépassement) de ces dernières ?

De possibles malentendus sur les enjeux de la participation

Tout d'abord, cette conviction d'un nécessaire lâcher-prise, d'un agir sans objectifs est encore peu ou mal partagée et débattue avec les personnes accompagnées. Beaucoup restent cramponnées à des attentes techniques ou architecturales très précises, tentent d'imposer leurs objectifs, privilégiant le rapport de force au détachement (*si le projet ne prend pas telle direction, je le quitte*).

Ensuite, les représentations liées à cette idée même de « participation » restent floues et sujettes à malentendus, souvent rattachées à ces quelques expériences d'institutions s'essayant timidement à la démocratie participative. Pour ces dernières, l'engagement des participant·e·s se limite à prendre part à des réunions publiques ou ateliers. L'usager·ère-consommateur·rice-résident·e (c'est selon) peut s'y informer et exprimer ponctuellement ses points de vue, sans pouvoir ensuite en travailler le devenir, à partir d'un processus collectif et contradictoire. Les indicateurs de réussite ne s'intéressent souvent qu'au nombre de personnes ayant pris part à des ateliers ou à des temps de débat. La participation est ici envisagée comme moyen de complexifier les décisions, produisant de nouveaux *inputs* pour les mégamachines à produire des politiques publiques, désormais friandes de points de vue « habitant ». L'imaginaire de la participation est ainsi souvent celui de la concertation ou consultation. Finalement, celui d'une passivité.

habitant_marine.indd 192 21/09/2020 11:21

Cette posture du participant·e-concerté·e se retrouve parfois chez ces personnes s'engageant dans un projet d'habitat participatif, sur invitation d'un promoteur ou d'une collectivité. Volontaires pour prendre part à des ateliers de conception d'un programme de logements, leur contribution se limite à répondre à des sollicitations (notamment celles des animateurs de la démarche participative, c'est-à-dire de l'Epok). À aucun moment, ces personnes n'entrent dans une recherche d'autonomie, d'expérimentation sociale. Elles tiennent passivement la place qui leur a été attribuée. Participer se limite pour elles à une interaction prudente, distanciée ou polie avec des institutions et professionnels, proposant de recueillir leurs avis.

Or, à travers les conditions de transformation sociale évoquées dans cet écrit, on comprend qu'il est impossible de se satisfaire d'une telle *implication*. Une tout autre forme de participation est attendue : celle d'un *engagement*[136], et tout spécifiquement dans un travail réflexif critique et compréhensif. Certes, cette volonté d'engagement ne peut-être un prérequis, et il nous faut résister, là encore, à toute tentation d'évaluer les participant·e·s au démarrage. Personne ne peut ensuite évidemment être contraint à s'engager. Néanmoins, l'engagement peut être encouragé, construit, accompagné, à partir d'une conviction partagée de sa nécessité. Ce pour quoi l'Epok doit faire état de ses impensés.

136. Implication et engagement : deux formes de participation que la métaphore de l'omelette au lard (de source inconnue) nous aide à distinguer : la poule y est impliquée (une contribution lui est demandée : ses oeufs), mais le cochon lui, est engagé ! L'engagement ne permet pas le retour en arrière.

habitant_marine.indd 193 21/09/2020 11:21

Une approche de l'accompagnement inachevée

Sans travail réflexif, une démarche participative peut être un formidable moyen de reproduction du conventionnel. Du côté de l'Epok, rien n'est à ce jour prévu pour un tel travail réflexif : rien qui interpelle à sa nécessité, rien qui n'y engage, rien qui n'aide à le structurer. Mais ensuite, quelle est son effectivité au sein des groupes installés ? Les efforts compréhensifs et critiques sont-ils entretenus ? Car au-delà de murs, l'enjeu reste-t-il de nourrir l'émergence de nouvelles formes du vivre-ensemble, d'un nouveau commun comme modalités d'agencement des subjectivités ?

Ce difficile et tâtonnant travail de recherche, à partir du quotidien d'habitant·e participatif·ve, n'est par ailleurs pas une chose qui se raconte facilement. Ce qui explique peut-être pourquoi les pratiques des groupes en matière de communication externe évoluent si brutalement à l'emménagement ou dès les premiers mois de vie en habitat participatif. En phase d'émergence et de conception, nombreux sont ces collectifs rendant largement compte de leurs aventures, pérégrinations, affichant parfois l'ambition d'être source d'inspiration pour d'autres, de créer un projet pilote, une référence. À l'installation, l'euphorie se prolonge parfois, le quotidien en habitat participatif permettant l'expérience – à l'échelle du voisinage – de quelque chose de radicalement nouveau, qu'on imagine exclusif, unique (avec parfois une petite tendance à se regarder le nombril). Avec les mois puis les années, les actions et supports de communication – sites internet et autres comptes Facebook – se font moins diserts, comme si ce qui se donne à voir s'expérimente de l'intérieur, de façon humble, taiseuse, pudique. L'aboutissement d'un projet immobilier participatif se révèle alors peut-être comme point de départ, et non ligne d'arrivée, avec la

habitant_marine.indd 194 21/09/2020 11:21

découverte du chantier abyssal des apprentissages à conduire, et celle de nos propres ignorances.

Le développement de pratiques réflexives au sein de l'habitat participatif est un chantier pédagogique tout juste naissant, pour lequel beaucoup est sans doute à emprunter à l'éducation populaire et à la formation pour adultes. Il inscrit l'habita(n)t participatif dans le temps long, et invite à « *intégrer derrière la synchronie éclatante et accélérée du savoir, la synchronie secrète et lente des grandes structures de la vie, de l'inconscient et des cultures* »[137]. L'accompagnement se découvre ici de nouveaux enjeux, appelant à retravailler les articulations des compétences techniques et pédagogiques, à une extension de sa pluridisciplinarité.

137. Françoise Choay, Postface à la traduction française de *La Dimension cachée* de Edward T. Hall, Seuil, 1971.

habitant_marine.indd 195 21/09/2020 11:21

Accompagner la métamorphose des imaginaires

« Alors oui, nous pensons qu'il faut refuser de travailler par projet. Ce qui ne veut évidemment pas dire qu'il ne faut pas planifier son action, ni prévoir ce que l'on veut faire, ni essayer de réussir ce qu'on va faire, ni vouloir être efficace. [...] *Notre objectif est l'inconnu, l'aventure, la rencontre, l'incertain, le tâtonnement, l'inattendu et l'erreur, c'est-à-dire le désir.* »[138]
Franck Lepage

Ceci n'est pas une conclusion.

Conclure imposerait l'énoncé de conséquences aux raisonnements construits tout au long des chapitres. Or, il est difficile de se considérer ici parvenu au bout d'un chemin. Tel qu'annoncé dès ses premières lignes, ce petit manuel a avant tout été l'occasion d'un partage de questionnements, et d'une mise en perspective de la contribution de l'habitat participatif à une éventuelle transformation sociale. Il ne s'achève donc pas sur des recettes ou recommandations pratiques.

Cette dernière partie n'est pas plus une *clôture*, qui viendrait mettre un terme au travail d'écriture. Car en déclarant une réflexion comme achevée, une clôture borne l'imaginaire, signale à ce dernier l'espace dont il dispose pour se renouveler. Or, clôturer l'imaginaire, plusieurs fictions

138. Franck Lepage, *Les cahiers du Pavé*, n°1, le Projet.

habitant_marine.indd 197 21/09/2020 11:21

s'en chargent déjà. Celle de la modernité tout d'abord, à partir de ses grands récits ; puis, plus récemment, celle de l'effondrement. Une pensée triste, nous dit Isabelle Steinger[139]. Qui comme toute pensée triste génère de l'impuissance, conduit au mieux à agir « triste ». Il nous faut nous convaincre du contraire : il n'y aura pas de « tombée de rideau » ; nous aurons des descendants, qui auront à leur tour des descendants. L'humain va continuer de cohabiter sur cette Terre avec d'autres formes du vivant, pendant un bon bout de temps. La problématique est celle des *conditions* de cette cohabitation, avec la recherche de toutes ces petites propositions pouvant servir d'inspiration dans un monde en débâcle. Comment transmettre autre chose que du désespoir, participer à la constitution de nouveaux imaginaires, tout en s'extrayant de celui du capitalocène ? Sans oublier que petits et grands récits participent à la construction des réalités futures. Et que ce futur est un champ de bataille.

Ni conclusion ni clôture, convenons alors d'une *ouverture*, faisant le pari d'un possible prolongement de la dynamique du commun, de la possible transcendance-inclusion des imaginaires contemporains vers des ontologies radicalement nouvelles. Le pari de l'avènement d'une « post-post-modernité », en capacité de recomposer le monde, à partir d'une conscience non duelle, d'une humanité se considérant comme nature pensante. Le pari, enfin, de nos capacités à agir sur les processus, à produire intentionnellement des échappées ontologiques, travaillant à de nouvelles formes d'autonomie de l'individu, puis en retour, à l'institution d'une société autonome.

139. *Isabelle Stengers : faire commun face au désastre.* Interview vidéo mediapart, 15 mars 2020. https://www.mediapart.fr/journal/culture-idees/150320/isabelle-stengers-faire-commun-face-au-desastre

habitant_marine.indd 198 21/09/2020 11:21

Un renouvellement des formes du vivre-ensemble passe par celui de notre manière d'habiter, qui est elle-même en crise, « *notamment par son aveuglement constitutif au fait qu'habiter, c'est toujours cohabiter, parmi d'autres formes de vie, parce que l'habitat d'un vivant n'est que le tissage avec des autres vivants* »[140]. « Habiter autrement » ne serait dès lors pas une nouvelle norme, mais une recherche, une expérimentation attendant qu'on s'y rattache, comme nouveau point d'accroche, ou point de départ. À travers chacune de ces initiatives exploratoires existerait la possibilité de créer de nouvelles formes de l'habiter, de nouvelles articulations entre des espaces et usages privatifs d'une part, et les « communaux » – des usages et espaces partagés – d'autre part, sur des échelles communautaires plus ou moins larges (depuis la perspective du groupe de voisinage jusqu'à celle – pourquoi pas – de l'ensemble du vivant). Le questionnement de l'habiter invite à s'ouvrir à de nouvelles manières d'être présent au monde et à autrui, à une redialectisation de l'intime et du partagé, à dépasser les représentations de l'habitat réduites à une fonction, celle de se loger.

« *La terre humaine s'étend des deux côtés du seuil : le seuil est comme le pivot de l'espace que crée l'art d'habiter. De ce côté c'est le chez-soi, de l'autre les communaux. L'espace qu'occupent les maisonnées leur est commun. Il abrite la communauté, comme la demeure abrite les membres de la maisonnée. De même qu'il n'existe pas deux communautés ayant le même style d'habitat, il n'en est point qui aient des communaux semblables. La coutume régit l'accès aux communaux : qui peut les utiliser, quand et comment et dans laquelle de leurs parties. De même que la maison reflète dans sa forme le rythme et la dimension de la vie familiale, les communaux sont la trace de la communauté. Il ne peut y avoir d'art d'habiter en l'absence de communaux* »[141].

140. Baptiste Morizot, *Manières d'être vivant. Enquêtes sur la vie à travers nous*, Actes Sud, 2020, p. 28.
141. Ivan Illich, « L'Art d'habiter », *Œuvres complètes*, éditions Fayard, Volume 2, 2005, p. 760.

habitant_marine.indd 199 21/09/2020 11:21

La proposition est dès lors d'inscrire l'habitat participatif dans cette perspective redialectisante, en tant que support à des processus (individuels et collectifs) producteurs de formes, participant au renouvellement des structures et représentations de l'habiter, puis, plus globalement, contribuant à une métamorphose des imaginaires. Il peut ainsi s'envisager comme terrain d'aventure, pouvant nous permettre d'explorer et de comprendre ce qui nous y aurait engagés. Pour chacune des parties prenantes d'un habitat participatif, l'enjeu est alors celui d'un équilibre entre la conduite d'un programme immobilier participatif et une praxis compréhensive et critique. Se trouvent ici de probables clés du développement de consciences « postformelles », tout à la fois cause et conséquence de nouvelles postures des habitant·e·s, accompagnateurs et élus, qu'il est tenté d'ébaucher ci-dessous.

En tant qu'habitant participatif

Le parcours d'un habitant·e participatif·ve s'envisage alors comme celui d'un apprentissage. Tout d'abord celui d'un lâcher-prise, en tant que capacité à s'immerger dans une expérience ouverte, sans projections précises, sans objectifs prédéfinis, partant de la seule intuition qu'une telle expérience fait sens. L'engagement se fait sur la base du sens (sans être nécessairement capable de le déterminer) associé à un projet, un pari, un désir, relié à l'hypothèse – ou la conviction – que des réponses à des situations problématiques peuvent y émerger et que rien – dans l'existant – ne semble pouvoir résoudre. Ce lâcher-prise permet d'emprunter très rapidement des chemins de traverse, sans craindre des culde-sac ou des temps d'errance. Dans la conduite même du projet, il incite à laisser venir les choses, mais également à laisser venir les participant·e·s, à permettre à toutes celles et ceux qui le souhaitent de s'embarquer dans l'aventure d'un habitat participatif grossièrement défini, sans jugement ni tri.

habitant_marine.indd 200 21/09/2020 11:21

La diversité ontologique qu'un collectif parvient à composer est alors reconnue comme de grande valeur, attachée à ce que Michel Freitag nommait une esthétique de l'identité[142]. Le lâcher-prise renforce ensuite cette perspective qu'en premier lieu, l'important est bien de participer, c'est-à-dire d'entrer dans un processus de changement, sans en préjuger l'issue. L'habitat participatif peut ainsi proposer un espace de contingence, le terrain d'expression d'un « au-delà de nous-mêmes ». Une approche qui dépasse la seule conduite d'un projet immobilier, aussi coopérative soit-elle. Mais se démarque également bien de celle d'une communauté qui planifierait sa résilience, en prévision d'un futur effondré.

L'aventure de l'habita(n)t participatif peut conduire ensuite au développement d'une nouvelle sensibilité, pouvant être tout d'abord associée à l'empathie. C'est probablement elle qui motive le déploiement de différents outils au sein des groupes (régulation des prises de parole, communication non violente, sociocratie...). L'enjeu est celui d'une intercompréhension, en s'exerçant à voir le monde avec les yeux de son voisin, à comprendre sa perspective sur le monde, la manière dont il l'habite. L'empathie est alors le préalable d'une recherche de moyens de cohabiter. Une telle nouvelle sensibilité n'est pas qu'empathie, mais également la perception accrue des « signes » d'une situation, le développement d'une capacité à regarder et entendre ce qui émerge de cette situation et qui n'est pas (encore) nous. L'invitation du sens commun. Cette extension de notre attention est de l'ordre du savoir-vivre, liée à une certaine qualité de présence au monde et aux autres, en faisant confiance à toutes les ressources du vivant en soi. Ce qui n'est en rien évident. Car au sein d'un

142. Ce qui nous permet de renouveler ici le questionnement des pratiques de cooptation-sélection, privilégiées par certains groupes de voisinage, et de proposer l'alternative d'une adhésion « en conscience » des nouveaux·elles arrivant·e·s aux jalons posés antérieurement par un groupe-projet.

habitant_marine.indd 201 21/09/2020 11:21

collectif-projet, les enjeux extérieurs – visibles, objectifs, rationnels – monopolisent bien souvent notre attention. Il est généralement peu fait cas de ce que chacun·e ressent, comme si un voile de déni ou d'inconscience s'interposait entre notre intériorité et le monde du réel. Seuls les objets « macropolitiques » retiennent notre attention, tels les mobiles explicites du groupe, les programmations à effectuer ou les agendas à remplir. « *On s'installe donc allègrement dans le seul champ qui vaille discussion en évacuant tranquillement les questions d'ordre micropolitique. Exemple : on accordera peu d'attention, et forcément peu d'intérêt, aux effets produits par les comportements que nous avons appris en collectivité (à l'école, dans nos familles, dans nos premières expériences de groupe…) sur nos réunions, sur le ton et dans les mots que nous utilisons, sur nos attitudes corporelles, sur le temps que nous donnons, sur l'ambiance qui règne dans nos locaux ou lors de nos actions* »[143]. Face aux discussions juridiques, économiques, organisationnelles de l'habitat participatif, le subjectif et le sensible sont relégués au rang de considérations secondaires, voire parasites, considérées comme nous éloignant des vrais objets d'attention et pour lesquelles le temps manque toujours. Pourtant, notre manière d'être et d'agir sur le monde n'est pas uniquement déterminée par des connaissances objectives. « *Il s'agit de mettre en œuvre des facultés d'approche de la réalité qui se réfèrent aux domaines de l'intuition, de la création et de l'improvisation, au sens de l'ambivalence et de l'ambiguïté, au rapport à l'inconnu, à la sensibilité et à l'empathie* »[144].

143. David Vercauteren, *Micropolitiques des groupes, pour une écologie des pratiques collectives*, éditions Les prairies ordinaires, 2011, p. 11.

144. René Barbier, *Efficacité, éthique et méthodologie dans la recherche-action existentielle,* colloque Efficacité et équité en éducation, 19- 21 novembre 2008, Université Rennes 2. http://www.barbier-rd.nom.fr/colloque_Rennes_communication_Barbier-Fourcade.pdf

habitant_marine.indd 202 21/09/2020 11:21

L'apprentissage constitué par un parcours d'habitant·e participatif·ve peut également permettre une évolution de notre rapport au conflit. La culture moderne occidentale s'est en effet opposée au « négatif », à cette idée que deux choses antagoniques puissent co-exister au sein d'une même entité. La tradition est alors celle de l'esquive, ou pire, de la neutralité (qui n'existe jamais). La perspective dialectique nous propose au contraire d'admettre que toute mise en tension des contraires locaux participe d'un équilibre global. Le conflit – en tant que divergence fondamentale d'appréciation d'une situation – est dès lors à encourager, valoriser, entretenir. Il nous faut en faire l'éloge, comme le suggèrent Miguel Benasayag et Angélique Del Rey. Lorsque des contradictions émergent au sein d'un groupe, plutôt que de se dire *Oh là là, nous ne sommes pas d'accord, nous n'avons en fait rien à faire ensemble*, ou encore *un·e telle finira toujours par imposer son point de vue au groupe, car il/elle réfléchit vite et mieux*, il faut pouvoir s'interroger sur un « au-delà » du conflit *Qu'est-ce que nos divergences nous suggèrent ? Qu'ont-elles à nous dire* ? Se trouve ici une clé essentielle pour un décentrage. Douter ainsi de ses certitudes est la première étape d'une remontée jusqu'à la problématique. « Problémer » nous invite à nous positionner hors de la situation. Une gymnastique de l'esprit qui en serait presque physique. En prenant le point de vue du paysage, il deviendrait possible d'observer les pratiques redialectisantes qui surgissent des interactions sociales. « *Prendre le point de vue du paysage ou de la situation signifie puiser dans la profondeur de chacun pour arriver non pas à quelque dimension intime cachée, mais aux dimensions des processus multiples, qui tout en tissant la situation, nous tissent. C'est ce que l'on pourrait nommer une connaissance par le commun* »[145]. Un tel décentrage peut amener l'habitant·e participatif·ve à identifier la structure,

145. Miguel Benasayag et Angélique Del Rey, *Éloge du conflit, op. cit.,* p. 123.

habitant_marine.indd 203 21/09/2020 11:21

les éléments, les forces et contradictions d'une situation. Ce véritable travail de recherche n'est pas qu'individuel ; donner du sens aux situations est d'abord et avant tout une construction collective. Il prend sa source dans le dialogue, l'échange, la réciprocité et la problématisation des situations. Chacun·e des futur·e·s voisin·e·s s'engage alors dans une démarche de transformation de l'expérience de l'habitat participatif, en des savoirs constitutifs de nouveaux imaginaires. Les collectifs ont alors opportunité de monter en maturité, basculant d'un état de chercheur collectif à celui d'organisation apprenante, puis cheminant vers celui d'organisation multiculturelle. Alain Damasio nous invite, à sa manière, à des zouaves (Zone OÙ Apprendre à apprivoiser le Vivant Ensemble)[146].

En tant qu'accompagnateur

« Accompagnateur : nom donné à des gens qui sous prétexte de se faire du pognon sur le dos de l'habitat participatif viennent t'expliquer avec des mots que tu ne comprends pas (pour être sûrs de ne pas être contredits) comment tu dois vivre. N'ont en général jamais passé plus d'une petite semaine dans un habitat participatif, mais en ont beaucoup parlé ici ou là… Ont parfois fait des études, mais de quoi ? Le mystère reste entier ! Ils sont à l'habitat participatif ce que les poux et le coiffeur sont aux cheveux : des parasites »[147].

Un habitant participatif

Rien n'est inamovible, tout est redialectisable.

146. Alain Damasio, *Les Furtifs*, La Volte, 2019.
147. Blog d'*Habitat Différent*, habitat participatif à Angers, https://hd49.wordpress.com/juste-pour-rire/

habitant_marine.indd 204 21/09/2020 11:21

Y compris la nécessité même de l'accompagnement des groupes et projets d'habitat participatif, tel que nous y invite la caustique citation ci-dessus.

Si d'authentiques questionnements s'y nichent, cette perspective de l'accompagnatrice-parasite peut néanmoins faire l'objet de quelques objections. Car derrière le rejet *a priori* et inconditionnel de l'accompagnement (par principe) une vision libérale du changement peut se cacher, lier la candide conviction que toute situation d'habitat participatif occasionnerait (spontanément et systématiquement) de la transformation sociale. Une « main invisible » de l'habitat participatif. De multiples techniques et outils d'animation sont alors envisagés comme possibles substituts à l'accompagnement. Le recours à l'outillage en devient parfois une véritable religion – propension « moderne », décelable dans de nombreux collectifs au-delà de l'habitat participatif – conduisant à se centrer sur les outils (notamment d'apprentissage), plutôt que sur les personnes apprenantes[148]. Enfin, cette perception de l'accompagnement comme systématiquement parasite témoigne souvent d'une inébranlable certitude de disposer – en tant que groupe et individus – de l'ensemble des connaissances nécessaires à la réalisation du projet, ou de la capacité à acquérir par soi-même les connaissances manquantes. Il s'agit là d'une tout autre religion (postmoderne cette fois-ci), celle du *Do It Yourself* appliqué en toute circonstance par l'individu autonome, y compris en situation d'apprentissage. Or, les travaux en sciences de l'éducation tendent à démontrer que nous apprenons plus vite et mieux avec l'aide d'un tiers, à partir d'un travail de compréhension mutuelle.

148. Le biais fondamental de cette religion des outils est « *de penser les situations à travers les outils dont on dispose* », provoquant « *l'enfermement de la pensée dans une seule approche utilitariste* » et « *la réduction des pratiques à une seule approche techniciste* ».
Damien Gouery, La tentation de l'outillage, dans *Pédagogie de l'accompagnement*, crefad documents, 2015, p. 10.

habitant_marine.indd 205 21/09/2020 11:21

Ce tiers peut-être un pair, mais il peut également être un formateur, s'engageant dans le parcours de recherche et d'apprentissage, en y injectant les connaissances (de différentes natures) produites par ses propres expériences. Et ainsi, certes, tout recours à un accompagnement doit être analysé, son utilité et sa vocation débattues par un groupe. S'en passer peut effectivement participer au renforcement de l'autonomie d'un collectif. Sans déploiement interne de solides stratégies méthodologiques ou pédagogiques dédiées à l'apprentissage, ce renforcement est probablement une gageure.

Il n'existe ensuite pas une seule et « bonne » approche d'accompagnateur. Les pratiques ne doivent pas être figées, mais multiples et en adaptation permanente, faisant évoluer les registres et contenus de l'accompagnement selon les situations. Le faisceau de savoirs, savoir-être et savoir-faire à mobiliser est large, et sans doute difficilement rattachable à un·e seul·e accompagnateur·rice.

En étant tout d'abord celui de l'agir (par exemple, la conduite d'un projet immobilier), l'accompagnement en habitat participatif est le fait de tiers *animateurs*, se chargeant de concevoir des systèmes d'activités (ateliers exploratoires, séances de débat, temps décisionnels…), séquençant la conduite participative du projet immobilier. Il fait également appel à des postures et interventions *d'instructeurs*, avec la transmission de savoirs et savoir-faire opérationnels, sans que les apprenants en aient nécessairement identifié le besoin.

L'accompagnement ne peut ensuite se contenter d'être celui de l'agir ; il doit parallèlement être celui d'une recherche, d'une démarche critique et compréhensive au cœur de l'expérience même. La posture est en ce cas celle *d'éducateur*[149].

149. Étymologie grecque : *é-ducare* signifie « nourrir », ou *e-ducere* signifie « conduire hors de », sous-entendu hors d'un état de dépendance ou d'ignorance.

habitant_marine.indd 206 21/09/2020 11:21

D'une part, il aide un groupe à comprendre et interpréter les situations rencontrées, à partir des ressentis et significations. D'autre part, il appuie l'analyse critique de ces situations et de leurs finalités, afin que de nouvelles orientations normatives puissent être collectivement déterminées. L'éducateur ne dispense dès lors pas des savoirs, mais conduit les apprenants à développer leurs propres connaissances, ainsi que des capacités à organiser ces dernières, en les reliant entre elles (à partir de la construction d'une pensée synthétique – car la conscience est – même synthétique – et non de la connexion toujours plus vaste d'idées entre elles, à partir de métacartes mentales et autres mandalas holistiques).

L'éducateur qui accompagne de telles expressions des capacités de création individuelle et collective se démarque fondamentalement de la figure de l'accompagnateur-émancipateur[150]. Henri Desroche l'envisageait comme un maïeuticien. C'est en ce cas la situation et le processus de formation – et non le formateur – qui sont émancipateurs. « *Le but de l'éducateur n'est plus seulement d'apprendre quelque chose à son interlocuteur, mais de rechercher avec lui les moyens de transformer le monde dans lequel ils vivent* »[151]. Pour la maïeutique,

150. Car l'émancipation proposée par un accompagnateur est souvent injonction de celui-ci. « *Nous demandons bien souvent* [*aux personnes accompagnées*] *de payer en asservissement à l'émancipateur l'organisation de leur propre émancipation. Il y a ainsi, dans la posture de l'éducation critique, quelque chose d'éminemment dangereux : le libérateur est toujours tenté de récupérer en séduction à son égard la critique qu'il entend promouvoir à l'égard des autres.* [...] *À cet égard, rien n'est plus contraire à l'éducation qu'une forme d'endoctrinement, fut-elle, par ailleurs, légitime idéologiquement* ». Philippe Meirieu, *Éduquer à l'environnement : pourquoi ? Comment ? Du monde-objet au monde-projet,* Conférence. https://www.meirieu.com/ARTICLES/MONDE%20OBJET_PROJET-RTF.pdf

151. Paulo Freire, *Pédagogie des opprimés,* petite collection Maspero, 1974, p. 9. Téléchargeable sur : http://la-trouvaille.org/pedagogie-des-opprimes-paulo-freire-1974/

habitant_marine.indd 207 21/09/2020 11:21

la capacité à « faire apprendre » n'est pas une technique, consistant à placer chaque apprenant dans de bonnes conditions pour apprendre, mais un « art » en tant que capacité à gérer un groupe, le faire vivre, y exercer une autorité formatrice et désamorcer les occasions de blocage. L'accompagnateur ne doit pas débarquer avec ses routines établies, mais apprendre à se laisser porter par un groupe, prendre pour point de départ celui du groupe, et cheminer avec lui sans préjuger du point d'arrivée. Sa finalité est le développement des personnes et des organisations. Elle ne peut ainsi être ramenée à des buts définis par un référentiel, que ce soit celui d'une pédagogie par objectifs, ou bien celui des marqueurs de l'habitat participatif.

En tant qu'institution

« Je pense profondément qu'on n'en finit jamais de se libérer de l'évidence du social ; et parmi les instruments de production d'évidence et de sentiment d'évidence, l'État est sûrement le plus puissant »[152]
Pierre Bourdieu

Quelles pistes de réflexion peuvent enfin être ouvertes à l'attention de nos institutions, de nos collectivités ? Comment envisager y accueillir et vivifier l'émergence de nouvelles formes du vivre-ensemble ? Comment circonscrire des espaces de créativité et d'expérimentation sans en prédéterminer les effets, rompre leur dynamique immanente ?

De nombreux travaux universitaires dédiés à l'habitat participatif semblent concentrés sur cette même problématique principale : comment faire de l'habitat participatif un des

152. Pierre Bourdieu, *Sur l'Etat. Cours au Collège de France (1989-1992)*. Seuil, 2012, p. 578.

habitant_marine.indd 208 21/09/2020 11:21

nombreux artisans d'un « tournant démocratique » ? Ainsi posée, cette problématique explique probablement pourquoi les auteurs des travaux de recherche privilégient largement les approches participatives de forte autonomie[153], partant d'initiatives citoyennes, *bottom-up*[154]. Néanmoins, dans la perspective pédagogique et émancipatrice (maïeuticienne) confirmée dans les toutes dernières pages de ce livre, ne pouvons-nous pas envisager de manière plus large les situations susceptibles de nourrir une transformation sociale ? Des « propositions » participatives institutionnelles (*top-down*), avec des marges de programmation-conception plus étroites, peuvent-elles malgré tout parvenir à générer de l'instituant, des dynamiques d'institutionnalisation de nouvelles singularités à différents niveaux institutionnels ? Si oui, cela ne sera pas sans condition. Une culture de l'expérimentation doit tout d'abord se déployer au sein de nos collectivités. L'exigence de maîtrise des élus et techniciens qui en assurent la gestion doit être prolongée d'une authentique ouverture et curiosité quant à ce qui peut surgir de l'imaginaire social. L'évaluation systématique des expérimentations doit ensuite être conduite, afin de permettre une recherche collective,

153. « *L'habitat participatif peut néanmoins ouvrir une brèche dans les représentations traditionnelles de la production du logement et engager un changement de paradigme où le client-locataire peut se muer en habitant-citoyen.* [...]*En somme, l'habitat participatif dans ses formes « les plus participatives » peut ouvrir la voie à des évolutions du système de production du logement par petites touches* ».
Camille Devaux. L'*habitat participatif* : *vers la démocratisation de la production du logement* ? Lien social et Politiques, Anjou, éditions Saint-Martin ; Presses de l'EHESP, 2015.

154. « *Cette configuration particulière, qui place les habitants face à une injonction participative, fait écho à des débats plus larges sur l'articulation possible entre encadrement public et participation* : *comment une dynamique institutionnelle peut-elle susciter l'initiative citoyenne sans l'entraver ni en présupposer l'objet ? Quels en sont alors la nature, le sens, comme les vecteurs possibles* ? »
Claire Carriou, *Malentendus et inattendus autour de la participation habitante, op. cit.*

habitant_marine.indd 209 21/09/2020 11:21

contradictoire et pluraliste des effets et du sens produits. Le cadre de l'évaluation doit alors rester très ouvert. Il est ici question d'auto-évaluation (et non d'hétéroévaluation, par un évaluateur extérieur), en tant que démarche réflexive et participative, de type constructiviste intersubjectivante, et non interobjectivante. Sa finalité n'est rien de moins qu'une redialectisation de l'intérêt général. Il n'est plus possible aujourd'hui de penser la souveraineté en considérant que l'intérêt général n'est que le produit de l'élection. Car le monde est devenu problématique. Une institution peut tout à fait envisager accueillir des initiatives citoyennes en contradiction avec ses politiques publiques initiales tout en travaillant à leur mise en cohérence, considérant les différentes perspectives, dont celle de l'intérêt général qui trouve là le moteur de sa (re)constitution même. Forcer le développement quantitatif de l'habitat participatif et le changement d'échelle à tout prix n'a pas de sens. L'intensif et la qualité des expériences sont au contraire à privilégier. Une attention doit y être apportée, depuis leur émergence, jusqu'à leur évaluation et l'institutionnalisation possible de nouvelles orientations normatives.

Une telle perspective est éminemment démocratique. Le politique (et notamment l'État[155]) est une instance ultime et indispensable, où les membres d'une société peuvent librement et rationnellement délibérer afin de promulguer les

155. Cette conviction – non développée ici – est une adhésion à celle de Michel Freitag, considérant que « *l'État et la praxis politique ont joué* [...] *un rôle foncièrement libérateur dans l'histoire humaine. Les sociétés régies par le mode politico-institutionnel ont progressivement libéré l'individu (et les pratiques sociales) des formes d'intégration et de régulation sociales fondées sur l'intériorisation immédiate et irréfléchie des normes culturelles* ».
Manfred Bischoff, « Une brève présentation de la sociologie dialectique de Michel Freitag », *Les générations et l'économie sociale*, Volume 39, n°2, 2008, p. 146–153. https://doi.org/10.7202/044111ar

habitant_marine.indd 210 21/09/2020 11:21

normes devant régir leur « vivre ensemble ». Il est certes possible d'émettre quelques réserves quant à la capacité d'une partie de la classe dirigeante actuelle à incarner l'intérêt général. Néanmoins, les partis pris développés dans cet ouvrage reconnaissent bien la valeur et la nécessité d'institutions, à différents niveaux d'organisation sociale, tout en considérant, dans le même temps, que des dirigeants ne peuvent produire seuls les discours de légitimation par lesquels nos sociétés parviennent à s'autodéterminer pratiquement et à s'autojustifier théoriquement.

Ces dernières années, il a été tenté de rendre l'habitat participatif *intérêt-général-friendly*, en l'engageant dans une démarche-qualité auprès de différentes institutions, devant garantir qu'un certain nombre de résultats seraient atteints. Ce positionnement peut trahir une approche de l'intérêt général comme une chose universelle et immuable, entretenant finalement son apparente substantialité et l'idée que seuls les élus ont pouvoir de le définir ou de le révéler. Parallèlement, certaines initiatives d'habitat participatif se refusent à tout lien avec une « institution », se revendiquant d'une perspective postdémocratique (sic), choisissant de se distancier des organisations sociales existantes plutôt que d'œuvrer à les rénover. Quelle organisation de la société de telles approches participent-elles à construire ? Préfigurent-elles des formes d'« autocraties collaboratives », de « collectocraties » ? Nourrissent-elles un renouveau démocratique, ou bien – finalement – son déni ? Possible opportunité de dépassement de cette contradiction entre solubilisation dans les institutions et négation de ces dernières, une troisième voie (dialectique et non duelle) propose quant à elle de cheminer vers de nouvelles formes d'organisations sociales légitimant, outillant, stimulant intentionnellement l'instituant, en tant que forme de contre-démocratie « intégrée ». Cette contre-démocratie n'est pas le contraire de la démocratie, mais le contrefort.

habitant_marine.indd 211 21/09/2020 11:21

Le citoyen s'y envisage comme contributeur au débat, bien au-delà de simples élections.

L'idée de « partenariats public-public » permet de projeter de manière concrète de telles organisations ; de nouveaux PPP[156], institutionnalisant des espaces de coopération conflictuelle entre élus et citoyens, dans la conduite même de projets d'intérêt partagé. Démocratie représentative et démocratie participative peuvent envisager d'y être recomposées en des formes organisationnelles plus larges, transcendant et incluant les propriétés de celles antérieures. L'intérêt général prendrait ici la forme d'un intérêt particulier, devant lui-même entrer en négociation avec des intérêts tiers. Une telle co-administration des politiques publiques est une des probables conditions de déploiement de nouveaux interagencement des êtres et des formes, portés par de nouveaux imaginaires, de nouveaux rapports au monde non duels et résolument (post)postmodernes.

Rendez-vous dans dix ans ?

À la suite de ce travail d'écriture, ma propre pratique de l'accompagnement de l'habitat participatif devrait se poursuivre, et évoluer. Car ce livre a lui-même été le support d'une recherche-action, nourrie des débats et éclairages avec – entre autres – celles et ceux qui font vivre l'association l'Epok et différents réseaux de l'habitat participatif. Le contexte est lui-même en évolution. Les appétits pour la participation dans l'habitat semblent se renforcer, dans des situations bien au-delà de celles traditionnelles (l'association est aujourd'hui

156. De tels Partenariats Public-Public sont à bien différencier des Partenariats Public-Privé, figure de proue du modèle « à la française » de gestion de l'eau, vantés à l'international par la Véoluez des Eaux et ses alliés institutionnels, et qui se révèle être en fait une Privatisation Prédatrice du Politique.

habitant_marine.indd 212 21/09/2020 11:21

sollicitée par des groupes-projets sur des problématiques de réinvestissement de centre-bourg, la transformation de patrimoines ruraux en logements et espaces d'activités agricoles ou artisanales, le développement d'espaces d'accueil de l'habitat léger, l'installation de tiers lieux...).

J'avais écrit un premier livre il y a 10 ans. Celui-ci est le suivant. Je ne sais pas si le désir d'un tel nouveau chantier d'écriture viendra un jour, mais de nouveaux temps réflexifs surviendront inévitablement, et notamment pour évaluer comment les écrits qui s'achèvent ici auront pu résister au temps.

habitant_marine.indd 213 21/09/2020 11:21

Annexe – quelques adresses et ressources

Dans un contexte d'habitat participatif, la transformation sociale est donc une navigation (à vue) entre une activité productive (d'un projet immobilier participatif) et une activité constructive (au sens cognitif d'une constitution de nouveaux imaginaires).

La diversité des outils, savoirs et compétences à mobiliser est dès lors très vaste.

De quoi encourager largement tout habitant·e participatif·ve à circuler entre les différents réseaux, les différentes formes d'accompagnement ; à jouer avec aise de l'écart entre les cultures militantes et professionnelles.

Quelques premières adresses sont données ci-dessous, à toutes fins utiles.

Le mouvement national des habitants participatifs – Habitat participatif France

Combinaison-recombinaison conflictuelle (et donc vivante) de nombreux réseaux et structures (coopératives d'habitant·e·s, groupes, association de mise en lien des groupes, professionnels de l'accompagnement…), Habitat participatif France est l'espace coordonné de nombreuses actions nationales : rencontres, échanges avec les collectivités

habitant_marine.indd 215 21/09/2020 11:21

et services de l'État, développement d'outils mutualisés (cartographie des projets et des petites annonces).

Ce réseau est lui-même une grappe de structures organisées aux échelons régionaux et/ou départementaux. Ce qui signifie que vous pourrez y repérer un réseau de « pairs » proche de chez vous, permettant les visites-témoignages et échanges de pratiques entre habitant·e·s participatif·ve·s, installés ou en projet.

www.habitatparticipatif-france.fr

Les accompagnateur·rice·s–formateur·rice·s

Citons tout d'abord le RAHP – Réseau des Accompagnateurs de l'Habitat Participatif – carrefour de nombreux professionnels de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'usage, et souvent militants de la première heure. Différentes compétences s'y croisent et s'y complètent, dans les dimensions immobilières et de la coopération.

https://www.rahp.fr/

La socianalyse permet de conduire un travail spécifique sur les formes instituées d'une organisation sociale. Tombée en désuétude pendant une vingtaine d'années, elle connaît aujourd'hui une nouvelle vigueur, portée par un réseau des socioanalystes coanimé par Anthony Brault, Patrice Ville et Christina Gilon.

https://www.sanstransition.org/socianalyse/

L'entraînement mental a aussi son réseau et ses formateurs. Ils sont principalement regroupés autour du réseau des Crefad, distillateur de rencontres, de stages et de débats au

habitant_marine.indd 216 21/09/2020 11:21

cours desquels l'analyse critique n'est jamais laissée au placard. De nombreux artisans de la formation s'y côtoient.

https://www.reseaucrefad.org ;
http://www.entrainementmental.org

Et enfin, le site de l'association l'Epok, cheminant tranquillement – à la clôture de ce livre – vers sa propre « métamorphose » statutaire, embarquant au passage quelques nouveaux compagnons de route.

https://lepok.org/

Quelques livres et sites ressources (en complément à tous ceux cités dans le livre)

Parmi les nombreux livres parus ces dernières années sur l'habitat participatif, retenons le plus récent, proposant un inventaire très clair et complet des problématiques liées à la conduite coopérative d'un projet immobilier :

Audrey Gicquel, *Les clés de l'habitat participatif, Mes expériences du vivre-ensemble*, Éditions Yves Michel, 2020.

Une foule de conseils techniques pour les autopromoteurs portés par le *Do It Yourself* se trouve dans le guide de l'autopromotion :

Guide de l'autopromotion, Association EcoQuartier/CAUE du Bas-Rhin ; Association EcoQuartier Strasbourg/CAUE 67 ; 2015 ; 1 vol. ; 2e édition ; p. 237.

Une introduction très claire aux principes et fondements de la recherche-action.

habitant_marine.indd 217 21/09/2020 11:21

Christophe Vandernotte, « Faire de la recherche-action un levier de transformation du monde. Une utopie concrète dans le sillage de Lebret et Desroche », dans Actes du colloque *Vers une économie Humaine*, 21 et 22 juin 2012, Caen.

http://www.lepok.org/Docs_telechargement/Vandernotte.pdf

L'exploration peut être poursuivie par la lecture de deux ouvrages coordonnés par ce même auteur :

Pierre-Marie Mesnier, Christophe Vandernotte, *En quête d'une intelligence de l'agir*, Tome 1, Praticiens en recherche-action, L'Harmattan, 2012.

Pierre-Marie Mesnier, Christophe Vandernotte, *En quête d'une intelligence de l'agir*, Tome 2, Former des accompagnateurs de recherches-actions individuelles et collectives, L'Harmattan, 2012.

Un troisième et dernier ouvrage peut enfin permettre d'intégrer de nouvelles perspectives aux approches de recherche-action.

René Barbier, *La recherche-action*, Economica, 1999.

Dans le champ pédagogique toujours, une mise en perspective philosophique de l'éducation pourra intéresser plus particulièrement les accompagnateurs :

Michel Fabre, *Éduquer pour un monde problématique. La carte et la boussole*, Presses universitaires de France, « L'Interrogation philosophique », 2011.

habitant_marine.indd 218 21/09/2020 11:21

Concernant la problématique de l'évaluation d'une politique publique, consacrer une vingtaine de minutes à écouter Luc Carton peut être très utile :

Évaluation concertée vs descendante, Luc Carton, philosophe, directeur à l'Inspection générale de la culture en Belgique francophone, lors du troisième forum des lieux intermédiaires et indépendants à Rennes en 2019.

http://cnlii.org/2019/06/conferences-eclair-les-videos/#-carton

NB : L'ensemble des livres et ressources documentaires ayant participé à la rédaction du chapitre « Penser le changement » ne sont pas évoquées ici. Un prochain ouvrage permettra de reconstituer les réflexions suivies. Une bibliographie complète le conclura.

Pour prolonger l'expérience de votre lecture : http://wiki.editionsducommun.org/petit-manuel-de-l-habitant-participatif-samuel-lanoe

habitant_marine.indd 219 21/09/2020 11:21

Table des matières

Avant–propos 9

Remerciements 13

Contribuer au changement 15

De l'environnement à la participation 15

Pour une architecture conviviale 21

Changer la ville, pour changer la vie 27

Le développement d'un appui aux communautés d'intentions 31

La fondation de l'association Parasol 31

La nécessaire formalisation des intentions collectives 35

Genèse d'une assistance à maîtrise d'usage 37

Définir, décrire 39

Recontextualiser 40

Hiérarchiser 41

Porter attention à la forme tout autant qu'au fond 41

...Et premières réflexions sur la posture d'accompagnateur 42

L'immobilier participatif, ou la traduction d'une utopie sous contraintes 45

L'enlisement des groupes–pionniers 45

L'acte de construire, de plus en plus complexe 45

Promoteurs coopératifs et HLM : Un premier rendez–vous manqué 48

habitant_marine.indd 220 21/09/2020 11:21

Les difficultés à rendre l'utopie opérationnelle 50
Agir pour une transformation sociale : premiers partis pris stratégiques 54
Les initiatives « marginales » sont généralement peu subversives 55
Le sens de l'action se révèle en agissant 58
La dialectique comme analyse des contradictions 59
La dialectique comme mouvement 63
Nous ne pouvons (bien) penser qu'en agissant 66
L'important, c'est de participer 69
La transformation sociale passe par celle des institutions 70
L'évolution de nos activités d'accompagnement 76
La fondation de l'association l'Epok 77
L'extension de l'assistance à maîtrise d'usage 78
La construction d'une assistance à maîtrise d'ouvrage 79
La diversification des approches participatives dans l'habitat 84
L'habitant participatif : des qualités attendues 89
Être (ou ne pas être) le changement que nous voulons voir pour le monde 91
Comportements et qualités apparentes de l'habitant participatif 91
Cognitions et qualités profondes de l'habitant participatif 93

habitant_marine.indd 221 21/09/2020 11:21

L'habitant participatif, comme prédisposition 94
L'habitant participatif, comme intention 99
L'habitant participatif, comme devenir 103
Un parcours d'apprentissage 105
Apprendre « sur le tas » 105
Apprendre, à partir de comportements contraints 107
Apprendre, en de bonne conditions 112
L'hypothèse d'un développement 114
Cheminer vers de nouveaux stades cognitifs 114
Un processus nécessairement collectif 117
De quoi l'habitant participatif est–il le nom ? 120
Le possible sujet de controverses pédagogiques 120
Une conscience agençant quatre perspectives du changement 124

Penser le changement 129
Une aventure philosophique 129
Considérer l'insondable danse dialectique du monde 131
Une continuité nature et culture 131
Le développement de l'humanité 134
Le commun comme dynamique de dépassement 137
Dialectique et sociétés 139
La postmodernité, ou l'entre–deux contemporain 142
Chroniques « anthropo–scèniques » 142
Par où se trouve la sortie ? 145

habitant_marine.indd 222 21/09/2020 11:21

Habiter participatif, dans une perspective de métamorphose 148
Un pari stratégique 148
Associer un travail de recherche à l'action 150
Un développement individuel et collectif 154

Impairs et manques 157
L'habitat participatif, en voie de réification ? 158
Acte I : l'universalisation des finalités 160
Acte II : la substantialisation 164
Acte III : La normalisation 165
Épilogue : une clôture ontologique 171
Politiques publiques : un difficile changement de paradigme 174
Pour « changer la vie », est–ce bien la ville qu'il nous faut changer ? 179
La métropolisation, autre nom de la compétition territoriale 180
Le rural et son avenir 183
Habitat participatif et (re)composition des territoires 184
Le droit, et ses superpouvoirs suspects 185
Des questionnements juridiques (souvent) prématurés 185
L'évolution historique du rapport au droit 187
Réencastrer l'exercice juridique dans une production de sens 189
Agir sans objectifs, certes, mais ensuite ? 191
De possibles malentendus sur les enjeux de la participation 192
Une approche de l'accompagnement inachevée 194

habitant_marine.indd 223 21/09/2020 11:21

Accompagner la métamorphose des imaginaires 197

En tant qu'habitant participatif 200

En tant qu'accompagnateur 204

En tant qu'institution 208

Rendez-vous dans dix ans ? 212

Annexe – quelques adresses et ressources 215

Le mouvement national des habitants participatifs – Habitat participatif France 215

Les accompagnateurs-formateurs 216

Quelques livres et sites ressources (en complément à toutes celles citées dans le livre) 217

habitant_marine.indd 224 21/09/2020 11:21

habitant_marine.indd 226 21/09/2020 11:21

À paraître aux éditions du commun

Recueil À Punchlines. 600 phrases percutantes de plus de 250 artistes sur 30 années de raps francophones — Collectif, préface de Ouafa Mameche

Joie militante. Construire des luttes en prise avec leurs mondes — carla bergman et Nick Montgomery, traduit par Juliette Rousseau

Petit manuel critique d'éducation aux médias. Pour une déconstruction des représentations médiatiques — Collectif La Friche, préface de Nora Hamadi

Récemment paru

Faire (l')école. Un collège associatif sur la Montagne limousine — Collectif Les archéologues d'un chemin de traverse, préface de Laurence De Cock

Vous ne pouvez rien faire contre nous, nous vous empêchons de vieillir — Les Lascars du Lep électronique, préface de Fabrice Luraine

Manifeste du Tiers paysage — Gilles Clément, présentation d'Alexis Pernet

En écoute et téléchargement gratuit sur le site des éditions : www.editionsducommun.org.

habitant_marine.indd 227 21/09/2020 11:21

Achevé d'imprimer en septembre 2020
par Corlet Numéric
Z.A. Charles Tellier - 14110 Condé-en-Normandie
pour le compte des éditions du commun.
Imprimé en France

habitant_marine.indd 228 21/09/2020 11:21